

Mémoire de fin d'études : "La rénovation urbaine à Liège sous l'échevinat de Jean Lejeune 1959-1976 : Le cas du quartier Hors-Château - Féronstrée ".

Auteur : Gardier, Laurie

Promoteur(s) : HOUBART, Claudine; Hautecler, Paul-Christian

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2017-2018

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/5450>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



**LA RÉNOVATION URBAINE À LIÈGE SOUS L'ÉCHEVINAT
DE JEAN LEJEUNE 1959-1976**

Le cas du quartier Hors-Château - Féronstrée

Travail de fin d'étude présenté par Laurie GARDIER en vue de l'obtention du
grade de Master en Architecture

Sous la direction de Paul-C. HAUTECLER et de Claudine HOUBART

Année académique 2017-2018



UNIVERSITE DE LIEGE – FACULTE D'ARCHITECTURE

LA RÉNOVATION URBAINE À LIÈGE SOUS L'ÉCHEVINAT DE JEAN LEJEUNE 1959-1976

Le cas du quartier Hors-Château - Féronstrée

Travail de fin d'études présenté par Laurie GARDIER en vue de l'obtention du
grade de Master en Architecture

Sous la direction de Paul-C. HAUTECLER et de Claudine HOUBART

Année académique 2017-2018

Axes de recherche : - Patrimoine, culture et transmission

- Ville, territoire, paysage et ruralité

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à mes promoteurs, Claudine Houbart et Paul-Christian Hautecler, pour leur disponibilité, leurs conseils avisés ainsi que leur aide durant l'élaboration de ce travail.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui m'ont accordé leur temps et leur attention lors de mes recherches afin de me fournir de précieuses informations :

Les centres d'archives et de documentations de la Ville de Liège, de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), de l'ASBL du Groupe d'Ateliers de Recherche (GAR) ; les bibliothèques de l'Université de Liège et Ulysse Capitaine (BUC) ; les Services publics de la Ville (département de l'Urbanisme) ; l'ASBL Le Vieux-Liège ; ainsi que les membres de l'Université que j'ai pu rencontrer et tout particulièrement le professeur Emérite Jean Englebert.

Enfin, je remercie mes proches qui m'ont apporté leur soutien tout au long de mes études.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
METHODOLOGIE	10
I.1. ÉTAT DE LA QUESTION	10
I.2. PROPOSITION D'ETUDE.....	11
I.3. PROGRAMME D'ETUDE	12
I.4. RESULTATS ATTENDUS.....	13
CHAPITRE I LIEGE A L'AUBE DES GRANDS TRAVAUX : LES INFLUENCES.....	15
I.1. RETROSPECTIVE	15
I.2. L'INFLUENCE DU MODERNISME	21
I.2.1. L'APPARITION DU STYLE INTERNATIONAL	21
I.2.2. LA DIFFUSION DES PENSEES MODERNISTES A LIEGE	24
I.3. LE TOURNANT DE LA GUERRE	27
I.3.1. LIEGE FACE AU DECLIN.....	28
I.3.2. LES ENJEUX DE LA RECONSTRUCTION.....	32
CHAPITRE II LES ANNEES 1950-1970 : LIEGE EN ACTION	37
II.1. UN PROJET D'ENVERGURE	37
II.1.1. ETUDE PREALABLE	38
II.1.2. PROGRAMME POUR LIEGE	39
<i>a) Rénovation des artères de la ville.....</i>	<i>40</i>
<i>b) Rénovation du corps urbain</i>	<i>46</i>
II.2. DES PERSONNALITES PREDOMINANTES.....	50
II.2.1. LES ASSOCIATIONS.....	51
<i>a) Le Grand Liège (fig.19)</i>	<i>51</i>
<i>b) La Jeune Chambre économique de Liège.....</i>	<i>53</i>
II.2.2. LES POLITICIENS	56

II.2.3. LES TECHNICIENS.....	58
a) <i>Les urbanistes</i>	58
b) <i>Les architectes</i>	59
c) <i>Les restaurateurs</i>	60
<u>CHAPITRE III ETUDE DE CAS : LE QUARTIER DES MUSEES</u>	63
III.1. ETAT DES LIEUX	63
III.2. HISTORIQUE DU QUARTIER	65
III.2.1. GENESE.....	65
III.2.2. EVOLUTION DU TISSU URBAIN.....	69
III.3. RENOVATION DU QUARTIER : PLAN ET PROJETS	73
III.3.1. VALORISATION D'EDIFICES A CARACTERE PATRIMONIAL	75
a) <i>L'église Saint-Barthélemy</i>	75
b) <i>Les Hôtels particuliers</i>	78
c) <i>L'église Saint-André</i>	85
d) <i>Le couvent des Frères Mineurs</i>	86
III.3.2. CREATION D'ENSEMBLES MODERNES	90
a) <i>Le complexe de Potiérue, 1963-1967</i>	91
b) <i>Le complexe Saint-Georges, 1975</i>	99
c) <i>Les îlots archéologiques, 1965-1981</i>	103
<u>CONCLUSION.....</u>	109
<u>SOURCES</u>	114
<u>SOURCES DES ILLUSTRATIONS</u>	125
<u>ANNEXES.....</u>	131
LISTES DES ACTEURS	131
PLAN DU QUARTIER DES MUSEES	139
PLANS D'AMENAGEMENTS.....	143

INTRODUCTION

Au sortir des deux Guerres Mondiales, la Belgique, tout comme le reste de l'Europe, se relève doucement de son traumatisme. Sous l'impulsion des diverses expositions internationales qu'elle accueille dès le début du XX^e siècle, un vent de modernité souffle sur le pays : de nouveaux enjeux, de nouvelles techniques, de nouvelles ambitions...

D'importantes rénovations urbaines ont lieu un peu partout afin d'assainir les villes belges et de leur rendre leur caractère d'antan. La ville de Liège n'est pas une exception. Profondément marquée, non seulement par les ravages de la guerre, mais également par le déclin industriel, la cité doit se doter d'une nouvelle image forte. Elle la trouve notamment au travers de la personnalité de Jean Lejeune, son échevin des Travaux Publics et des Musées, dont la politique urbaine pousse aujourd'hui à la réflexion. Également professeur d'histoire à l'Université, Lejeune est en effet connu pour son soutien et son engouement envers l'histoire culturelle liégeoise. À la lecture de ses nombreux écrits, on constate qu'il ne cesse de louer la grandeur passée de la Principauté. Il s'insère néanmoins dans la tendance moderniste de l'époque qui répond parfaitement aux ambitions libérales du personnage. C'est ainsi qu'il promeut sa volonté d'un développement urbain ambitieux et moderne pour Liège, non pas dans une vision passéiste et nostalgique, mais plutôt au travers d'une vision tournée vers l'avenir.

La rénovation urbaine à Liège se traduit alors par d'importants travaux qui lacèrent littéralement le visage de la ville afin d'en faire un modèle de modernité et de technologie.

Cette période est particulièrement traumatisante et laisse perplexe la population liégeoise en raison du caractère destructeur des opérations : éventrement d'îlots entiers, dé-contextualisation de bâtis historiques, construction d'édifices modernes bruts et insertion de l'automobile au détriment du piéton.

Le traumatisme est tel que la cité d'aujourd'hui semble vouloir remédier à ces aménagements par la revitalisation de ses quartiers anciens en partie détruits. Mais Liège a du mal à retrouver une structure cohérente, souvent décrite comme hétérogène et informe.

« Un anéantissement systématique et morbide, tel un Hiroshima sur Meuse¹ ». C'est ce qu'a récemment déclaré Marcel Otte, professeur de préhistoire à l'Université de Liège, au sujet de l'urbanisme liégeois. À travers son article, il tente de comprendre les motivations sous-jacentes des grandes actions actuelles qui, dans un espoir de restructuration urbaine, semblent faire fi du patrimoine historique de la ville ; patrimoine que les citoyens revendiquent pourtant au nom d'une identité locale. *« Que se passe-t-il ? Détruire par dépit ce qui rappelle la splendeur d'une Principauté aujourd'hui anéantie ? »².*

¹ Ouvrage de référence : « *Mais que se passe-t-il à Liège ?* » de OTTE Marcel, dans *Le Vif l'Express*, rubrique web Carte Blanche, avril 2017, (consultable sur www.m.levif.be).

² Ibid.

Il est alors intéressant de faire un bond dans les années 1950-1970 afin de comprendre ce qui s'est passé à Liège ; de comprendre quelle était la politique urbaine de l'époque qui semble avoir « anéanti la Principauté » selon Marcel Otte. Pour cela, il est nécessaire de se questionner sur les motivations premières qui poussent les pouvoirs publics à adopter une telle attitude. L'influence du modernisme et du fonctionnalisme de cette époque, véhiculée par la Charte d'Athènes, n'est pas sans conséquence.

Si on approfondit toutefois l'analyse des travaux à Liège, on constate que la politique Lejeune est en fait très nuancée. Bien qu'empreinte d'une volonté ferme de modernité et de progrès, elle est également porteuse d'un intérêt particulier envers une culture liégeoise forte, comme on peut le constater avec la rénovation du quartier Hors-Château – Féronstrée, dit « quartier des Musées »³.

Se pencher sur cette ambiguïté que présente la posture de Jean Lejeune nous permet donc de comprendre les mouvements et les tendances présentes à cette époque. Nous pouvons ainsi déceler les enjeux urbanistiques et architecturaux qui sous-tendent le projet de rénovation de Liège pour en faire une ville forte, moderne et culturelle.

³ Jean Lejeune utilise cette appellation lors de son allocution prononcée à l'occasion de la pose de la première pierre de l'îlot archéologique Saint-Georges le 17 décembre 1974. Le quartier des musées rassemble, entre autres, l'église Saint-Barthélemy, la maison Curtius, l'hôtel d'Ansembourg, l'hôtel Hayme de Bomal, édifices auxquels vient se joindre le nouveau musée d'art wallon du quartier Saint-Georges.

METHODOLOGIE

I.1. ÉTAT DE LA QUESTION

Il est aisé aujourd'hui de se procurer un ouvrage dans lequel on peut lire et étudier l'évolution de la ville de Liège au travers des âges. Néanmoins, si l'on devait retenir un auteur majeur dans cette analyse, on citerait sans hésiter l'historien Jean Lejeune⁴. De ce fait, en participant activement à la diffusion de l'histoire de la cité durant la période d'après-guerre, Lejeune démontre son engouement pour la notion de principauté. Aux côtés des autorités communales et de l'ASBL Le Grand Liège, dont il fait partie, il apporte son soutien aux expositions visant à valoriser l'important passé culturel de la ville ; cette dernière étant nostalgique de son image de capitale influente d'autrefois. Fortement influent, il entre au conseil communal et est élu échevin des Travaux publics en 1959. Et c'est sous le souffle du courant moderniste que Lejeune met en place une série de projets destinés à relever la Cité ardente. Au travers de cette action, il publie de nombreux ouvrages afin d'expliquer et de promouvoir son programme ambitieux de travaux⁵.

⁴ Ouvrages de référence : La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI^e siècle (1939), Liège : de la principauté à la métropole (1967), etc.

⁵ Ouvrages de référence : *L'avenir de Liège et les travaux publics* (1964), *Liège, du passé à l'avenir* (1970), *Liège, Demain...travaux et projets* (1970).

Au fil du temps, de nombreux auteurs se penchent sur la modernisation de la ville en retraçant un historique précis des travaux qui ont eut lieu. La politique de Jean Lejeune, correspondant à l'esprit de l'époque, est actuellement fortement décriée et critiquée, notamment par les défenseurs du patrimoine architectural. Une situation qui soulève des interrogations lorsque l'on sait qu'il était professeur d'histoire à l'Université de Liège.

I.2. PROPOSITION D'ETUDE

On l'aura compris, Jean Lejeune tient une place importante dans la modernisation de la ville. Tout en valorisant l'identité culturelle de la cité, il porte celle-ci vers un projet d'avenir qui métamorphose complètement son image. Il fait ainsi preuve d'une certaine ambiguïté entre son désir de prospérité d'une culture locale et l'envie d'inscrire Liège dans la tendance moderniste de l'époque.

Cette ambiguïté peut trouver sa source dans les rapports que Lejeune entretient avec les personnes qui l'entourent. En effet, au cours de sa vie, il s'inscrit dans divers réseaux socio-politiques qui tantôt l'inspirent, tantôt le contredisent. Le programme qu'il élabore pour Liège n'est sans doute pas le fruit d'un seul homme, d'une seule pensée.

Il est alors intéressant de se pencher sur la vision de cet historien et, à travers lui, de dégager les mouvements et les influences qui ont pu avoir une incidence sur l'ensemble des réflexions urbanistiques de la ville.

I.3. PROGRAMME D'ETUDE

Afin de saisir le contexte dans lequel s'organise la logique des années de modernisation, il est primordial de faire un retour dans le passé et de comprendre brièvement comment la Cité d'hier s'est développée. Il ne s'agit pas de retracer un historique complet de Liège, mais plutôt de dégager les éléments fondamentaux qui servent d'appui à l'évolution de la ville du XX^e siècle.

Ensuite, une analyse précise des différents acteurs jouant un rôle dans cette évolution, et notamment de la mouvance dans laquelle ils s'inscrivent, amène à dégager les réflexions et les fondements généraux qui permettent de mettre en place les processus décisionnels et les principes urbanistiques des grands travaux de Liège. La personnalité de Jean Lejeune joue évidemment un grand rôle et c'est donc au départ de ses ambitions pour la ville qu'il faut analyser la situation.

Enfin, l'étude d'un quartier nous permet de voir comment ces ambitions se réalisent de manière concrète. Le cas du quartier Hors-Château – Féronstrée est intéressant car l'intervention présente une certaine dualité entre modernisation et conservation. À partir de là, il est alors possible de dégager des tendances et/ou des débats qui jouent un rôle dans les décisions urbanistiques en ce qui concerne la place du patrimoine architectural au sein des mutations opérées.

I.4. RESULTATS ATTENDUS

Ce travail n'entre pas dans les détails de la programmation des travaux effectués lors de la rénovation, bien qu'ils soient le point de départ de l'analyse. Pour cela, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de Jean Lejeune : *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964. ; *Liège : du passé à l'avenir*. Liège, Jean Lejeune, 1970. ; *Liège...demain : travaux et projets*. Liège, échevinat des travaux publics et des musées, 1970.

L'analyse se base d'une part sur les documents réalisés par les différentes administrations de l'époque et, d'autre part, sur une interprétation des rapports humains qu'entretenait Jean Lejeune avec son entourage.

Le but recherché vise à établir une brève synthèse qui permettrait de comprendre et d'appréhender toutes les mécaniques à travers lesquelles s'opère cette modernisation de la cité de Liège. De cela, il est alors possible de dégager les principaux mouvements, acteurs et débats qui tiennent une place prépondérante, aussi bien en amont de la réflexion urbanistique pour la ville que dans la réalisation des travaux.

Afin de faciliter la lecture et la compréhension, le lecteur trouvera dès lors, en fin de travail, une liste reprenant tous les acteurs cités accompagnés d'une brève description bibliographique.

Chapitre I LIEGE A L'AUBE DES GRANDS TRAVAUX : LES INFLUENCES

I.1. RETROSPECTIVE

« Les pulsions architecturales contemporaines, ponctuant le corps de Liège, s'offrent aux voyageurs comme les composantes de la dernière couche d'une histoire stratifiée et longuement sédimentée. »⁶

Moderniser une ville signifie réorganiser les espaces conformément aux besoins et aux tendances du moment⁷.

À Liège, comme dans beaucoup d'autres villes industrialisées, ce processus de modernisation trouve son origine dès le XIX^e siècle. À cette époque, l'industrie liégeoise émerge et s'accompagne d'une urbanisation qui lui est propre. La population augmente rapidement dans le centre pour répondre à l'offre d'emploi. L'industrialisation induit ainsi la croissance de la cité.

⁶ OCCHIUTO, Rita. "Voyage aux rythmes d'une ville-paysage". Dans *Guide de l'architecture moderne et contemporaine 1895-2104 Liège*. Bruxelles, Editions Mardaga & Cellule Architecture de la FWB, 2014, p9.

⁷ « Moderniser une ville ». Dans *Dictionnaire Universalis*.

Néanmoins, les premiers symptômes de cet accroissement démographique se font sentir : entassement de la population ouvrière dans des logements peu qualitatifs et apparition de taudis. À partir de 1848, les autorités prennent les choses en main en établissant des mesures de sécurité et d'hygiène afin d'éradiquer l'insalubrité des taudis. Des travaux d'assainissement sont entrepris, rasant de nombreux quartiers existants devenus trop vétustes, au profit d'une bourgeoisie industrielle naissante.

Cette période de « renouveau » marque la transition entre la ville ancienne d'origine médiévale devenue inadaptée et la ville bourgeoise en développement. On retrouve là une certaine logique adaptative de la ville qui émane d'une évolution culturelle et sociale de la population liégeoise ; pour reprendre les mots de Rita Occhiuto : « La double composante progressiste et culturaliste du XIXe siècle marque une période de croissance urbaine où la bourgeoisie grave la structure de la Ville émergente sur les maillages d'une ancienne Cité pâlisante et du milieu rural qui l'entoure. »⁸

Il est important de bien saisir l'enjeu de la rénovation urbaine du XIX^e siècle en ce sens où elle s'effectue pour répondre à une évolution culturelle inhérente au développement économique de la cité ardente. Bien qu'elle arbore une nouvelle image plus florissante, sa structure urbaine profonde n'en est pas bouleversée⁹.

Même si elle plaide les mêmes arguments, la rénovation du XXe siècle s'en distingue nettement en raison des enjeux sous-jacents qu'elle met en avant.

⁸ OCCHIUTO, Rita. "Voyage aux rythmes d'une ville-paysage". Dans *Guide de l'architecture moderne et contemporaine 1895-2104 Liège*. Bruxelles, Editions Mardaga & Cellule Architecture de la FWB, 2014, p18.

⁹ À ce sujet, voir la conférence de Paul-C. HAUTECLER. *De la ville religieuse à la ville bourgeoise : organisation sociale et urbaine*. Liège, Cycle de conférence Histoire de Liège, 29 mars 2018.

De ce fait, au XX^e siècle, un besoin nouveau se fait sentir : celui de montrer « de quoi on est capable ». La ville industrielle continue son expansion et son développement au travers de nouveaux projets, toujours plus ambitieux, symboles d'une bourgeoisie au caractère fort. L'Exposition Universelle de 1905¹⁰ (fig.1), organisée à Liège, ayant pour but d'afficher la puissance économique de la Belgique, permet ainsi aux architectes de démontrer les potentialités des matériaux nés de l'industrie wallonne.

Un nouveau mouvement apparaît, au caractère international, celui d'une architecture d'avant-garde dite « moderne ».

Ce style se répand rapidement dans la sphère du logement à la suite de la Première Guerre Mondiale. En effet, les techniques de construction moderne semblent pouvoir faire face à la crise du logement. Il faut construire vite, construire beaucoup et construire densément. C'est donc à cette époque que l'on voit apparaître dans le paysage les premières constructions en hauteur.

Avec le crash boursier de 1929, les investissements privés chutent rapidement au profit des commandes publiques sur lesquelles se focalise l'activité des architectes : logements collectifs, équipements communautaires, travaux d'ingénierie etc. L'Exposition Internationale de l'eau de 1939 (fig.2), inaugurant l'ouverture du canal Albert, démontre ainsi toute la puissance, tant architecturale qu'urbaine, du mouvement moderne.

¹⁰ Pour un développement plus approfondi du sujet, nous renvoyons à RENARDY, Christine. *Liège et l'Exposition universelle de 1905*. Bruxelles, La Renaissance du Livre : Fonds Mercator, 2005.



Figure 1 Exposition Universelle 1905. Vue du pont de Fragnée

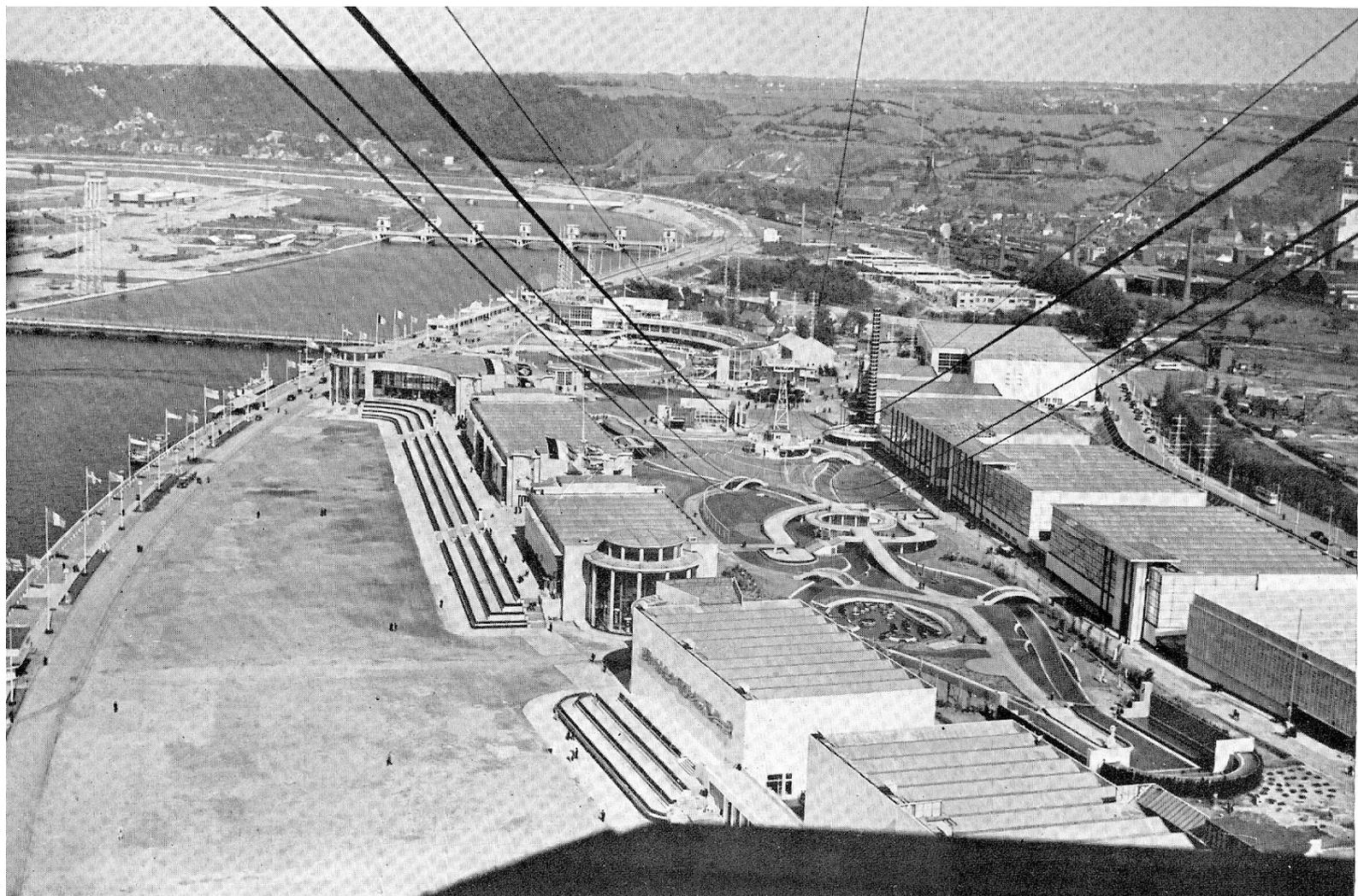


Figure 2 Exposition Internationale 1939. Vue depuis le téléphérique.

La Seconde Guerre Mondiale marque un temps d'arrêt dans cet élan de modernité. Sous domination allemande, tout le pays décline face aux dégâts dus à la guerre (fig.3) et au manque d'investissement dans des ouvrages publics. Après 1945, il faut donc relever les villes d'un point de vue économique et urbanistique et ainsi leur rendre leur lustre d'antan.

À Liège, c'est sous l'impulsion de l'ASBL Le Grand Liège, dont Jean Lejeune fait partie, que la ville exprime son besoin d'un projet d'avenir destiné à relever son économie et à en (re)faire un acteur primordial au niveau européen.

Ce projet d'avenir se base sur une modernisation profonde des infrastructures existantes telles que les commerces et les réseaux de transports, mais également sur une reconsidération des tissus urbains hérités de l'industrie. De ce fait, au sortir de ces multiples « crises » et face aux premiers effets de la désindustrialisation, la ville n'est plus adaptée aux besoins du moment ; elle est vue comme vétuste, dépassée, anachronique...

Dans l'étude du programme de modernisation de la ville, Jean Lejeune souligne qu'« il faut humaniser le bassin industriel liégeois, formé de façon trop anarchique et trop antisociale au XIXe siècle [...] »¹¹.

Plus tard, il écrira également :

« En 1945, au sortir de la deuxième guerre mondiale, Liège a retrouvé la liberté entre ses ponts détruits, ses carrefours dévastés, sa voirie défoncée, ses quartiers partiellement ruinés (9% d'immeubles anéantis). La première préoccupation de la

¹¹ LEJEUNE, Jean. "Liège et la Région liégeoise : œuvre du temps et des hommes". Dans *Le plan d'aménagement de la région liégeoise. Première partie : l'enquête*. Bruxelles, Presses de M. Weissenbruch, 1958, p36.

population et des pouvoirs publics fut de réparer les ravages de la guerre. Cependant, cette tâche n'était pas complètement achevée qu'on s'aperçut – à Liège comme ailleurs – que si la ville du XVIIIe siècle n'avait plus convenu à la société du XIXe siècle, la ville du XIXe siècle avait, à son tour, cessé de répondre à l'évolution en cours, dominée par la seconde révolution industrielle, et aux exigences du proche avenir. »¹²



Figure 3 Pont de la Boverie en 1946. En avant-plan, un ouvrage provisoire remplace le pont détruit pour permettre le passage d'une rive à l'autre.

C'est ainsi que le développement urbain du XX^e siècle rompt avec la tradition pour faire de la cité ardente une ville nouvelle et expérimentale où le passé doit être « oublié » pour construire un avenir plus « moderne ».

¹² LEJEUNE, Jean. *Liège : du passé à l'avenir*. Liège, Jean Lejeune, 1970, p7.

I.2. L'INFLUENCE DU MODERNISME¹³

I.2.1. L'APPARITION DU STYLE INTERNATIONAL

De nos jours, il est habituel de considérer le courant moderniste comme propre au XX^e siècle¹⁴. Il est en effet perçu comme la résultante des développements techniques du siècle précédent qui ont contribué à la révolution industrielle.

Comme explicité plus haut, ce mouvement trouve son apogée suite à la Première Guerre Mondiale. Il faut reconstruire le monde, en éradiquant les erreurs passées, pour accueillir un homme nouveau.

Les architectes de l'époque occupent une place de choix dans ce processus de renouveau. Profitant des avancées techniques, il leur est permis de produire rapidement des habitations qui répondent parfaitement au problème de masses

¹³ Il ne s'agit pas ici de retracer un historique du Mouvement moderne et d'en expliquer les fondements mais plutôt d'en dégager, de manière succincte, les principaux traits qui ont influencé les protagonistes du XX^e siècle à Liège.

Pour un approfondissement sur la question du Modernisme, le lecteur se réfèrera à l'ouvrage de COLLINS, Peter. *L'architecture moderne, principe et mutations 1750-1950*. Marseille, Editions Parenthèses, Coll. Euphalinos série architecture et urbanisme, 2009.

¹⁴ Il est toutefois difficile de limiter un courant de pensées dans le temps ; le terme « moderne » pouvant lui-même désigner toute idée ou pensée novatrice de l'époque. Dans son ouvrage dédié à l'architecture moderne, Peter Collins fait remonter les bases du mouvement moderne au XVIII^e siècle et déclare que « *C'est précisément l'idée de choisir les formes qui paraissent les plus appropriées qui crée l'architecture d'une période donnée.* » Ibid., p28.

à loger, tout en introduisant de nouveaux concepts de beauté et de confort issus de l'industrie (création d'objets du design et d'éléments standardisés)¹⁵.

À partir des années 20, les idées nouvelles véhiculées par les architectes sont rapidement diffusées par la presse, faisant de la recherche d'une nouvelle architecture un problème d'actualité.

En 1927, une rencontre entre les principaux architectes européens se revendiquant du modernisme¹⁶ est organisée en Suisse afin de les présenter comme un groupe homogène. Cette rencontre inaugure les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM) dont l'objectif premier est de confier la gestion des villes aux architectes. Pour ce faire, ils se délient de tout ancrage culturel et traditionnel, leur permettant d'élaborer de nouveaux modèles méthodologiques. Le modernisme rejette alors le passé et l'histoire pour privilégier la fonction et la rentabilité. Les architectures nouvelles doivent être symboles de progrès et d'avenir.

Les notions fondamentales de ce mouvement ainsi que leur diffusion sont abordées dans les deux premiers CIAM.

À l'initiative de Victor Bourgeois, le troisième Congrès aborde les questions de l'habitat et de l'urbanisme.

¹⁵ Pour un approfondissement du sujet, voir le cours de ROUELLE, André. *Connaissance de l'architecture du XXème siècle, 1ère partie : 1900-1939*. Université de Liège, faculté d'Architecture, 2013.

¹⁶ Parmi les protagonistes de l'architecture moderniste en Belgique, on peut citer Victor Bourgeois (1897-1962), Gaston Brunfaut (1894-1974), Huib Hoste (1881-1957) et Stanislas Jasinski (1901-1979).

En 1933, le quatrième Congrès se penche sur le thème de la ville fonctionnelle sous l'égide de Le Corbusier. Les débats portent essentiellement sur l'extension rationnelle des quartiers modernes. S'ensuit l'élaboration d'une charte d'urbanisme, la « charte d'Athènes¹⁷ », qui constitue l'aboutissement de ce quatrième Congrès.

Ce document est achevé et publié en 1941 par Le Corbusier. Il propose une méthode de planification et de construction des villes en définissant quatre fonctions urbaines essentielles : habiter (la vie), travailler (le travail), se récréer le corps et l'esprit (les loisirs) et circuler (les infrastructures de transport). Sont ainsi proclamés les principes de zonages, de hiérarchisation des voies de circulation, de constructions en hauteur, d'implantation d'équipements précis et bien d'autres¹⁸.

Ces concepts, véhiculés par la charte dans le monde entier au travers de publications et/ou à l'occasion d'expositions et de conférences, vont sensiblement influencer les architectes et urbanistes confrontés au problème de la reconstruction après la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

¹⁷ Ne pas confondre avec les conclusions du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, en 1931 et erronément désignées sous le nom de « Charte d'Athènes ».

¹⁸ Pour plus de précisions, se référer à l'ouvrage de LECORBUSIER. *La charte d'Athènes*. Paris, éditions de Minuit, 1957.

1.2.2. LA DIFFUSION DES PENSEES MODERNISTES A LIEGE

Les architectes modernistes vont être à l'origine d'expositions et de conférences, mais également de création de revues destinées à promouvoir un style moderne international.

À Liège, sous l'impulsion des CIAM, la revue « L'Équerre » voit le jour en 1928. Elle permet la diffusion des principaux représentants du modernisme belge et international ainsi que des théories élaborées par les CIAM. C'est une des revues les plus significatives en Europe. Elle ouvre également le champ à toutes les disciplines qui peuvent apporter leur contribution à une architecture dite « meilleure »¹⁹. Divers personnes et métiers, autres que des architectes, sont amenés à nourrir la réflexion sur une architecture logique et fonctionnelle répondant aux besoins d'un homme nouveau dans une ville en progrès.

Les animateurs de la revue concrétisent également leur propagande au travers d'expositions²⁰ qui présentent des formes inédites et des artistes modernes (fig.4).



Figure 4 Affiche de la revue l'Équerre pour l'exposition de 1933.

¹⁹ « Pour une meilleure architecture » est le sous-titre de la revue qui témoigne ainsi de l'engagement militant pour la mise en place d'une architecture et d'un urbanisme novateurs.

²⁰ En 1932, une première exposition se consacre à l'architecture rationnelle dans une galerie privée. En 1933, une exposition d'architecture rationnelle, d'urbanisme et d'art moderne en collaboration avec le Groupe d'Art moderne de Liège, fondé par Georges Linze, est organisée au Palais des Beaux-Arts de Liège.

De cette revue, naît également le « Groupe l'Équerre » en 1935. Il rassemble de jeunes architectes²¹ ayant pour volonté commune de prolonger les engagements de la revue dans un travail concret.

Le Groupe réalise de nombreux plans d'aménagements pour la région liégeoise, notamment celui des Trixhes à Flémalle (1936-1938). Il est également impliqué dans l'élaboration de l'Exposition Internationale de 1939, inaugurant l'ouverture du Canal Albert, à Coronmeuse.

Après l'Exposition Universelle de 1905 destinée à promouvoir le savoir-faire industriel wallon et l'Exposition Internationale de 1930 célébrant les 100 ans d'indépendance belge, l'exposition de 1939 se révèle être l'une des plus intenses en termes de révolution architecturale. Initiée par l'échevin des Travaux Publics en place, Georges Truffaut, la thématique mise à l'honneur est la « technique de l'eau ». Pour établir le schéma urbanistique de l'exposition, l'Équerre sollicite l'avis et le savoir-faire de Le Corbusier.

Tandis que certains pavillons présentés revendiquent une architecture identitaire et nationaliste, tel que le Pavillon allemand d'Emil Fahrenkamp (fig.5), l'Équerre se distingue avec la création d'une crèche pour enfants, la Plaine de jeux Reine Astrid (fig.6), qui témoigne le rejet de la tradition architecturale présente à Liège en s'inscrivant dans une idéologie internationaliste.

²¹ Parmi eux, on compte Émile Parent (1910-1985), Albert Tibaux (1908-1985), Edgard Klutz (1909-1987), Paul Fitschy (1908-1993) et Ivon Falize (1908-1979). Jean Moutschen et Victor Rogister apportent également leur collaboration au groupe.

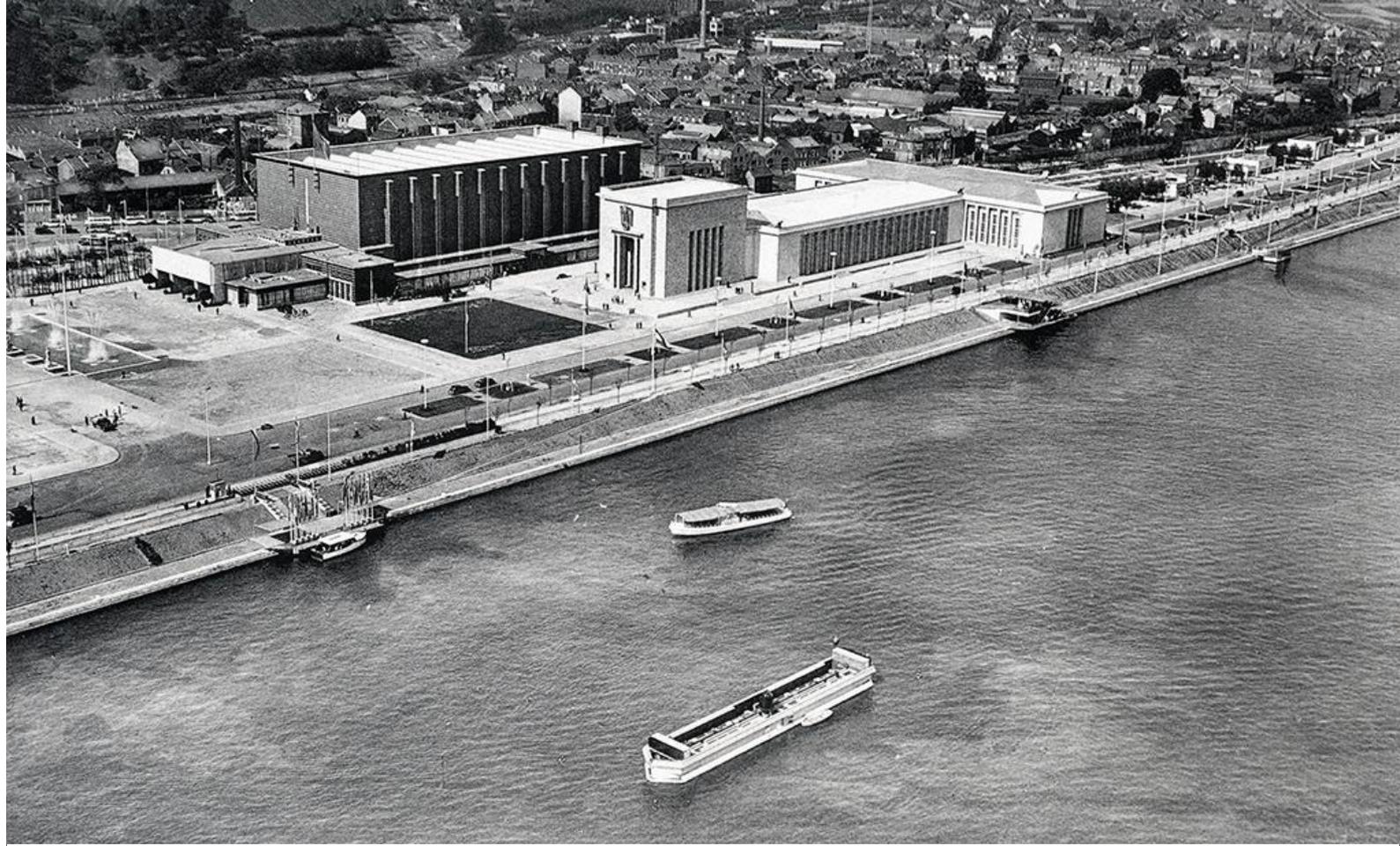


Figure 5 Exposition Internationale 1939. En avant-plan, le Pavillon allemand d'Emil Fahrenkamp. Derrière, le Palais permanent de la ville de Liège de Jean Moutschen.



Figure 6 Exposition Internationale 1939. Crèche pour enfants de la Reine Astrid de l'Equerre.

I.3. LE TOURNANT DE LA GUERRE

Comme dit précédemment, la Seconde Guerre Mondiale marque un temps d'arrêt dans l'expansion du style moderne. L'exposition de 1939 est prématurément fermée, la revue l'Équerre cesse sa parution et le groupe met en suspens ses activités.

Sous occupation allemande, les destructions sont nombreuses à travers tout le pays. L'occupant met alors en place le Commissariat général à la Restauration du Pays (CGRP)²². Divisée en divers services²³, sa « structure devait permettre d'adopter un programme de grands travaux à exécuter par le ministère des Travaux publics, d'accorder aux provinces et communes des subsides en vue de la réparation de leurs dommages de guerre et la réalisation de travaux nouveaux, et d'assurer dans la mesure du possible et par étapes, la reconstruction des biens privés détruits »²⁴.

²² L'objectif du CGRP était de « se rallier une partie de la population par la réparation, la plus rapide possible, des dommages de guerre. Par la même occasion, il s'agissait de résorber le chômage et de relever l'industrie belge afin de lui faire prendre part à terme à l'économie allemande ».

DEMETER, Stéphane. « L'administration belge pendant la seconde guerre mondiale. L'exemple de la gestion du patrimoine culturel immobilier, en particulier à Bruxelles ». Dans *Pyramides*, n°8 (2004), p159-160.

²³ Le CGRP compte trois Services : service de la Reconstruction, service de Mise au Travail et service de Dommages de Guerre.

²⁴ Ibid.

Une nouvelle revue fait également son apparition : la revue « Reconstruction ». Initiée par le Service de la Reconstruction²⁵, elle assure encore le débat entre architecture moderne et traditionnelle dans le cadre de la restauration du pays.

Les architectes sont ainsi amenés à se pencher sur la question de la reconstruction des villes au travers de recherches urbanistiques approfondies et soutenues par un organisme structuré. Néanmoins, la démarche est très vite diabolisée et rejetée étant donné que l'initiative vient de l'occupant allemand.

L'après-guerre laisse donc les villes en crise, notamment d'un point de vue urbanistique ; tout est à reconstruire.

1.3.1. LIEGE FACE AU DECLIN

Liège n'est évidemment pas épargnée par les traumatismes de guerre ; les dégâts y sont considérables. La cité doit être reconstruite, mais en s'adaptant au monde moderne auquel elle fait face. En effet, les avancées techniques n'ont cessé de progresser ainsi que les modes de pensée. La cité doit donc évoluer pour lui permettre d'accueillir l'homme moderne du XX^e siècle.

²⁵ Le Service de la Reconstruction est divisé en 4 sections : planologie, urbanisme, architecture et conservation des monuments. Pour diriger la section urbanisme, les allemands choisissent un belge, Henry Van De Velde, éminent architecte moderne de cette époque de troubles. Sa position est assez ambiguë ; après la guerre, il est écarté pour cause de collaboration et envoyé en exil.

Dans un rapport de 1964, Jean Lejeune déclare :

« Liège change, parce qu'elle subit, comme d'autres villes vivantes, les conséquences d'une série de révolutions – scientifique, technique, économique, politique – qui, accélérées par la guerre 1914-1918, n'ont atteint leur pleine efficacité qu'après la guerre de 1939-1945. Certaines de ces conséquences (les plus connues) ont bouleversé les moyens de communication. D'autres (les plus profondes) ont modifié les fonctions dominantes de la ville et le style de vie de ses habitants »²⁶.

Au sortir de la guerre, la ville de Liège prend ainsi conscience de son déclin et de son inadaptation aux besoins du monde moderne²⁷ :

Au niveau des **voies de communications fluviales**, la Meuse est moyennement accessible en raison de la présence de nombreuses écluses assez vétustes, que ce soit vers le nord ou vers le sud du pays. Seul le canal Albert, voie d'eau moderne, peut accueillir une navigation plus importante. Néanmoins, le transport y est tout de même perturbé à cause des ouvrages provisoires (fig.7) qui remplacent les ponts détruits.

L'absence d'aéroport coupe également la région de toute liaison aérienne.

²⁶ LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p5.

²⁷ Voir les articles de LEJEUNE, Jean. *Liège...demain : travaux et projets*. Liège, échevinat des travaux publics et des musées, 1970, p5-7. Et du GRAND LIEGE. « Mutation d'une métropole. Les grands travaux et la rénovation urbaine. ». Dans *Le bulletin du Grand Liège*, n°74-75 (août-septembre 1970), p1-5.



Figure 7 Pont de la Boverie et le quai Van Hoegarden en 1950 : ouvrage provisoire.



Figure 8 Le quartier Saint-Georges considéré par la ville comme insalubre étant donné la présence de nombreux taudis.

Pour ce qui est du **réseau ferroviaire**, bien qu'un plan d'électrification soit prévu, la traction à vapeur est toujours d'usage. Les gares souffrent également de leur vétusté. Elles sont jugées comme étant démodées et repoussantes par l'ASBL Le Grand Liège qui déclare : « La laideur est partout, mais elle est surtout sensible au voisinage des gares ».²⁸

Au niveau du **réseau routier**, les voiries sont inadaptées à la circulation automobile qui ne cesse de croître. L'absence de voie de contournement contraint les automobilistes à traverser la cité pour rejoindre les agglomérations périphériques ; ce qui renforce l'engorgement dans le centre, au niveau de la Place Saint-Lambert. Les parkings sont également insuffisants et les espaces publics sont donc envahis par les voitures.

Le **centre urbain**, quant à lui, souffre des importantes destructions. Les ruines viennent appuyer la vétusté du bâti existant : le patrimoine religieux est en mauvais état et doit être restauré, les équipements urbains sont vieux et inadaptés, et on compte énormément de taudis (fig.8) dans les quartiers près du centre, ce qui fait fuir la population en dehors de la ville.

De plus, **l'industrie liégeoise** manque, elle aussi, de vitalité depuis l'effondrement financier de Wall Street en 1929. De nombreuses entités ferment leurs portes par manque d'investissement et ne sont pas remplacées par de nouvelles entreprises. Certains industriels préfèrent se délocaliser du centre, sur

²⁸ LE GRAND LIEGE. « Mutation d'une métropole. Les grands travaux et la rénovation urbaine. ». Dans *Le bulletin du Grand Liège*, n°74-75 (aout-septembre 1970), p3-4.

des terrains moins chers. L'offre d'emplois diminue alors ; ce qui induit de nouveau une délocalisation des habitants du centre en faveur de la périphérie²⁹. En raison du dépeuplement, les commerces, petits et grands souffrent et la ville perd de son attractivité.

1.3.2. LES ENJEUX DE LA RECONSTRUCTION

Des solutions doivent être rapidement trouvées pour relever l'ensemble de la Région liégeoise aussi bien d'un point de vue économique qu'urbanistique.

Dans un premier temps, l'État définit, pour l'ensemble du pays, les grands travaux à opérer en priorité. L'objectif est de réparer les dégâts majeurs issus de la guerre et d'achever les ouvrages qui avaient déjà été entrepris avant le conflit afin de répondre aux besoins immédiats.

Ensuite, dès 1948, le Groupe l'Équerre reprend du service en se portant garant des concepts de la charte d'Athènes. Le Groupe se voit ainsi confier par l'État l'étude d'un plan d'aménagement global de la Région liégeoise dans le but de constituer une agglomération liégeoise - une « métropole régionale » - florissante. En incorporant de nouveaux territoires communaux, Liège peut profiter de nouveaux atouts économiques (nouveaux territoires à investir, nouvelles entreprises, augmentation de l'offre d'emploi et du nombre d'habitants, etc.).

²⁹ Alfred Putzeys, industriel liégeois et membre de l'ASBL le Grand Liège, attire d'ailleurs l'attention sur ce problème au travers d'une des revues de l'association : PUTZEYS, Alfred. « Liège Et Son Agglomération En Péril : Faits, Causes Et Remèdes ». Dans *Le Grand Liège*, 1946. p18.

La Région, dans sa globalité, serait alors à même de conjurer les premiers effets de la désindustrialisation et de faire face à l'enjeu démographique.

À l'échelle de la ville, cette redéfinition du cadre géopolitique de Liège en tant que métropole s'illustre par la volonté de l'ASBL Le Grand Liège d'y implanter le siège de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)³⁰ en 1952 avec l'aide de Jean Royer, architecte-urbaniste français. Bien que cette implantation puisse permettre à la ville de retrouver son image de « capitale industrielle », les membres de la CECA se tournent vers Luxembourg plutôt que Liège.

Suite à cet échec, la ville souhaite apporter sa contribution à l'Exposition Universelle de Bruxelles de 1958³¹ avec la création du Palais des Congrès (fig.9) par l'Équerre ainsi que de la nouvelle gare des Guillemins (fig.10) par le jeune Groupe d'architectes-urbanistes EGAU³².

³⁰ L'idée de la CECA est née du plan élaboré en 1950 par le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman. Le plan propose un projet de construction européen via la mutualisation du charbon et de l'acier européen, régie par des institutions supranationales. La CECA est officiellement instituée par un traité signé le 19 mars 1951 entre l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

<http://www.unite-europe.eu/communaute-europeenne-du-charbon-et-de-lacier-CECA/>
(consulté le 10/06/2018)

³¹ L'exposition Universelle de 1958 est la première exposition qui se déroule après la guerre. Elle est attendue avec impatience. Il s'agit surtout d'une exposition de travaux d'ingénierie. Les ouvrages présentés relèvent d'une architecture nouvelle au travers de laquelle sont exprimées les dernières avancées technologiques.

³² Le Groupe EGAU (Études en Groupe d'Architecture et d'Urbanisme) est une association d'architectes formée par Charles Carlier (1916 - 1993), Hyacinthe Lhoest (1913-1983) et Jules Mozin (1914-1995).



Figure 9 Palais des Congrès de Liège par L'Équerre, 1958.



Figure 10 Gare des Guillemins de Liège par EGAU, 1958.

Mais c'est au travers de son nouvel échevin des Travaux Publics et des Musées que la métropole trouve son originalité. Élu en 1959, Jean Lejeune fait la synthèse des projets de la Ville et de l'État en proposant un plan de rénovation urbaine. Ce plan vise à moderniser la structure profonde de la cité tout en sauvegardant son patrimoine culturel qui participe activement à l'identité de Liège.

Chapitre II LES ANNEES 1950-1970 : LIEGE EN ACTION

II.1. UN PROJET D'ENVERGURE

« Il fallait agir, et agir sans tarder. Ce qui ne veut pas dire sans idées directrices : celles-ci furent exposées aux commissions réunies du Conseil communal en 1960-1961, adaptées aux programmes du Ministère des Travaux publics de l'État (...) et du Ministère des Communications (...), mises au point avec le concours de certains groupes privés d'urbanistes et d'architectes et, bien entendu, des services municipaux qui, dès 1948, avaient dressé une première carte répartissant les zones résidentielles, commerciales, semi-industrielles et vertes dans l'espace urbain. »³³

À travers ces mots, Jean Lejeune manifeste son engouement pour un projet de grande envergure impliquant une multitude d'acteurs nouveaux. La réflexion sur Liège métropole doit aborder toutes les problématiques liées à la structure-même de la cité, mais également au positionnement de la ville dans une stratégie territoriale à plus grande échelle.

³³ LEJEUNE, Jean. *Liège...demain : travaux et projets*. Liège, échevinat des travaux publics et des musées, 1970, p6.

II.1.1. ETUDE PREALABLE

Suite à la demande de l'État concernant l'étude d'un plan d'aménagement, le Groupe l'Équerre décide de réaliser une sorte de compte rendu sur la situation de la région et de ses besoins. C'est une démarche innovante en Belgique. Ainsi, « l'Enquête »³⁴ permet aux autorités concernées de prendre conscience des potentialités du territoire industriel pour y intervenir de manière méthodique. Elle mobilise de nombreux spécialistes afin d'aborder tous les domaines : géographie, typo-morphologie, démographie, etc. Les résultats sont présentés en 1952 lors d'une exposition publique à la Boverie. Suite à cette enquête, le Groupe l'Équerre publie un deuxième ouvrage³⁵ en 1966 ayant pour but de faire la synthèse des observations faites et de proposer un plan directeur d'aménagement.

Bien qu'il ne reçoive aucune sanction légale³⁶, ce document influence fortement les débats concernant l'évolution urbanistique de la ville.

Dans ses grandes lignes, le plan propose de structurer la région autour d'un centre urbain dense avec des zones résidentielles et des pôles de soutien périphériques.

³⁴ Bureau d'Architecture et d'Urbanisme L'ÉQUERRE. *Le plan d'aménagement de la région liégeoise. Première partie : l'enquête*. Bruxelles, Presses de M. Weissenbruch, 1958.

³⁵ Bureau d'Architecture et d'Urbanisme L'ÉQUERRE. *Liège, métropole régionale. Options fondamentales de développement et d'aménagement : document de travail*. Liège, 1966.

³⁶ Par la loi organique de 1962, on favorise les plus petits secteurs d'aménagement (à l'échelle d'une ou de plusieurs communes).

Cette réflexion influence nettement l'implantation des différentes infrastructures : université³⁷, zones de logements, parcs industriels, pôles commerciaux en périphérie, etc.

Mais la réflexion la plus marquante concerne sans doute l'établissement d'un réseau routier solide. Il apparaît, en effet, que Liège se niche au milieu d'un carrefour routier important à l'échelle du pays et de l'Europe. Différentes autoroutes, construites ou en projet, passent à proximité du centre urbain. Il est donc nécessaire que la ville hiérarchise l'ensemble de son réseau interne et de ses voies d'accès pour profiter de cette position exceptionnelle sans nuire à sa morphologie existante.

II.1.2. PROGRAMME POUR LIEGE³⁸

En faisant la synthèse de tous ces éléments, Jean Lejeune propose un vaste programme de travaux basé sur deux aspects : la rénovation du corps urbain et celle des artères de la ville.

³⁷ L'implantation de l'Université de Liège au Sart Tilman est suggérée par le Groupe l'Équerre au recteur, Marcel Dubuisson, suite aux résultats de l'Enquête qui révèlent l'envie de créer une cité universitaire. Le nombre grandissant d'étudiants face à des bâtiments jugés vétustes et trop dispersés à travers la ville semble poser problème.

³⁸ Le présent point propose un résumé du programme présenté dans l'ouvrage de LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964.

a) Rénovation des artères de la ville

- Liaison au réseau autoroutier

Cette partie du programme est entreprise pour s'insérer dans la logique des travaux autoroutiers prévus par l'État autour de Liège. Le maître mot est la « fluidité » de la circulation automobile ; le but étant de soulager un maximum les centres urbains qui souffrent d'un flux de passage grandissant.

De nombreuses autoroutes sont prévues aux abords de la cité (fig.11). Cette proximité permet de faire transiter la majeure partie du flux en contournant la ville et ainsi, de désengorger le centre. À l'initiative de l'ASBL Le Grand Liège³⁹ (fig.12), un projet de pénétrantes est alors mis en place afin de relier la région de Liège à ce réseau. Jean Lejeune ne manque pas de déclarer : « De même qu'au XIXe siècle, la « Cité ardente » avait été reliée aux chemins de fer, de même la métropole du XXe siècle devait l'être aux autoroutes »⁴⁰. Deux pénétrantes, permettant de contourner le centre-ville, sont ainsi prévues : l'une rejoignant le pont de Seraing et l'autre le pont des Bayards et le port de Coronmeuse.

Se pose ensuite la question du raccordement du centre-ville en lui-même à l'autoroute. Le projet « de la Corniche » (fig.13) propose alors une liaison depuis la pénétrante du pont des Bayards, en passant à flanc de colline, pour aboutir, d'un côté, près de la gare Palais et de l'autre, près de la place de la République

³⁹ En 1957, L'ASBL Le Grand Liège présente un programme minimum de travaux à effectuer, dans lequel on peut lire le projet de raccordement de la région liégeoise au réseau des autoroutes : PUTZEYS, Alfred. Dix travaux en cinq ans. Dans le *Bulletin du Grand Liège*, n°24, p9-22.

⁴⁰ LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p9.

française. Ce dernier est vite abandonné au vu des travaux importants qu'il fallait effectuer sur la colline pour le réaliser. De plus, il introduit la circulation directement dans le centre déjà fortement engorgé et n'apporte donc aucune solution à la traversée d'est en ouest de la ville.

Pour optimiser cette traversée est-ouest, Jean Lejeune propose la création de « percées » (fig. 14) qui s'intègrent au projet autoroutier de l'État et sont donc prises en charge par lui. L'identification des percées est évidente : « comme il est indispensable de franchir la Meuse pour traverser la ville de l'est à l'ouest et qu'on ne peut la traverser qu'en utilisant les ponts, il suffisait de prendre, comme point de départ de deux liaisons urbaines vers l'autoroute, les ponts de la Boverie et les ponts Saint-Léonard situés directement à l'amont et à l'aval de l'axe traditionnel. »⁴¹

Sont donc étudiés deux pénétrantes :

- Une liaison Loncin - Avroy - Pont de la Boverie (actuel pont Kennedy)
- Une liaison Rocourt - Sainte-Walburge - Pont Saint-Léonard (actuel pont Maghin).

Malheureusement, ces pénétrantes ne seront jamais réalisées dans leur totalité. En effet, les riverains émettent de vives contestations tant les travaux demandés sont destructeurs et peu soucieux du caractère naturel ou bâti des lieux.

⁴¹ Ibid., p10.

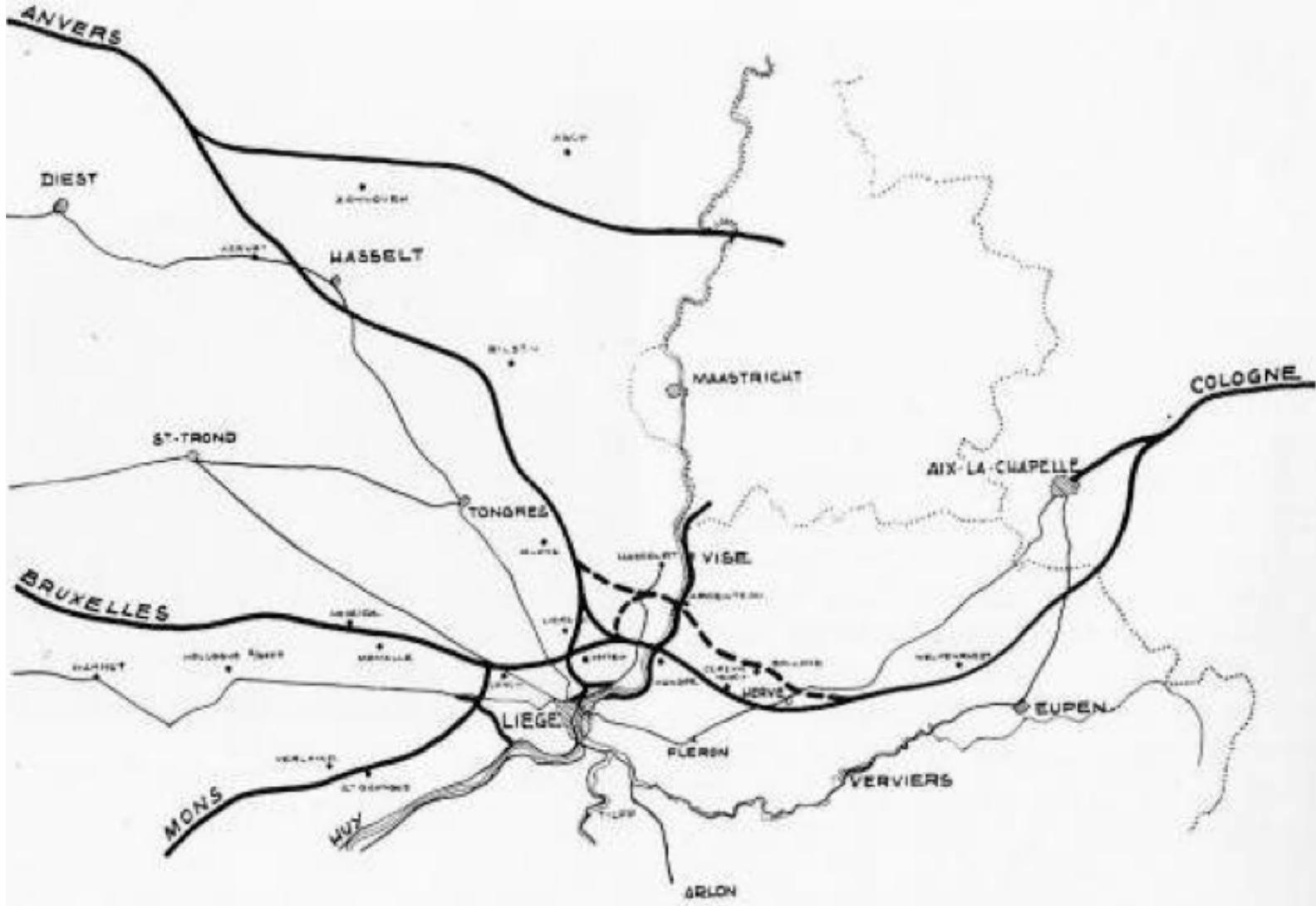


Figure 11 Carte des autoroutes autour de Liège présentée dans le Bulletin du Grand Liège, 1954.

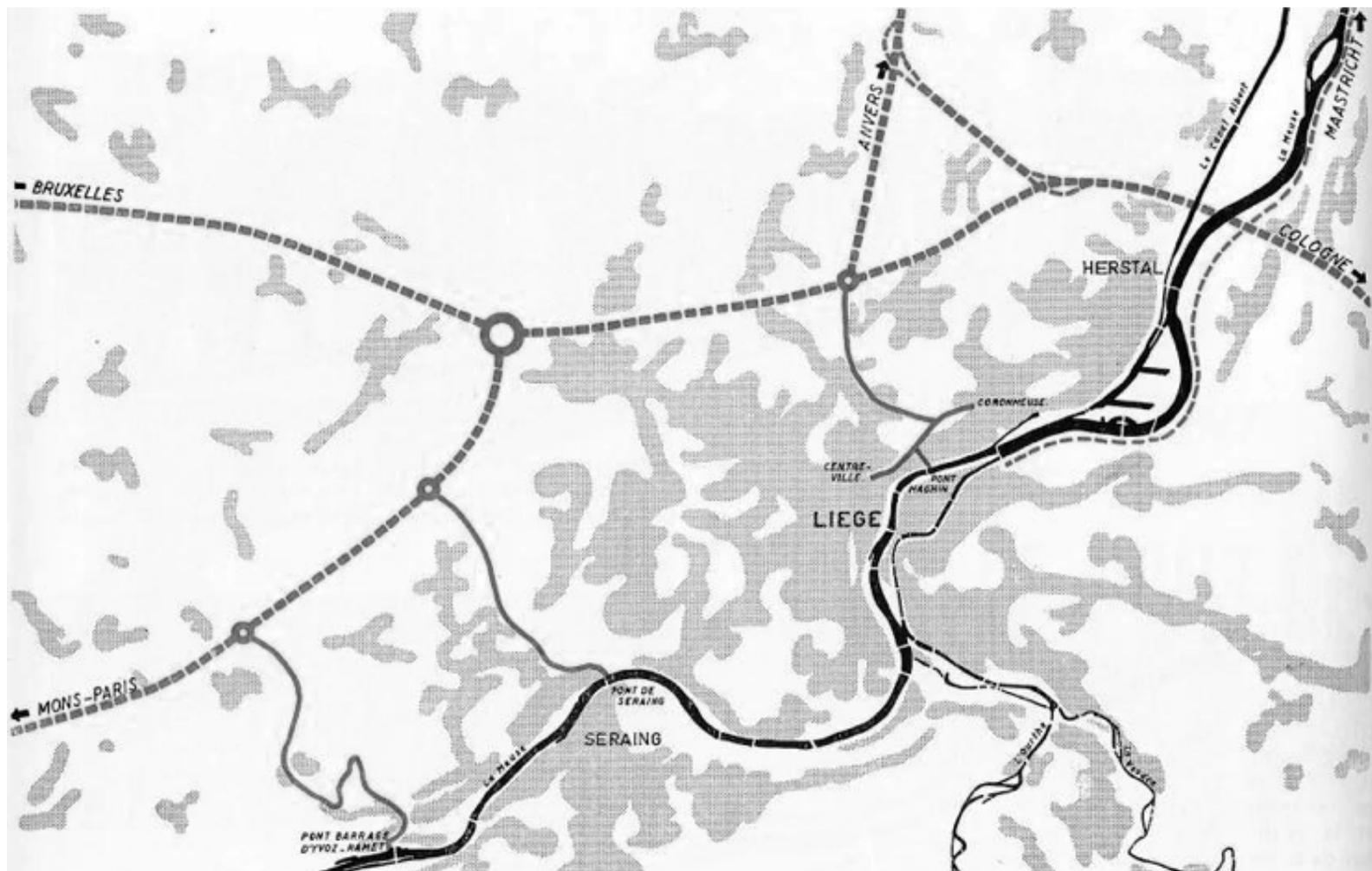


Figure 12 Les pénétrantes proposées par Le Grand Liège en 1957 dans son « Programme de cinq ans ».



Figure 13 Projet de la route de la Corniche

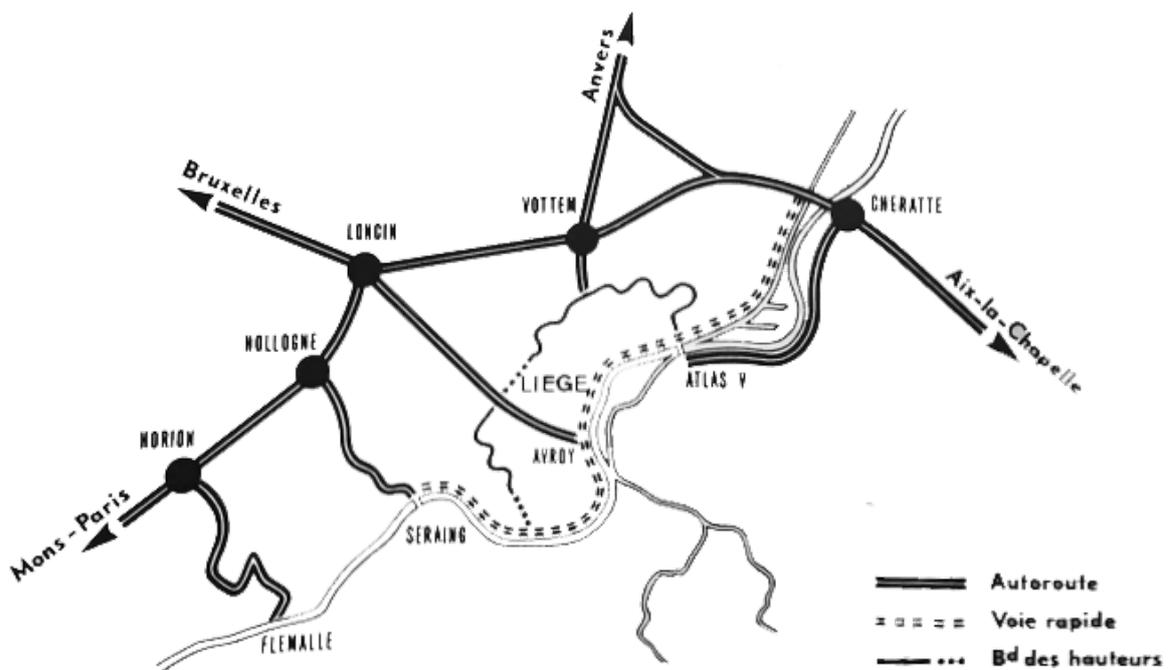


Figure 14 Les grandes voies de circulation à Liège.

Par contre, en ce qui concerne la traversée de nord en sud, le travail est plus aisé. Ce rôle est, de ce fait, déjà pris en charge par les quais de Meuse. L'idée est donc de les transformer en voies rapides afin d'optimiser la circulation automobile. Cet axe est ensuite prolongé par une route, le long de la rive droite de la Meuse, reliant le pont Atlas à Cheratte où il est possible de se connecter à l'autoroute de Bruxelles.

En 1964, sur base de l'exemple de la capitale belge, est tout de même proposé un projet d'envergure qui consiste à couvrir la Dérivation afin de la transformer en un énorme boulevard assurant à lui seul la traversée nord-sud de la ville⁴² (fig.15). Néanmoins, les financements nécessaires et l'ampleur des travaux ne permettent pas de faire aboutir l'idée. Les instigateurs du projet regrettent que ce dernier ne voie jamais le jour au vu de l'opportunité qu'il représente de désengorger complètement les quais de Meuse dévolus à la circulation automobile.

Figure 15 Projet du boulevard de la dérivation avec les deux pénétrantes autoroutières.



⁴² Ibid., p15-16.

- Travaux intérieurs

De nombreux travaux de rénovation et d'embellissement des rues sont entrepris afin de présenter une ville digne de sa position stratégique et des projets qu'elle prévoit. À cet effet, les trottoirs sont réfectionnés (fig.16) et les boulevards arborés.

La municipalité procède également à un grand changement en termes de circulation interne. De ce fait, après avoir abandonné les tramways et leurs câbles au profit d'autobus, plus modernes, rentables et moins encombrants, elle souhaite mettre en avant l'utilisation de ces nouveaux transports en commun. Pour ce faire, elle entreprend la création de nombreux parkings ainsi qu'une hiérarchisation des circulations privées et publiques par la création de « couloirs » totalement dévolus au passage des transports en commun.



Figure 16 Réfection des trottoirs.

b) Rénovation du corps urbain

L'étude préalable de la situation du centre relève trois problèmes imminents sur lesquels se fonde une politique de rénovation du bâti par démolition-reconstruction.

Premièrement, beaucoup d'entreprises disparaissent ou déménagent en raison de la vétusté des installations et de leur implantation assez restreinte et difficile d'accès. Les commerces en gros sont donc délocalisés du centre vers des pôles commerciaux périphériques où il leur est possible de se développer en ayant un accès plus aisé aux grandes circulations autoroutières. C'est notamment le cas de l'entrepôt public des Douanes qui déménage de la rue Paradis à la rue de Namur, du marché aux denrées périssables des quais de la Meuse et de l'abattoir qui sont tous deux déplacés dans la plaine de Droixhe (fig.17). Les fonctions commerciales du centre sont, quant à elles, stimulées via la création d'un réseau de « shopping-street »⁴³ dont l'objectif est également de restituer le cœur de la ville aux piétons. À cet effet, la plupart des trottoirs, autrefois pavés, sont dallés avec le concours financier des commerçants afin d'offrir un confort maximum aux usagers.

Deuxièmement, l'exode démographique que subit la ville depuis le début du siècle fait perdre son attractivité au centre urbain. Une politique double est alors mise en place. D'une part, elle assure un assainissement des nombreux taudis localisés dans des quartiers étriés tel que Saint-Georges. D'autre part, elle promeut une modernisation de ces quartiers en augmentant les capacités

⁴³ L'exemple de la rue commerciale en Neuvise s'est révélé très convaincant aux yeux des autorités qui n'hésitent pas à adopter le concept dans le quartier de la cathédrale Saint-Paul.

résidentielles avec l'édification d'immeubles à appartements. Ces constructions en hauteur sont très rentables pour la ville. Non seulement elles ont l'avantage d'être rapidement érigées grâce à l'évolution des techniques, mais elles sont également moins coûteuses aussi bien à l'achat qu'à l'entretien. Pour permettre ce genre d'édifice, les autorités procèdent à une modification du « Règlement sur les Hauteurs et les Bâtisses »⁴⁴. Les constructions en hauteur sont alors contenues dans des zones dégagées et lumineuses, tels que les boulevards et les quais, afin d'accueillir une population plus dense à proximité du centre commercial tout en préservant son caractère et ses bâtiments historiques.

Toujours dans cette politique double, la municipalité profite des vastes espaces laissés à l'abandon par les industries pour y implanter de nouveaux quartiers résidentiels. C'est le cas notamment de l'ancien champ des manœuvres de l'armée à Droixhe qui accueille le projet dessiné par le groupe EGAU en 1954 (fig.18).

Enfin, un programme de restauration est mis sur pied pour (re-)mettre en valeur le patrimoine bâti et historique liégeois qui, depuis la guerre, souffre d'un vieillissement important. L'enjeu est double car la ville doit pouvoir conserver ses témoins archéologiques dans un intérêt aussi bien culturel et artistique que touristique, tout en s'adaptant à la modernisation du commerce, de l'habitat et de la circulation qui ne cesse d'évoluer pour satisfaire les nouveaux modes de vie.

⁴⁴ Ce règlement limitait fortement l'édification de constructions à étages. Son changement est approuvé lors du conseil communal du 29 mars 1963 afin de stimuler la vente de terrains pour la construction d'immeubles.



Figure 17 Vue actuelle du marché couvert de Droixhe.



Figure 18 Cité de la plaine de Droixhe par le Groupe EGAU 1950-1976

Jean Lejeune attire l'attention sur l'opportunité de profiter du tourisme, « d'une politique « conservatrice » (...) qui, psychologiquement et matériellement, « rapporte ». À une condition cependant : c'est qu'elle ne tue pas lentement et sûrement la vie quotidienne et la vie des affaires. »⁴⁵ Or, comme dit plus haut, les commerçants souffrent de leur implantation souvent vétuste, étroite et difficile d'accès. Il faut donc élaborer une politique qui concilie ces deux tendances en visant trois objectifs :

- La conservation, la restauration, la présentation de monuments religieux et civils historiques, et la protection de certains sites.
- La conservation et la modernisation de monuments culturels.
- L'adaptation du centre commercial et son extension sur la partie voisine de Féronstrée.

Cette partie du programme est étudiée dans le troisième chapitre de ce travail, à travers l'étude de la modernisation du quartier Hors-Château – Féronstrée dit « Quartier des Musées ».

⁴⁵ LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p33.

II.2. DES PERSONNALITES PREDOMINANTES

À travers son programme ambitieux, Jean Lejeune sollicite de nombreuses personnes qui prennent alors part aux débats et aux décisions faisant émerger le plan de modernisation tel que proposé. Certains le soutiennent, d'autres le contredisent.

Nous pouvons relever trois types d'acteurs jouant un rôle dans les travaux de la cité, tant en amont des réflexions que dans leur réalisation :

Premièrement, c'est sous l'impulsion de grandes associations soucieuses du développement économique, culturel et urbanistique que la cité exprime son besoin de modernité et de projet d'avenir.

Ensuite, pour mener à bien un tel projet, il faut asseoir ces ambitions au sein des débats politiques. Des fonds doivent être débloqués, des réglementations adaptées, etc. Les politiciens jouent alors un rôle décisif dans la concrétisation d'un programme cohérent et réalisable.

Enfin, ce programme trouve son expression au travers de divers techniciens, chacun empreint de leur formation, de leur savoir-faire et des tendances auxquelles ils sont sensibles.

II.2.1. LES ASSOCIATIONS

a) Le Grand Liège (fig.19)

Cette association, au départ privée, voit le jour en tant qu'ASBL le 1^{er} janvier 1937 sous la présidence de Georges Truffaut. Elle se donne comme objectif de « conserver et rendre à la Ville de Liège, en particulier, et à la Région wallonne en général, un essor économique plus grand, un rayonnement intellectuel plus vivace, en un mot une renommée digne d'une grande ville »⁴⁶. Pour ce faire, l'association organise régulièrement des événements à caractère scientifique, artistique, touristique, folklorique et sportif afin de sensibiliser la population à ses ambitions.

Elle met notamment sur pied l'Exposition internationale de l'Eau de 1939 imaginée par Georges Truffaut. Au travers de cette exposition, qui constitue un outil formidable de promotion pour la ville, il montre que la question de l'aménagement urbain est un facteur important de développement économique et du bien-être d'une société.

Conscient des richesses locales et des mutations socio-économiques de l'époque, l'ASBL le Grand Liège s'emploie donc à soutenir les autorités dans leur recherche d'un développement optimal de la région liégeoise.

⁴⁶ Historique du Grand Liège sur <http://www.legrandliege.be/0125/fr/Historique>

Lorsque la seconde guerre mondiale éclate, l'ASBL, comme beaucoup d'autres associations, met en suspens ses activités. Son nom, « Gross Lüttich » en allemand, est néanmoins utilisé par l'occupant pour illustrer la structure⁴⁷ qu'il tente de mettre en place pour la reconstruction de la ville et de ses alentours.

À la libération, le Grand Liège reprend du service pour faire face au problème de la reconstruction et du déclin de Liège. Se succèdent alors des présidents confrontés au problème. Chacun tente d'y répondre en menant des actions dictées par une vision réaliste de la situation ainsi qu'un attachement au pays de Liège ; le but étant de rendre à la cité son rang de grande ville influente qu'elle occupait autrefois. Respectivement, Edgard Frankignoul, industriel liégeois, fait face à la reconstruction des infrastructures industrielles, urbaines et de transport ; Georges Thone, imprimeur liégeois, propose la candidature de Liège pour l'installation du siège de la CECA ; et Jean Lejeune, professeur et échevin des travaux publics et des musées, soutient un programme important de rénovation urbaine pour la ville.⁴⁸



Figure 19 Logo de l'ASBL

Le Grand Liège

⁴⁷ Nous renvoyons le lecteur au point I.3

⁴⁸ Après Lejeune, se succèdent Jacques Levaux qui favorise l'expansion de l'ULg au Sart-Tilman et soutient la création d'une Communauté urbaine ; Jean-Maurice Dehousse, bourgmestre de Liège, qui favorise le développement de l'aéroport de Bierset, l'arrivée du TGV et la réalisation du Trilogiport ; et Michel Foret, ancien ministre liégeois, qui souhaite placer Le Grand Liège au cœur d'une dynamique urbaine supracommunale, contribuer à la dimension internationale de la ville et de la province, développer une force fédérative susceptible de mettre en avant les atouts de Liège et apporter un soutien aux manifestations importantes organisée dans l'ensemble de la province, apportant ainsi à l'association un caractère provincial.

b) La Jeune Chambre économique de Liège

Cette association est fondée en 1949 comme Section Junior de la Chambre de Commerce de Liège en se rapprochant de la forme d'une ASBL. En premier lieu, elle s'intéresse au développement de liaisons aériennes par hélicoptère dans la cité⁴⁹.

Léo Wery, responsable des relations publiques à l'Université de Liège, devient président de la Jeune Chambre en 1964 et élargit les objectifs de l'association en l'engageant dans la promotion de « Liège, métropole régionale ». Sont alors intégrés à la JCEL de futurs ministres, professeurs d'université et dirigeants d'entreprises, soucieux de l'avenir de leur région en pleine croissance. Parce qu'ils sont conscients des débats en cours, leur objectif est d'apporter aux dirigeants des idées nouvelles en termes de développement économique et urbanistique et ainsi de se faire entendre au nom de l'intérêt général d'une métropole en devenir.

La Jeune Chambre déplore les opérations de rénovation isolées et prône une politique de développement régional. « Il faut voir l'agglomération liégeoise dans son ensemble et se projeter en l'an 2000 pour répondre aux besoins du futur »⁵⁰, déclare Léo Wery qui regrette qu'un schéma directeur pour le développement de la région ne soit pas encore légiféré.

⁴⁹ Dont demeure l'héliport encore aujourd'hui.

⁵⁰ <http://jeunechambreliège.be/accueil/la-jeune-chambre-une-ong-avant-la-lettre/>

En 1961, ce dernier rencontre Jean Englebert, ingénieur architecte et professeur à l'Université de Liège. Il est également président de la Commission sur l'Avenir du Centre Urbain⁵¹ ; position qui interpelle Léo Wery qui lui propose alors de se joindre aux débats et aux réflexions de l'association. En 1964, avec d'autres membres et avec la collaboration de l'ASBL Le Grand Liège, ils organisent un grand colloque : « Liège en l'An 2000 ». De nombreux experts français sont invités à apporter leur réflexion sur le développement de la métropole liégeoise dans tous ses aspects⁵². Sur base des conclusions du colloque, la Jeune Chambre demande aux autorités l'élaboration d'un plan à long terme pour Liège et son agglomération. Elle réclame également un urbanisme démocratique ainsi que les commissions consultatives régionale et d'agglomération prévues par la loi organique de 1962 et toujours inexistantes.

À l'issue de ce colloque, Jean Englebert montre également son opposition au plan autoroutier présenté par le groupe l'Équerre et soutenu par la municipalité. En effet, à la place des grandes pénétrantes prévues qui amènent la circulation automobile jusque dans le centre, il propose de superposer le réseau autoroutier au réseau de chemins de fers existants qui ceinture la ville.

Même s'il présentait une solution moins invasive pour le centre, le projet de Jean Englebert n'est pas retenu par les autorités, dont notamment Jean Lejeune, qui étaient déjà favorables au plan de l'Équerre.

⁵¹ En 1962, la Commission entreprend une analyse systématique des besoins des fonctions qui font de Liège une métropole moderne : habiter, travailler, circuler, se récréer.

⁵² Pour un compte rendu détaillé des débats du colloque, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de La JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE de Liège. *Demain nos villes ... Liège en l'an 2000. Colloque organisé par la jeune chambre économique de Liège les 6 et 7 novembre 1964*. Liège, éditions Desoer, 1965.

La JCEL s'insurge alors contre la politique du « fait accompli » dont font preuve les autorités liégeoises en matière d'urbanisme. À la sortie du Plan Particulier de la Place Saint-Lambert et de ses abords en 1968, l'association tente d'enrayer cet urbanisme qu'elle juge secret et anti-démocratique. De ce fait, dans une interview concernant le projet de la Place Saint-Lambert, Léo Wéry dénonce l'adoption systématique de projets qui s'élaborent en sollicitant peu de personnes ou en tout cas en se limitant à des experts choisis en toute discrétion⁵³. Il dénonce également le manque d'informations et de sensibilisation auprès de la population, se limitant souvent à l'enquête publique prévue par la loi. Selon lui, le manque de débats en amont des projets ne peut qu'aboutir à des solutions dépassées au moment de leur réalisation.

En 1969, l'association publie un mémorandum sur le Plan Particulier de la Place Saint-Lambert et demande que le projet soit revu et débattu. Cette contestation est rapidement suivie par d'autres qui mettent alors un frein considérable à la réalisation du Plan, laissant pendant de longues années le cœur de la ville totalement éventré, avant qu'un nouveau projet soit proposé par l'architecte Claude Strebelle vers 1980.

⁵³ Cette tendance à présenter des projets déjà bouclés par des techniciens privés est reprochée à Jean Lejeune dès 1960 lors du conseil communal du 30 mai.

II.2.2. LES POLITICIENS

Comme dit précédemment, les autorités locales en matière de développement économique et urbanistique sont fortement sollicitées par l'ASBL Le Grand Liège et la Jeune Chambre économique. Bien que ces associations soient au départ apolitiques, leurs membres sont souvent présents dans la sphère politique liégeoise.

C'est notamment le cas de Jean Lejeune. En tant qu'historien de la principauté de Liège et professeur à l'Université, il voit ses travaux et ses ambitions appréciés par l'ASBL Le Grand Liège dont il devient secrétaire général. Ses idées en matière de développement pour la cité de Liège coïncident fortement avec celles de Georges Thone, président de l'association. Avec l'appui de ce dernier, Lejeune se présente alors à l'administration communale et se fait élire conseiller communal libéral ; et, en 1959, il est nommé échevin des Travaux Publics et des Musées de la Ville de Liège.

Ce poste lui permet alors de concrétiser ses ambitions pour la ville. Dès 1961, il présente officiellement au Conseil communal son programme de rénovation « qui a pour but de préparer l'avenir de la Cité tout en sauvegardant les fonctions et le patrimoine hérités du passé, [ce plan] est la projection dans les faits d'une véritable doctrine de la ville ». ⁵⁴

⁵⁴ LE GRAND LIEGE. « Mutation d'une métropole. Les grands travaux et la rénovation urbaine. ». Dans *Le bulletin du Grand Liège*, n°74-75 (août-septembre 1970), p5.

La plupart des membres de l'administration⁵⁵ restent sceptiques face à ce plan jugé très ambitieux, trop coûteux et peu flexible. Ils reprochent à Jean Lejeune de leur présenter, en séance d'étude, un projet déjà bien déterminé et réalisé avec des services privés sur lequel il est alors difficile de débattre. Néanmoins, il peut compter sur le soutien de ses pairs au Parti pour la liberté et le progrès comme Auguste Buisseret et notamment Maurice Destenay. Ce dernier, d'abord échevin libéral, succède à Buisseret comme bourgmestre de la ville de Liège en 1963. Également Ministre d'État en 1966, il peut, grâce à sa position, soutenir et concrétiser le programme de rénovation urbaine proposé par Jean Lejeune malgré les réticences.

Pour rendre son projet viable d'un point de vue économique, Lejeune propose alors de combiner des financements publics et privés en faisant intervenir l'État (Fonds de route) pour la liaison aux autoroutes et les nouvelles constructions par des promoteurs locaux. Il s'appuie également sur les législations en cours comme la loi taudis de 1953, qui lui permet de faire raser de nombreux quartiers pour cause d'insalubrité, ainsi que le règlement sur les hauteurs de 1963, lui permettant de faire construire des bâtiments à étages autour du centre.

De plus, il ne manque pas de promouvoir son programme au travers de nombreuses publications, propagées sous l'égide de l'ASBL Le Grand Liège dont il prend la direction en 1965.

⁵⁵ Notamment des membres du Parti Social belge comme Charles Bailly, échevin des travaux publics avant l'arrivée de Jean Lejeune.

II.2.3. LES TECHNICIENS

a) Les urbanistes

En termes de travaux urbanistiques, le Groupe l'Équerre est très présent dès l'entre-deux guerres. Comme expliqué précédemment, il s'impose comme le porteur des concepts de la charte d'Athènes ; son travail est représentatif de l'architecture de la seconde génération du mouvement moderne⁵⁶. La municipalité le charge donc très vite de l'élaboration de divers plans urbanistiques pour la région liégeoise.

Les convictions du groupe sont vivement soutenues par L'ASBL Le Grand Liège qui voit en cet acteur le garant d'un projet d'avenir pour la cité. C'est d'ailleurs cette même raison qui pousse l'État à lui commander le plan d'aménagement de l'agglomération liégeoise.

Le Groupe l'Équerre devient alors une sorte de « maître à penser » vers lequel se tourne Jean Lejeune pour mettre en place son programme ambitieux de travaux. À l'occasion du colloque organisé par la JCEL, le groupe présente un projet de réaménagement qui s'inscrit dans les idées de l'échevin en prônant la restructuration de la ville pour la voiture et en préconisant la pénétration autoroutière dans le centre.

⁵⁶ La première génération étant celle des années 1930, dont les travaux sont interrompus par la guerre. La seconde génération du mouvement moderne entreprend donc de faire aboutir les recherches de l'entre-deux-guerres en les concrétisant dans des projets de reconstruction et de modernisation des villes.

b) Les architectes

À l'image du groupe l'Équerre, le groupe EGAU se forme dès 1950 et conçoit de multiples projets⁵⁷ au caractère moderne à travers la ville.

Mais pour concrétiser son programme de rénovation, Jean Lejeune fait appel à un duo d'architectes liégeois, Jean Poskin et Henri Bonhommes. Ils construisent les nombreux immeubles à appartements souhaités par l'échevin autour du centre. Ils sont également les auteurs des premiers gratte-ciel de la ville de Liège : la Tour Simenon, construite en 1963 sur le quai de l'Ourthe bordant la dérivation ; la cité administrative, érigée en 1967 dans le quartier Féronstrée en vue de la création d'un nouveau complexe moderne ; la Tour Kennedy, construite en 1970 sur le quai Paul van Hoegaerden et qui s'insère dans la restructuration du quartier en vue de la liaison Loncin - Avroy - Pont de la Boverie ; ...

Les deux architectes présentent des projets modernes teintés des tendances de l'époque⁵⁸ et des principes de la charte d'Athènes véhiculés par le Groupe l'Équerre en ce qui concerne notamment les tours d'habitation et la hiérarchisation des voies de circulation.

⁵⁷ Plaine de Droixhe en 1954, Gare des Guillemins en 1958, Maison communale d'Ougrée en 1961, Centre sportif du Grand Séminaire en 1962, Maison Mozin en 1963, Siège liégeois de la Banque Nationale de Belgique en 1968, etc.

⁵⁸ Le congrès national de Brasilia d'Oscar Niemeyer, inauguré en 1960, touche les deux architectes. Ce bâtiment traduit parfaitement la modernité de l'époque au travers de ses deux tours presque jointives dominant une coupole et de la séparation des circulations routières de la dalle aérienne dévolue aux piétons.

c) Les restaurateurs

Une partie du programme de rénovation s'intéresse également à la conservation et à la restauration de certains monuments historiques.

Nicolas Leclerc, nommé architecte-restaurateur des monuments historiques en 1957, est chargé de restaurer de nombreux bâtiments⁵⁹ aussi bien dans le centre-ville qu'en périphérie.

Jean Francotte participe également à quelques restaurations dans le quartier Hors-Château – Féronstrée, comme celle de l'ancien couvent des frères mineurs, d'une partie du musée Curtius, de l'Eglise Saint-Barthélemy, etc. D'abord dessinateur topographe au Service des Travaux de la ville de Liège, il est nommé dessinateur-conducteur en 1967 et devient enfin architecte-restaurateur dès 1970⁶⁰. Sous l'échevinat de Jean Lejeune, il est chargé de récupérer les façades et les intérieurs d'édifices voués à la démolition dans les zones d'intervention. Il effectue ainsi un ambitieux travail de répertoriage en réalisant des croquis, des relevés et des photographies des bâtiments à reconstruire pierre par pierre en d'autres lieux⁶¹.

⁵⁹ On peut citer les églises des Rédemptoristes, du Saint-Sacrement, Saint-Jacques, Saint-Antoine, Saint-Barthélemy et Saint-Paul, les hôtels de Bocholtz et de Somzée, le relais de poste.

Voir COLMAN, Pierre. *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*. Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1986, p169.

⁶⁰ Plus tard, il dirige également le groupe « Architecture-Autorisation de bâtir-Inspection de bâtisses ».

⁶¹ MAIROLT, Madeleine. « Jean Francotte, une mémoire de Liège s'en est allée ». Dans *Dérivations*, n°2 (mars 2016), p18.

Ces deux architectes-restaurateurs effectuent un travail remarquable de sauvegarde de patrimoine en région liégeoise. Tous deux sont imprégnés de l'enseignement de Camille Bourgault⁶², très actif dans la restauration d'édifices religieux dans l'entre-deux guerre.

Comme leur maître, ils poursuivent leurs ambitions en entrant dans des associations telles que la Commission Royale des Monuments et Sites et la Société Royale « Le Vieux-Liège » qui ont comme objet « la défense et la promotion du patrimoine culturel, historique, architectural et paysager du pays de Liège »⁶³ ; associations qui accueillent d'un mauvais œil le programme de rénovation par démolition de Jean Lejeune. Dès les premières esquisses du programme, « Le Vieux-Liège », avec l'association de l'Institut Archéologique Liégeois et la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, adresse un mémorandum aux autorités, leur proposant d'adopter des mesures spécifiques de protection du patrimoine autour du centre historique.

Sa sœur, Rita Lejeune, apporte d'ailleurs son soutien à la Société Royale « Le Vieux-Liège ». Bien qu'elle partage avec son frère son goût pour l'histoire et la culture liégeoise, elle ne cautionne pas ses ambitions urbanistiques qu'elle juge excessives et confie plus tard : « Deux personnes ont détruit Liège, Charles le Téméraire et mon frère »⁶⁴.

⁶² Dans les années 1950, Camille Bourgault côtoie également beaucoup Léo Wéry avec qui il restaure notamment le prieuré de l'église paroissiale Saint-Remacle à Ocquier en 1951.

⁶³ Mission du Vieux-Liège. Voir <http://levieux-liege.be>

⁶⁴ Entretien avec Joseph DELHAXHE, président de la Société Royale Le Vieux-Liège, et Madeleine Mairlot, présidente de SOS Mémoire de Liège, le 23 mars 2018.

Chapitre III ETUDE DE CAS : LE QUARTIER DES MUSEES

III.1. ETAT DES LIEUX

« La cohérence et l’homogénéité de son architecture confèrent au quartier liégeois de Hors-Château une valeur d’ensemble de haute qualité. Volumes et lieux s’y articulent ; lumière et pénombre, texture et couleur y alternent. Le tissu urbain est dense et organique, la diversité et la spécificité des habitants, le mélange d’animation et de calme, outre la réelle qualité archéologique du patrimoine, ont des répercussions actives tant sur le plan social que culturel. [...] La rénovation urbaine, déjà devenue réalité à l’étranger, doit nous faire redécouvrir un mode de vie différent, adapté à nos propres aspirations, à une certaine qualité de vie, à une autre dimension de notre environnement. L’esprit de région et, à une autre échelle, l’esprit de quartier doivent nous sensibiliser aux menaces considérables que font peser la promotion immobilière sur nos villes et les grands travaux sans « technologie douce » sur nos campagnes [...]. »⁶⁵

À travers ces mots, le fils de Rita Lejeune nous présente le quartier Hors-Château – Féronstrée comme étant le reflet des valeurs liégeoises adaptées au monde moderne, tant d’un point de vue archéologique que culturel et social.

⁶⁵ DEHOUSSE Jean-Maurice (préface). *Liège : le quartier Hors-Château – Féronstrée*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1978, p

À l'est du centre, ce quartier est en effet l'un des plus anciens de la cité. Considéré comme la « vitrine » de la culture liégeoise, il rassemble de nombreux édifices reflets d'un art et d'un style propres à la ville historique.

Situé entre la colline et la Meuse, le quartier se développe en longueur et est structuré par trois voies de circulation principales, parallèles au fleuve (fig.20) : la rue Hors-Château, la rue Féronstrée et le Quai de la Batte. Ces trois voies présentent des fonctions et des usages différents hérités du passé, et sont reliées par des ruelles. Dans sa majeure partie, la rue Hors-Château conserve sa structure d'origine et ses bâtiments anciens, alors que la rue Féronstrée présente un urbanisme plutôt mixte avec la présence d'édifices modernes au sein de monuments culturels. Quant au quai, il est totalement dévolu au passage automobile, bien qu'il accueille les piétons le dimanche à l'occasion du marché.



Figure 20 Les trois voies de circulation du quartier Hors-Château - Féronstrée.

La rue Féronstrée (au centre) relie la place du marché à la place Saint-Léonard en passant à côté des deux complexes modernes de Jean Poskin et de Henri Bonhomme, de la place Saint-Barthélemy et de l'ensemble muséal du domaine Curtius.

III.2. HISTORIQUE DU QUARTIER

III.2.1. GENESE

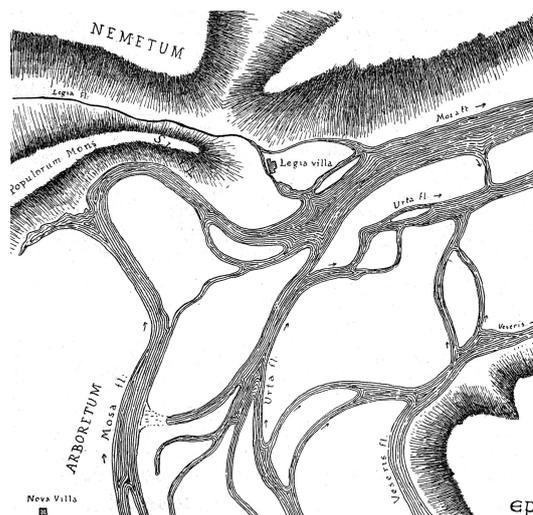


Figure 21 Implantation de Liège au IV^e siècle.

Liège s'implante dès le IV^e siècle au pied du Publémont, en fond de vallée, sur la plaine alluviale formée par la confluence de la Meuse et de la Léguia (aujourd'hui voutée) (fig.21). Entre le VIII^e et le IX^e siècle, le territoire liégeois s'étend pour permettre la communication avec des villages voisins comme Herstal ou Maastricht. Le quartier « Féronstrée »⁶⁶ se développe alors comme une voie de communication entre le noyau de la cité et l'extérieur.

À partir du X^e siècle, la Principauté prend forme de manière conséquente avec l'arrivée de Notger, premier « prince-évêque » de Liège. Ce dernier apporte à la ville un système défensif de pointe avec l'établissement d'une enceinte fortifiée. Il recentre également le pouvoir religieux avec la création de la cathédrale, de diverses collégiales ainsi que du palais épiscopal ; le tout étant concentré sur la rive gauche de la Meuse. Le quartier Féronstrée est alors protégé dans cette fortification et une voie, dite « Hors-Château »⁶⁷ car extérieure à l'enceinte, permet l'accès aux faubourgs (fig.22).

⁶⁶ Le nom « Féronstrée » est donné au quartier car il accueille de nombreux ferronniers.

⁶⁷ Vient du latin « extra castrum » signifiant hors de la forteresse.

Figure 22 Fortifications de Liège sous Notger au X^e siècle.

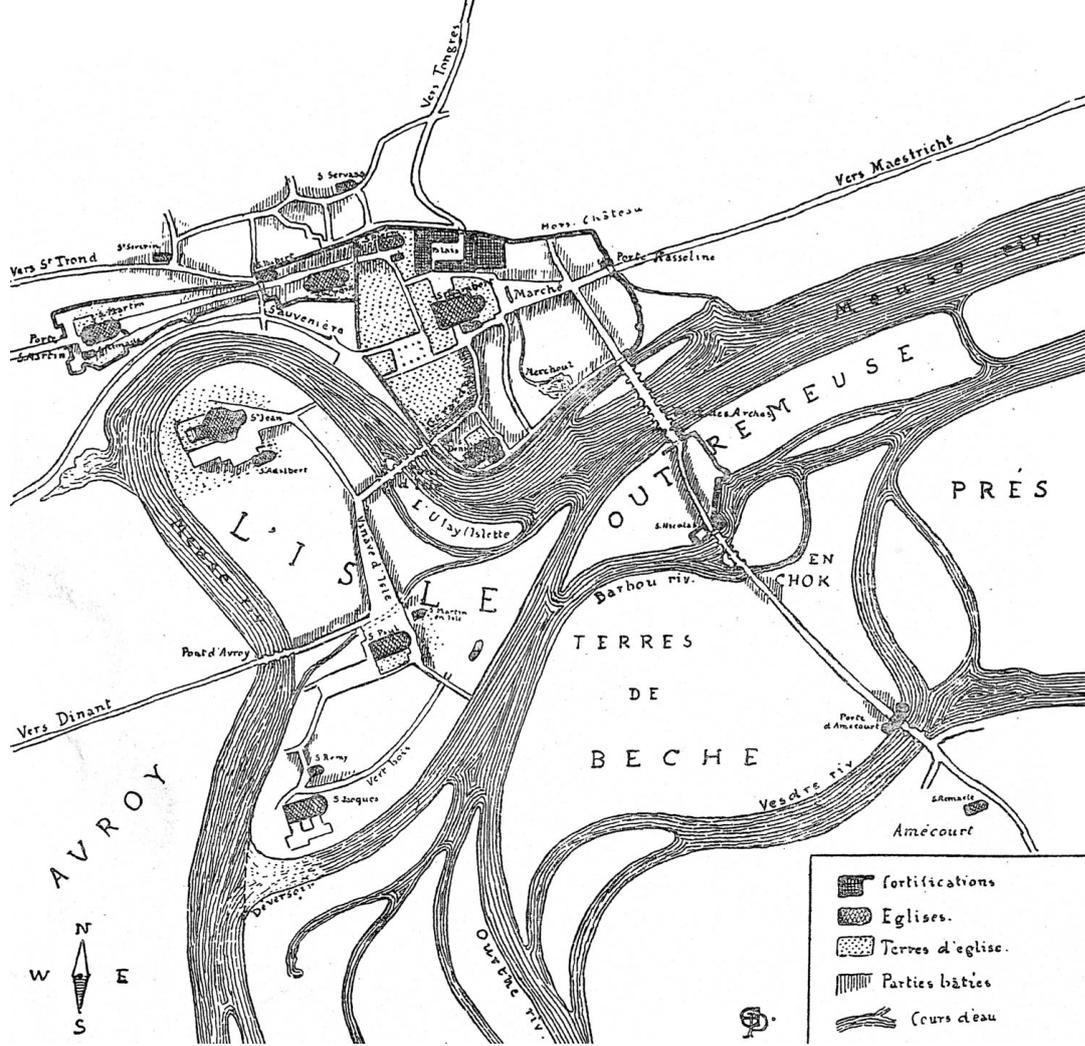
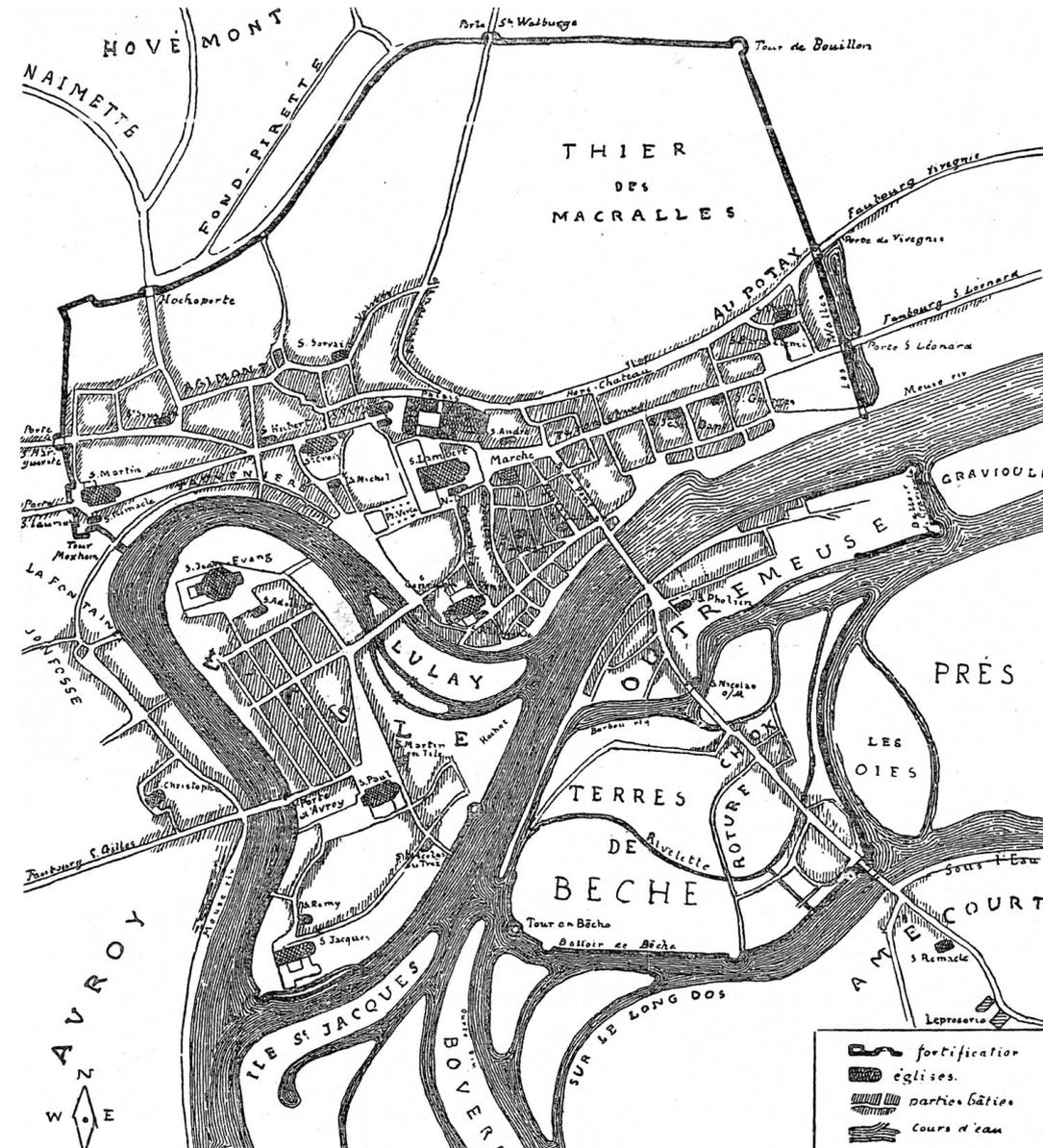


Figure 23 Fortifications de Liège au XIII^e siècle.



Mais la ville continue son expansion vers l'est, en-dehors des frontières de l'enceinte avec, comme conséquence, l'agrandissement de la rue Féronstrée⁶⁸ qui devient rapidement une artère commerciale grâce à sa position stratégique. Le quartier s'enrichit et la population bourgeoise manifeste progressivement de l'attrait pour celui-ci. Une nouvelle collégiale, Saint-Barthélemy, s'y implante ainsi que des églises paroissiales telles que Saint-Jean-Baptiste et Saint-Georges⁶⁹.

Deux nouvelles enceintes sont construites successivement au XIII^e siècle pour englober le quartier en expansion ainsi que les nouveaux vinâves qui se développent d'une part sur la colline et d'autre part sur les îles formées par les bras de la Meuse. (Fig.23)

Dès le XIII^e siècle et jusqu'au XIX^e siècle, la cité se densifie. Malgré le sac de Liège par Charles le Téméraire en 1648⁷⁰, la ville se reconstruit et connaît ensuite une période fructueuse grâce au développement de l'industrie. Néanmoins, la densification rapide du bâti entraîne une saturation du tissu urbain ainsi que de gros problèmes de salubrité et d'hygiène, en particulier dans les tissus plus anciens comme ceux du centre et du quartier Féronstrée qui regroupe la majorité des classes laborieuses.

⁶⁸ La voie principale prend le nom du quartier et les rues secondaires sont nommées en fonction de l'activité des artisans présents dans celles-ci (impasse des Drapiers, rue des Brasseurs, etc).

⁶⁹ Qui donnent elles aussi leur nom aux rues qui les longent.

⁷⁰ Les citoyens se retournent contre le pouvoir religieux en place afin d'y instaurer une république liégeoise. De nombreux symboles religieux sont détruits telle que la Cathédrale Saint-Lambert.

De grands travaux d'assainissement sont donc réalisés à partir de 1830, après l'indépendance de la Belgique. Hubert-Guillaume Blondin, urbaniste et instigateur de ces grands travaux, propose d'élargir et de rectifier les ruelles afin de permettre un renouvellement de l'air plus efficace. Les plans d'alignement (fig.24) qu'il fait exécuter amorcent d'une certaine façon les choix urbanistiques qui guident la rénovation du XX^e siècle.



Figure 24 Exemple de Plan d'alignement : rectification de l'îlot compris entre la rue des Aïres, la rue des Mineurs et la rue Hors-Château (devant les Mineurs,) 1861.

III.2.2. EVOLUTION DU TISSU URBAIN

Jusqu'aux travaux d'assainissement du XIX^e siècle, les tissus urbains hérités du Moyen Âge subissent peu de variations. La ville se transforme progressivement avec la révolution industrielle. Mais les quartiers plus anciens conservent néanmoins leur structure générale ; ce qui les rend attrayants d'un point de vue archéologique.

Bien que dans la cité actuelle, les plus anciennes constructions présentes datent pour la plupart du XVII^e ou du XVIII^e siècle, leur implantation diffère peu de ce qui est mis place au XIII^e siècle.

En effet, au Moyen Age, la société liégeoise est divisée en trois « castes » dominantes se partageant l'ensemble du territoire de la Principauté. Les Princes-Evêques et leur famille, successeurs de Notger, résident au Palais ; les nobles chevaliers se voient attribuer de grandes parcelles le long des murailles pour assurer leur défense ; et les religieux s'abritent dans les « encoîtres » canoniaux circonscrits dans le domaine des collégiales. Quant aux classes laborieuses, elles sont souvent entassées dans des ruelles exigües ou des impasses comme celles de la rue Hors-Château.⁷¹

Cette répartition structure profondément les tissus de la ville de Liège d'une manière telle qu'il est encore possible aujourd'hui d'en retrouver la lecture (fig.25).

⁷¹ Voir la conférence de Paul-C. HAUTECLER. *De la ville religieuse à la ville bourgeoise : organisation sociale et urbaine*. Liège, Cycle de conférence Histoire de Liège, 29 mars 2018.



Figure 25 Gravure sur cuivre de Julius Milheuser 1649.

De ce fait, dans le quartier Hors-Château – Féronstrée, suite à la révolution du XVII^e siècle qui voit la chute du pouvoir religieux, les maisons canoniales autour de la collégiale Saint-Barthélemy ainsi que les maisons des chevaliers en Hors-Château sont progressivement vendues à des commerçants bourgeois. Profitant de ces parcelles de grandes dimensions, ces derniers y installent les Hôtels particuliers et les maisons de maîtres qui font aujourd’hui la spécificité du quartier est de Liège.

C’est également à cette époque de troubles que l’église Saint-Thomas⁷² est démolie et que le couvent des Frères Mineurs, à flanc de colline, est désaffecté et vendu à divers commerçants⁷³.

Dans le reste du quartier, les maisons d’artisans, autrefois construites en bois⁷⁴, sont progressivement pourvues de façades en pierre avant de subir de profondes rénovations au fil des siècles suivants.

⁷² Église paroissiale située à côté de la collégiale Saint-Barthélemy.

⁷³ L’église du couvent, Saint-Antoine, est néanmoins conservée, rénovée et transformée en église paroissiale.

Avec la révolution industrielle du XIX^e siècle, l'offre d'emploi augmente de manière importante dans le centre-ville et les quartiers d'artisans-ouvriers se densifient. De nouvelles habitations sont construites en intérieurs d'îlots, derrière les maisons à front de voirie, et sont accessibles via de nombreuses ruelles étroites et peu lumineuses (fig.26).

Hubert-Guillaume Blondin propose alors de supprimer ces ruelles insalubres et dessine de nombreux plans d'alignement et de rectification des voiries.



Figure 26 Le quartier Est en 1827. Les voiries sont irrégulières, les îlots saturés et de nombreuses ruelles sont présentes.



Figure 27 Le quartier Est en 1912. Le réseau de voiries et de ruelles est hiérarchisé mais les intérieurs d'îlots sont toujours saturés. Le pont Saint-Léonard est construit en 1869.

Les plans de Blondin hiérarchisent et fluidifient l'ensemble du réseau de voiries. À cette occasion, le pont Saint-Léonard est également construit pour rejoindre la rive droite de la Meuse en plein essor grâce aux industries. Les Quais de la Gaffe, de la Batte et de Maestricht permettent alors de le relier au pont des Arches⁷⁵ existant et se présentent ainsi comme un nouvel axe de circulation.

Même si ces plans apportent une structuration profonde du réseau viaire, ils ne proposent néanmoins aucune solution quant à la saturation des îlots qui, avec le temps, forment les nombreux taudis que l'urbanisme du XX^e tente d'éradiquer. (Fig.27)

⁷⁵ Au XIX^e siècle, le pont des arches est désaxé pour s'aligner au percement de la rue Léopold.

III.3. RENOVATION DU QUARTIER : PLAN ET PROJETS

Suite aux deux guerres du XX^e siècle, le quartier commerçant perd de l'attrait. Les quelques démolitions ainsi que la présence de nombreux taudis font fuir la population. Dès 1950, des plans de reconstruction sont envisagés, à commencer par ceux du Couvent des Frères Mineurs dont une partie est ravagée par une bombe volante en 1945⁷⁶. Le bâtiment étant construit et reconstruit dans le style mosan, style né au XI^e siècle dans la vallée de la Meuse, il est rapidement décidé d'y installer un musée représentatif de l'art wallon : le Musée de la Vie Wallonne.

Cette initiative marque le début d'une réflexion globale concernant la rénovation du quartier et l'établissement d'un programme culturel attractif.

« De là, le programme considérable que nous avons dû concevoir et mettre en train dans les secteurs, jumelés depuis six ans, des Musées et des Travaux publics. Ce programme se déroule sur deux plans, dépendant l'un de l'autre : d'une part, la restauration, l'accroissement ou la reconstruction des principaux musées liégeois ; d'autre part, le regroupement logique des œuvres et leur insertion dans des séries chronologiques qui permettront aux visiteurs de suivre, d'étape en étape, l'évolution des arts, des sentiments et des structures sociales, dans une série de musées proches l'un de l'autre [...]. »⁷⁷

Le quartier Hors-Château – Féronstrée est ainsi envisagé par Jean Lejeune comme un pôle culturel attractif, le fameux « quartier des Musées » de Liège.

⁷⁶ Les dégâts touchent notamment l'aile est du cloître ainsi que la maison Chamart, servant primitivement de résidence au supérieur du couvent et de bibliothèque. La reconstruction est réalisée de 1951 à 1972 par Albert Sevrin puis Jean Francotte.

⁷⁷ Discours prononcé le 24 septembre 1970 par M. Jean Lejeune lors de l'inauguration officielle des locaux définitifs du Musée de la Vie Wallonne.



Figure 28 Eglise Saint-Barthélemy, vue extérieure de l'avant-corps, angle sud-ouest, 1950.

III.3.1. VALORISATION D'ÉDIFICES À CARACTÈRE PATRIMONIAL

Une partie du programme de rénovation s'intéresse alors à la conservation des divers monuments culturels, civils et religieux qui font la richesse du quartier. Il vise un objectif double : d'une part, il s'engage à restaurer et à protéger les sites patrimoniaux comme celui de la collégiale Saint-Barthélemy (fig.28) ; d'autre part, il vise à conserver et à moderniser des monuments culturels empreints d'un savoir-faire local pour les intégrer au parcours muséal envisagé par Jean Lejeune.

a) L'église Saint-Barthélemy

Actuellement située entre la rue Hors-Château et la rue Féronstrée, la collégiale est fondée au XI^e siècle par l'abbé Godescalc de Morialmé en dehors de l'enceinte fortifiée de Notger. L'église de style roman est édifiée, sur plan en croix latine, d'est en ouest, jusqu'à la fin du XII^e siècle. Elle subit de profonds remaniements au XVIII^e siècle : de grandes baies sont percées dans le chœur ; le plafond en bois de la nef est remplacé par une voûte en briques ; de 1738 à 1747, les collatéraux sont élargis et la crypte est en partie supprimée ; vers 1782, un portail néo-classique est percé dans le mur occidental de l'avant-corps. L'église devient paroissiale au XIX^e siècle.⁷⁸ (Fig.29)

⁷⁸ COLMAN, Pierre. *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*. Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1986, p28-31.

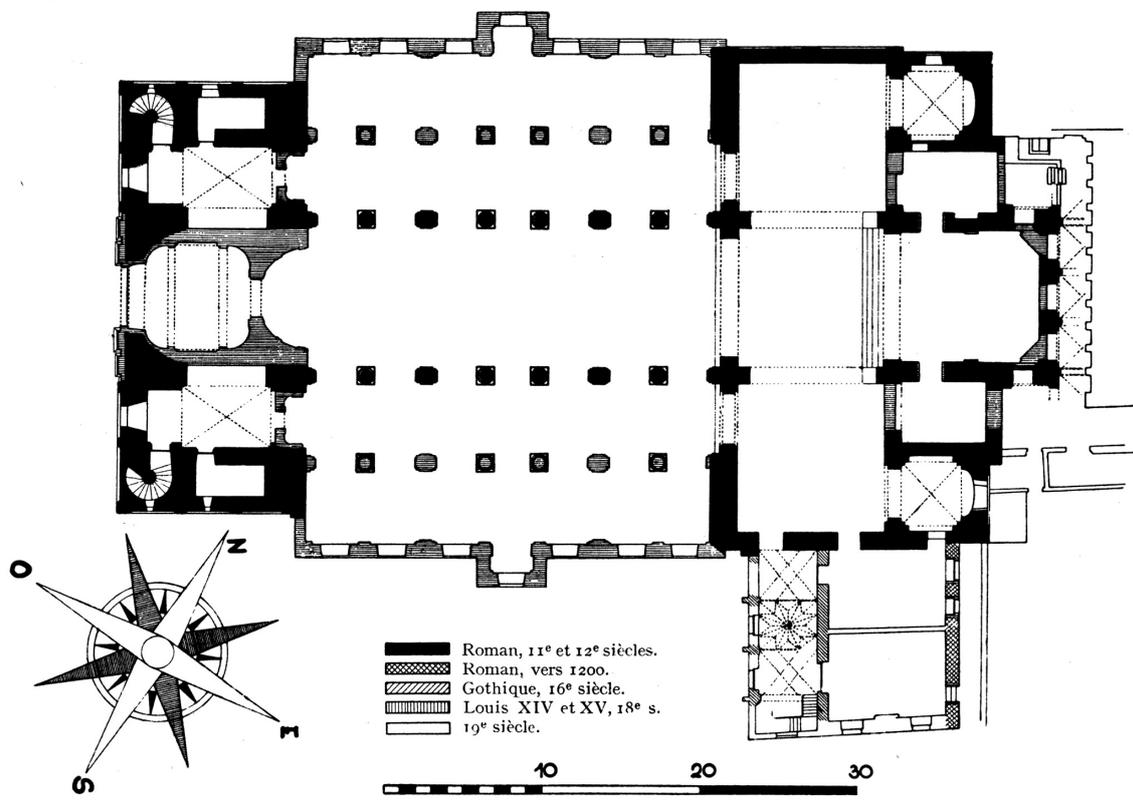


Figure 29 Plan de l'église Saint-Barthélemy par Camille Bourgault (date inconnue).



Figure 30 Plan Particulier n°67 pour l'aménagement des abords de l'église Saint-Barthélemy, 1962. (Voir

Avec la révolution industrielle, l'édifice se dégrade rapidement et nécessite d'importantes restaurations. Les réparations les plus urgentes sont réalisées dès 1875. Au début du XX^e siècle, Camille Bourgault entreprend la restauration de l'ensemble des façades, de l'intérieur de l'église et de ce qui reste du cloître.⁷⁹

Néanmoins, en 1950, les dommages de guerre sont importants. L'église est classée par Arrêté Royal le 24 juillet 1956 et un nouveau programme de restauration est envisagé. En 1961, Jean Lejeune charge alors Nicolas Leclerc de la réfection de la toiture ainsi que de la restauration intérieure de l'avant-corps roman et de ses tribunes hautes datant du XII^e siècle. L'échevin manifeste également sa volonté de délivrer l'avant-corps du portail ajouté au XVIII^e siècle pour lui rendre sa structure d'origine mosane. Ainsi, « cet avant-corps pourra contenir le Musée de l'Art Mosan qui fait si étrangement défaut à Liège et dont l'Eglise Saint-Barthélemy conserve l'une des œuvres les plus significatives, les illustres *Fonts Baptismaux* de Notre-Dame. »⁸⁰ En y réunissant également les quelques chefs-d'œuvre dispersés dans plusieurs églises et musées de la ville, l'église se transforme alors en un foyer attractif pour l'Art ancien. Dans cette optique, un plan d'aménagement (fig.30) est dressé par l'échevinat des Travaux Publics en 1962 en vue de dégager les abords de l'église. Au nord, la voirie est rectifiée et l'îlot compris entre la rue Crève-Cœur et la rue Delfosse est exproprié pour permettre l'aménagement d'un jardin qui invite à la contemplation. Les constructions autour de l'église sont également soumises à des prescriptions urbanistiques limitant, entre autres, leur hauteur à 12m et imposant l'usage de matériaux traditionnels afin de préserver le caractère authentique des lieux.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p35.

b) Les Hôtels particuliers

Comme expliqué précédemment, le quartier Hors-Château – Féronstrée est très prisé par les familles bourgeoises des XVII^e et XVIII^e siècles. Nombreuses sont celles qui acquièrent les grandes parcelles des anciennes maisons canoniales de la collégiale Saint-Barthélemy pour y bâtir des Hôtels particuliers. Au XX^e siècle, la ville entreprend le rachat de certains de ces édifices luxueux pour y installer ses administrations ou en faire de vastes musées.



Figure 31 Palais Curtius, façade sud. Le travail en bandeaux des éléments de façade accentue la subdivision horizontale. Entre les niveaux, les allèges sont ornées de macarons en tuffeau. Dans le prolongement de la façade est édifié un portail cintré à crossettes appareillé à bossages.

Le pignon ouest est prolongé par une tour carrée de quatre étages encastrée dans la toiture.

L'un de ses investissements les plus emblématiques est l'acquisition du domaine Curtius situé à l'intersection de la rue Féronstrée, de la rue du Mont-de-Piété et du Quai de Maestricht. Le bâtiment est édifié entre 1597 et 1605 pour Jean de Corte ou Curtius, marchand d'armes et de poudre à canon. Il comporte deux parties formant un U autour d'une cour intérieure : le bâtiment principal⁸¹ en briques rouges qui s'élève sur les quais et dénommé « le palais Curtius » (fig.31) par la population en raison des dimensions du bâtiment ; et la résidence privée qui referme l'angle de la rue Féronstrée et de la rue du Mont-de-Piété. En 1627, le palais est vendu et abrite le siège de l'ancien Mont de Piété⁸². L'ensemble du domaine devient, en 1812, la propriété des Hospices Civils. En 1850, l'Institut archéologique liégeois voit le jour avec l'objectif d'ouvrir un musée. Ses collections sont abritées dans différents lieux avant de trouver leur place, aux côtés des collections propres de la ville, dans le domaine Curtius acquis par les pouvoirs publics en 1901 et aménagé par l'architecte Joseph Lousberg à cette fin. Le musée Curtius est officiellement inauguré le 1er août 1909. La maison est classée par arrêté royal en 1950. Sous l'échevinat de Jean Lejeune, les annexes construites entre la résidence Curtius et la maison voisine aux XIX^e et XX^e siècles sont démolies pour dégager l'espace entre les cours.⁸³

⁸¹ A Liège, il est souvent considéré comme l'exemple le plus représentatif de l'architecture Renaissance dans la région mosane. En bord de Meuse, l'édifice agit comme un symbole, un repère, dans le paysage liégeois et suscite l'intérêt des institutions artistiques.

⁸² Le Mont de Piété est la plus ancienne institution financière du pays. Elle trouve son origine en Italie au XV^e siècle. Les Monts de Piété étaient des institutions caritatives qui prêtaient de l'argent sur gage pour lutter contre la rapacité des usuriers qui proliféraient à cette époque et qui ruinaient les populations. Ce système arrive chez nous au début du XVII^e siècle pour répondre à la misère du pays. Voir <http://www.montdepiete.be>

⁸³ COLMAN, Pierre. *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*. Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1986, p90-95.

Non loin de celui-ci prend également place le musée d'Armes⁸⁴ abrité dans l'hôtel de Hayme de Bomal (fig.32) acquis par la ville en 1882. De style néo-classique, l'hôtel est édifié de 1775 à 1778 pour Jean-Baptiste de Hayme de Bomal et est attribué à l'architecte liégeois Barthélemy Digneffe. Il s'étend du Quai de Maestricht à la place Saint-Barthélemy, à l'emplacement d'une ancienne maison canoniale, et comporte un corps de bâti construit en U autour d'une cour intérieure.



Figure 32 Hôtel Hayme de Bomal, façade sud. Le bâtiment présente 5 travées. Le rez-de-chaussée est en pierre calcaire creusé de larges refends. Les étages sont rythmés par des pilastres appareillés à refends couronnés de glyphes soutenant un chapiteau sculpté d'une rosace.

⁸⁴ Le Musée d'Armes de la ville de Liège ouvre ses portes en 1885 grâce à la donation du fabricant d'armes liégeois Pierre-Joseph Lemille. Ibid., p88-89.

Entre le Musée Curtius et le musée d'Armes, deux propriétés s'étendent, l'une vers la rue Féronstrée, l'autre sur le Quai de Maestricht. La première, l'hôtel de Haxhe, est construit de 1670 à 1685 par la famille de Haxhe, à l'emplacement d'une ancienne propriété canoniale rue Féronstrée. La demeure est composée de trois ailes formant un U. Au XVIII^e siècle, l'hôtel change de propriétaire et en 1770, le domaine est divisé en deux parties. L'aile sud est rattachée à la propriété voisine, donnant sur le quai, sur laquelle est alors construite trois ailes basses pour former une cour intérieure. L'immeuble en Féronstrée est dénommé « Hôtel Brahy », du nom d'un propriétaire au XIX^e siècle, et celui à quai est dénommé « Maison Dewilde », du nom de l'antiquaire qui l'occupait dans les années 1950. Au fil du temps, les deux immeubles changent souvent de propriétaires et subissent de nombreuses dégradations. Sous l'échevinat de Jean Lejeune, les bâtiments sont acquis et restaurés par la ville en vue de les intégrer au parcours muséal. Pendant quelques années, ils vont servir d'entrepôts aux multiples musées du quartier avant d'être rattachés au domaine Curtius.

Toujours dans le même îlot, à l'angle de la rue de Hongrée, le musée d'arts décoratifs prend place dans l'Hôtel d'Ansembourg (fig.33). Anciennement Hôtel Willems, l'édifice est construit de 1738 à 1741 dans un style classique par le banquier Michel Willems. Sa nièce, Marie-Anne Victoire de Hayme de Bomal, hérite du bien et épouse Joseph Romain, Comte de Marchant et d'Ansembourg en 1779. L'hôtel entra ainsi dans la famille des comtes d'Ansembourg dont il prend le nom. Après avoir acquis le palais Curtius pour y abriter les collections archéologiques, la ville de Liège achète l'Hôtel d'Ansembourg en 1903 afin d'y présenter les collections d'arts décoratifs du XVIII^e siècle. L'immeuble est également restauré et aménagé par l'architecte Joseph Lousberg avant d'être ouvert au public en 1905.



Figure 33 Hôtel d'Ansembourg, façade à rue. L'édifice est divisé en 11 travées ; l'entrée se fait naturellement par la travée du milieu. La porte est surmontée d'un balcon qui présente le monogramme de Michel Willems dans la ferronnerie du garde-corps. Le corps central est surmonté par un fronton triangulaire qui rappelle l'ordre classique.



Figure 34 Hôtel Somzé, vue de la cour intérieure. La cour, accessible par le porche, est bordée de quatre ailes percées de baies à encadrements à refends, dont les linteaux, appuis et piédroits se prolongent en bandeaux qui quadrillent les façades et assurent une parfaite symétrie.

Afin de préserver le caractère de ces bâtiments, le Quai de Maestricht est soumis, dès 1959, à un règlement collectif interdisant la construction de buildings ou d'immeubles inadaptés aux résidences anciennes⁸⁵. Ainsi, l'aspect authentique de l'élévation à quai formée par l'ensemble des résidences et des hôtels qui se jouxtent est préservée. Le palais Curtius ainsi que l'église Saint-Barthélemy peuvent jouer leur rôle de repère urbain dans le quartier historique de la ville sans être entravés par une construction moderne.

Le dernier hôtel acquis par les autorités publiques est l'Hôtel Somzé en Féronstrée. L'édifice, de style classique, est construit entre le XVII^e et le XVIII^e siècle à l'emplacement d'un ancien hôtel canonial de Saint-Barthélemy et est composé de trois ailes principales en U et de trois autres ailes plus basses qui referment la cour (fig.34). Henri Somzé l'achète en 1884 et transforme la façade afin d'y installer un commerce de brosse. En 1962, l'hôtel passe dans les mains de la ville. À la demande de Jean Lejeune dont l'ambition est d'y installer les bureaux de l'échevinat des travaux publics, du service des autorisations de bâtir ainsi que du service des plantations, Nicolas Leclerc entreprend la restauration du bâtiment jusqu'en 1965⁸⁶. Classé en 1970, l'ensemble connaît une seconde phase de travaux menée par Jean Francotte lors de l'aménagement de l'îlot archéologique Saint-Georges. En 1989, l'édifice abrite finalement l'échevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable.

⁸⁵ LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p36.

⁸⁶ Ibid.



Figure 35 Le dôme de l'église Saint-André vu depuis la place Saint-Lambert. À gauche, l'aile gothique du Palais des Princes-Evêques.



Figure 36 L'entrée principale de l'église se fait par la place du Marché via un portail néo-classique surmonté d'une fenêtre et d'un fronton. Le portail s'ouvre sur un long couloir, à l'emplacement de l'ancienne ruelle Saint-André.

c) L'église Saint-André

L'origine de l'église est peu connue. Du XII^e siècle et jusqu'à la révolution française, elle était propriété de l'ordre Teutonique⁸⁷ de Saint-André. L'édifice est reconstruit dans sa forme actuelle par Jacques-Barthélemy Renoz de 1765 à 1772 pour en faire une église paroissiale (fig.35). Elle présente un plan circulaire à six chapelles absidiales rayonnantes dont une, à l'est, plus profonde, forme le chœur. Celle-ci est désacralisée et rachetée par la ville en 1835 pour y installer une galerie de tableaux. À partir de 1860, la Bourse des fonds publics y installe son siège. Durant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, l'église subit de nombreuses dégradations. Située en face de l'hôtel de ville, en plein cœur de la cité, elle nécessite, par son état, une réfection d'urgence. Elle est classée par Arrêté Royal le 28 avril 1948 et en 1960, l'administration communale charge Nicolas Leclerc de sa restauration pour en faire un nouvel espace de rencontre, car « elle convenait parfaitement pour une salle de concerts, de conférences, d'expositions temporaires, voire de réceptions. »⁸⁸ D'ailleurs, en 1970 Jean Lejeune y fait exposer l'état des projets pour la ville de l'échevinat des Travaux publics afin de sensibiliser le grand public⁸⁹. Les travaux de l'église sont finalisés en 1972 par Jean Francotte, qui crée une sortie secondaire vers la rue des Mineurs, l'accès principal se faisant via la place du Marché (fig.36). Malheureusement, on se rend vite compte que l'acoustique de la salle est peu favorable aux concerts et on se contente alors d'y organiser des expositions.

⁸⁷ « Ordre religieux de chevalerie, fondé par des bourgeois vers 1191 comme un hôpital, avant d'être transformé en ordre militaire en 1198, soumis à la règle des Templiers pour le soin des malades [...]. » VOGLER, Bernard. « Ordre teutonique » dans *Encyclopedia Universalis*.

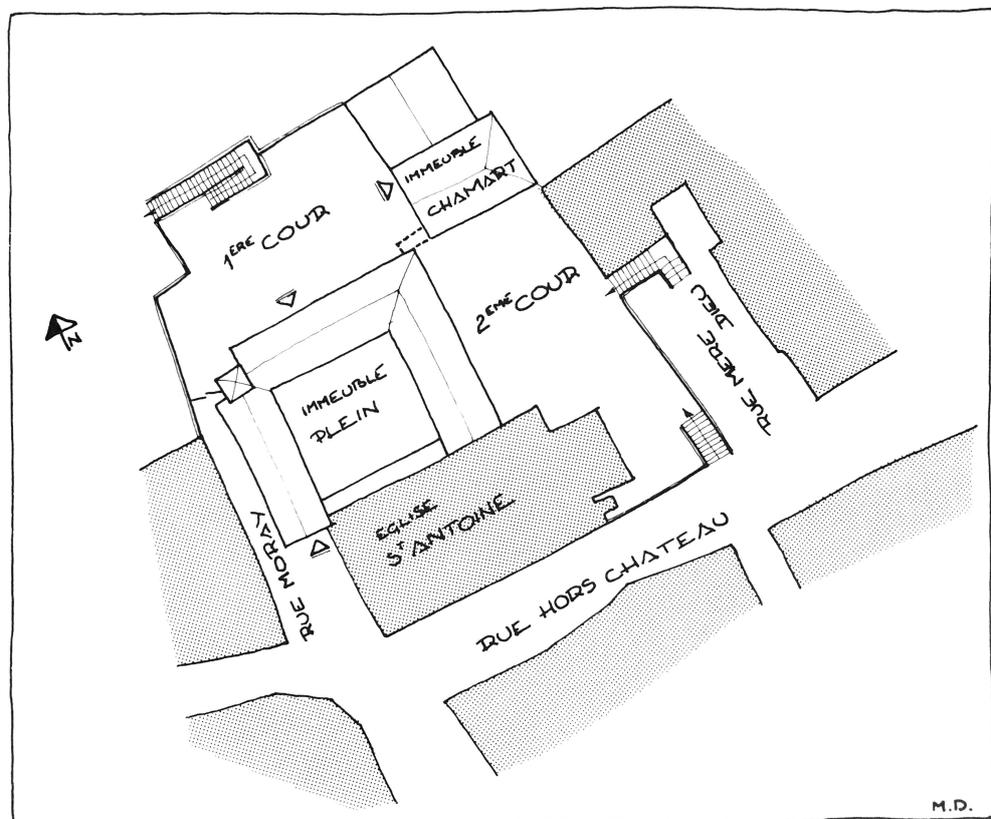
⁸⁸ LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p38.

⁸⁹ LEJEUNE, Jean. *Liège...demain : travaux et projets*. Liège, Echevinat des Travaux publics et des musées, 1970.

d) Le couvent des Frères Mineurs

Fondé au XII^e siècle par les Frères Mineurs, le couvent est entièrement reconstruit vers 1655 dans le style Renaissance mosane. Situés entre la colline et l'église Saint-Antoine, les bâtiments sont composés d'un cloître adossé à l'église et d'une maison jadis réservée au supérieur de la communauté religieuse, érigée en 1670. Les deux éléments sont reliés par un couloir construit sur un arçô⁹⁰. Ce dernier permet la liaison entre deux cours. Avec la Révolution du XVII^e siècle, le couvent est supprimé et vendu en différents lots. De nombreux propriétaires se succèdent, apportant des modifications importantes à l'édifice. Les derniers propriétaires commerçants sont Michel Plein, qui transforme le couvent en dépôt, et Chamart, qui donne son nom à la maison du supérieur. (Fig.37)

Figure 37 Plan de l'ancien couvent des Frères Mineurs avec la répartition des lots au XX^e siècle.



⁹⁰ Construction typique des anciennes ruelles de Liège permettant le passage au-dessus la rue.

En 1945, une bombe volante tombe dans la deuxième cour et détruit presque la totalité de la Maison Chamart et des maisons voisines de la rue Mère-Dieu. Comme dit précédemment, des plans de reconstruction sont établis par Albert Sevrin en 1951 et l'idée d'y installer le Musée de la Vie Wallonne⁹¹ s'impose rapidement. En effet, ce dernier, fondé en 1912 par la Société de Littérature wallonne pour sauver la langue, les objets et les traditions de Wallonie, était jusqu'alors en attente de locaux définitifs. Joseph-Maurice Remouchamps, directeur du Musée collabore donc avec les autorités publiques pour élaborer des plans de rénovation qui respectent le style ancien de l'ensemble, tout en s'adaptant à une affectation muséale. Jean Lejeune confie qu'il espérait les voir exécuter à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles en 1958, mais les travaux sont d'une ampleur telle que le chantier s'étend de 1963 à 1971.⁹²

Les plans sont confiés à Albert Sevrin, collaborateur de l'architecte-directeur Moutschen du Service de l'architecture de la ville. Pour la reconstruction de la maison Chamart et des maisons voisines, il propose un démontage-remontage des façades pour conserver les matériaux d'origine. La Commission Royale des Monuments et Sites émet quelques critiques face à cette technique. De nombreuses pierres anciennes récupérées sont mal réutilisées et remises au mauvais endroit. Pour la réfection du couvent, la CRMS limite d'ailleurs les démontages aux cas d'absolue nécessité. Quant aux intérieurs, ils sont totalement repensés en fonction des besoins du futur musée. Certains éléments comme les voussettes, les menuiseries, les décors en pierres etc. sont conservés et réutilisés pour garder un style ancien.

⁹¹ Le musée développe ses activités au travers d'une importante collection retraçant l'histoire de la vie quotidienne et des métiers traditionnels de Wallonie.

⁹² LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p38-39.



Figure 38 Aile nord du cloître avant rénovation. On peut voir le passage remis en service par Jean Francotte au-dessus de la galerie.



Figure 39 Vue de la deuxième cour transformée en parking pour le musée. A l'arrière, la Maison Chamart totalement reconstruite.

Jean Francotte succède à Albert Sevrin pour la restauration du cloître. Il restitue un aspect cohérent à l'ensemble et propose de surmonter l'aile nord d'une galerie, après avoir trouvé l'existence d'un passage à cet endroit grâce à des fouilles approfondies⁹³. (Fig.38)

Sur une proposition de l'échevin, la deuxième cour est pourvue d'une dalle permettant l'installation d'un parking (fig.39) qui accueille les visiteurs du musée, tout en dégagant un espace qui permet d'accéder à une ancienne areine⁹⁴ de la ville de Liège via la rue Mère-Dieu.

Quant à l'église Saint-Antoine, elle subit également de nombreux dégâts en 1944 ; une bombe volante détruit une grande partie du chœur de l'édifice. L'église est à l'origine construite au XII^e siècle par les Franciscains qui s'installent à cette époque en Hors-Château. Elle est ensuite rattachée au couvent des Frères Mineurs qui l'utilisent comme lieu de culte. Une façade monumentale est ajoutée à l'église en 1645 et est ensuite reconstruite en style baroque vers 1865. L'intérieur est décoré dans le même style. Après la seconde guerre mondiale, Camille Bourgault entreprend une restauration complète en rétablissant le style primitif du chœur, tout en conservant les apports gothiques dans le reste de l'église.⁹⁵ Une seconde phase de travaux est ensuite menée entre 1962 et 1968, destiné à assurer la stabilité du bâtiment.

⁹³ COLMAN, Pierre. *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*. Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1986, p95-99 et 102-107.

⁹⁴ L'areine est une galerie creusée au pied d'une colline, destinée à évacuer l'eau par écoulement et à permettre l'exploitation de la houille.

⁹⁵ DEWEZ, Léon. *La cour des Mineurs à Liège*. Liège, Editions du Musée de la Vie Wallonne, 1968, p45-53.

III.3.2. CREATION D'ENSEMBLES MODERNES

Jusqu'au XVIII^e siècle, le centre commercial de la ville de Liège coïncide avec la place du marché, située entre le palais épiscopal, la cathédrale Saint-Lambert et l'hôtel de ville. Avec la destruction de la cathédrale, le centre se retrouve déséquilibré. Le commerce s'étend vers le sud de la ville, en faisant du vide laissé par Saint-Lambert, une place stratégique. Les travaux du XIX^e siècle font de celle-ci le point focal de la cité, via la création de nombreuses percées qui amènent piétons, voitures et transports en commun à ce nouveau centre commercial. Néanmoins, l'augmentation du flux automobile étouffe rapidement la place Saint-Lambert et les commerces qui la bordent. Bien que le programme de rénovation des artères de la ville ait pour but de désengorger le centre, un plan d'ensemble doit être pensé afin de revitaliser le cœur de la ville. Jean Lejeune propose alors d'étendre l'espace commercial vers le quartier Féronstrée ; ce qui permettrait de libérer la place Saint-Lambert et de rendre au quartier est son dynamisme commercial qu'il perdait avec le temps.⁹⁶

Pour rendre attractif le quartier Hors-Château - Féronstrée, il faut tout d'abord supprimer les nombreux taudis laissés par le XIX^e siècle. Ensuite, tout en profitant du caractère « patrimonial » du quartier, il est nécessaire de proposer une structure nouvelle répondant aux commodités du XX^e siècle. Cette structure prend la forme d'ensembles modernes, destinés à accueillir l'homme à venir et à offrir à la ville le « centre d'activités architecturé qui lui fait défaut »⁹⁷.

⁹⁶ LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p39-40.

⁹⁷ Ibid., p41.

a) Le complexe de Potiérie, 1963-1967

Situé à l'entrée du quartier Féronstrée, entre l'ancienne Halle aux viandes et l'îlot Saint-Georges, le complexe moderne de Potiérie comprend trois éléments (fig.40) : la Cité administrative (1), le centre commercial de l'Innovation (2) ainsi qu'un parking (3).



Figure 40 Vue aérienne du complexe actuel en Potiérie. A droite le complexe Saint-Georges.

Pour élaborer le projet, Jean Lejeune profite de deux Plans Particuliers établis dès 1955 par son prédécesseur, Charles Bailly. Le premier Plan projette la création d'un parking à étages à côté de l'ancienne Halle aux viandes, le second Plan vise l'établissement d'une cité administrative à la place de l'îlot, jugé insalubre, compris entre les rues Féronstrée, Potiérie, Barbe d'or et Saint-Jean-Baptiste.



Figure 41 Plan d'alignement pour l'aménagement du quartier de la Halle, 1934. (Voir Annexes)

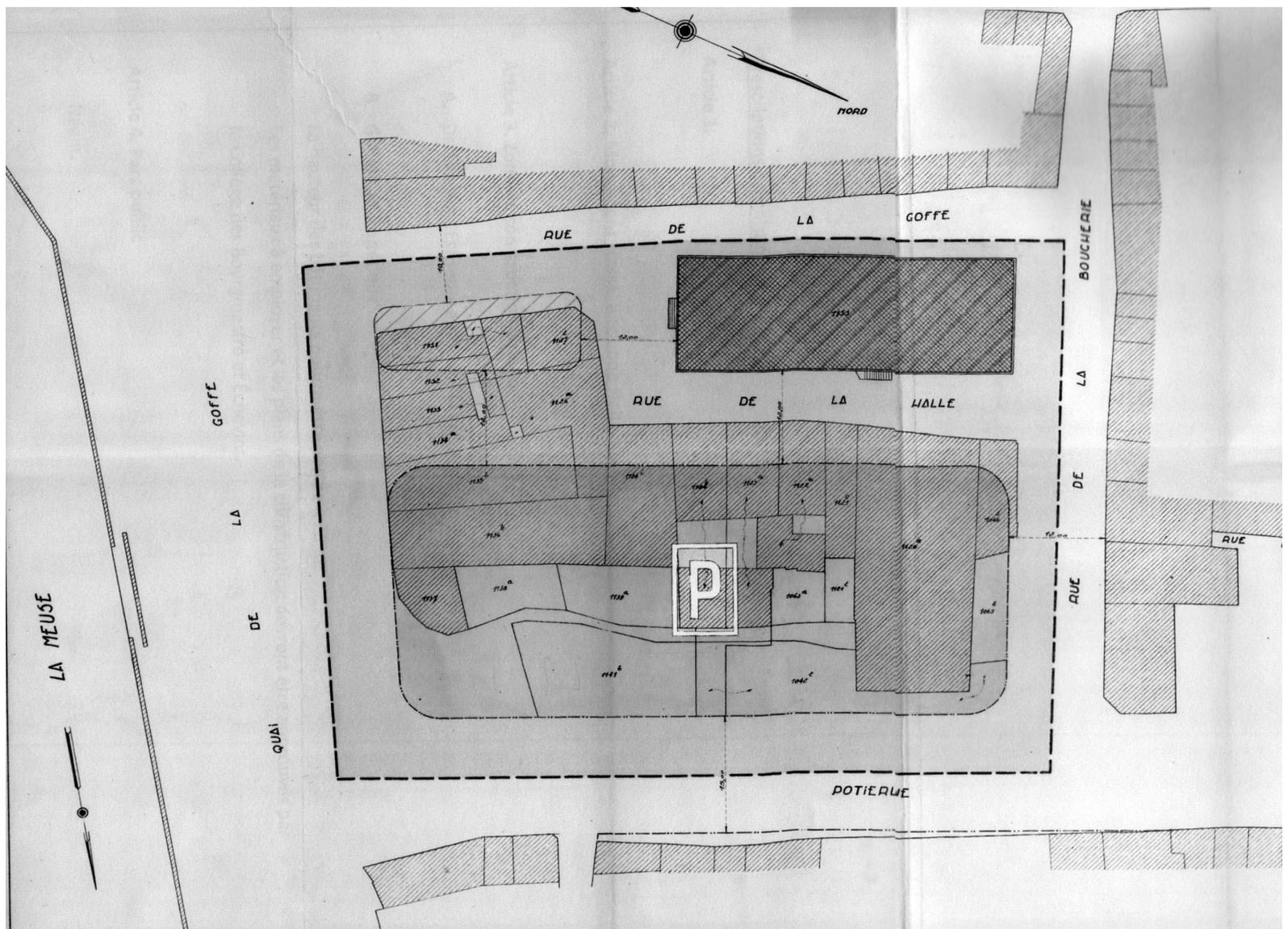


Figure 42 Plan Particulier n°47 pour l'aménagement d'un parking en Potière, 1954. (Voir Annexes)

La question du parking en Potiérue est l'aboutissement d'une série de travaux effectués dès le début du XX^e siècle. À cette époque, les autorités publiques prennent diverses mesures afin d'assainir le quartier autour de la Halle aux viandes. De nombreuses habitations sont expropriées en vue d'une démolition future. Dans l'entre-deux-guerres, la rue de la Boucherie est prolongée jusqu'en Potiérue et cette dernière est élargie jusqu'au Quai de la Goffe (fig.41). Les quelques maisons démolies laissent alors place à un terrain vague rapidement pris d'assaut par les automobiles comme aire de stationnement⁹⁸.

En 1954, le Plan Particulier n°47 (fig.42) est élaboré en vue d'achever les travaux d'assainissement entrepris au début du siècle et d'y implanter un vaste parking moderne à étages permettant de répondre au manque croissant de stationnement dans le centre-ville. Les immeubles encore présents autour de la Halle sont alors démolis. En 1961, Jean Lejeune reprend le projet et le modifie quelque peu. L'échevin s'inquiète de voir s'ériger un bâtiment moderne entre deux vestiges classés de l'artisanat liégeois : la Halle aux viandes et la maison Havart (située à l'angle de Potiérue et du Quai de la Goffe). Le projet de parking en hauteur est alors abandonné au profit d'un parking de « surface », moins intrusif dans le paysage des quais de Meuse. Voyant son plan totalement revu, Charles Bailly, toujours présent au collège communal, conteste cette décision. Le projet de Lejeune est toutefois soutenu par ses pairs, qui soulèvent la moins-value esthétique du parking en hauteur dans cette partie du quartier historique.⁹⁹

⁹⁸ Le même phénomène s'observe aujourd'hui rue des Aveugles, située au bout de la rue Féronstrée. L'îlot éventré laisse place à une aire de stationnement sauvage.

⁹⁹ Réunion du Conseil communal du 10 juillet 1961. Dans *Bulletins administratifs de la ville de Liège, 1961*, p1649-1663.



Figure 43 Plan Particulier d'aménagement n°29 pour la construction d'une cité administrative, 1954. (Voir Annexes)

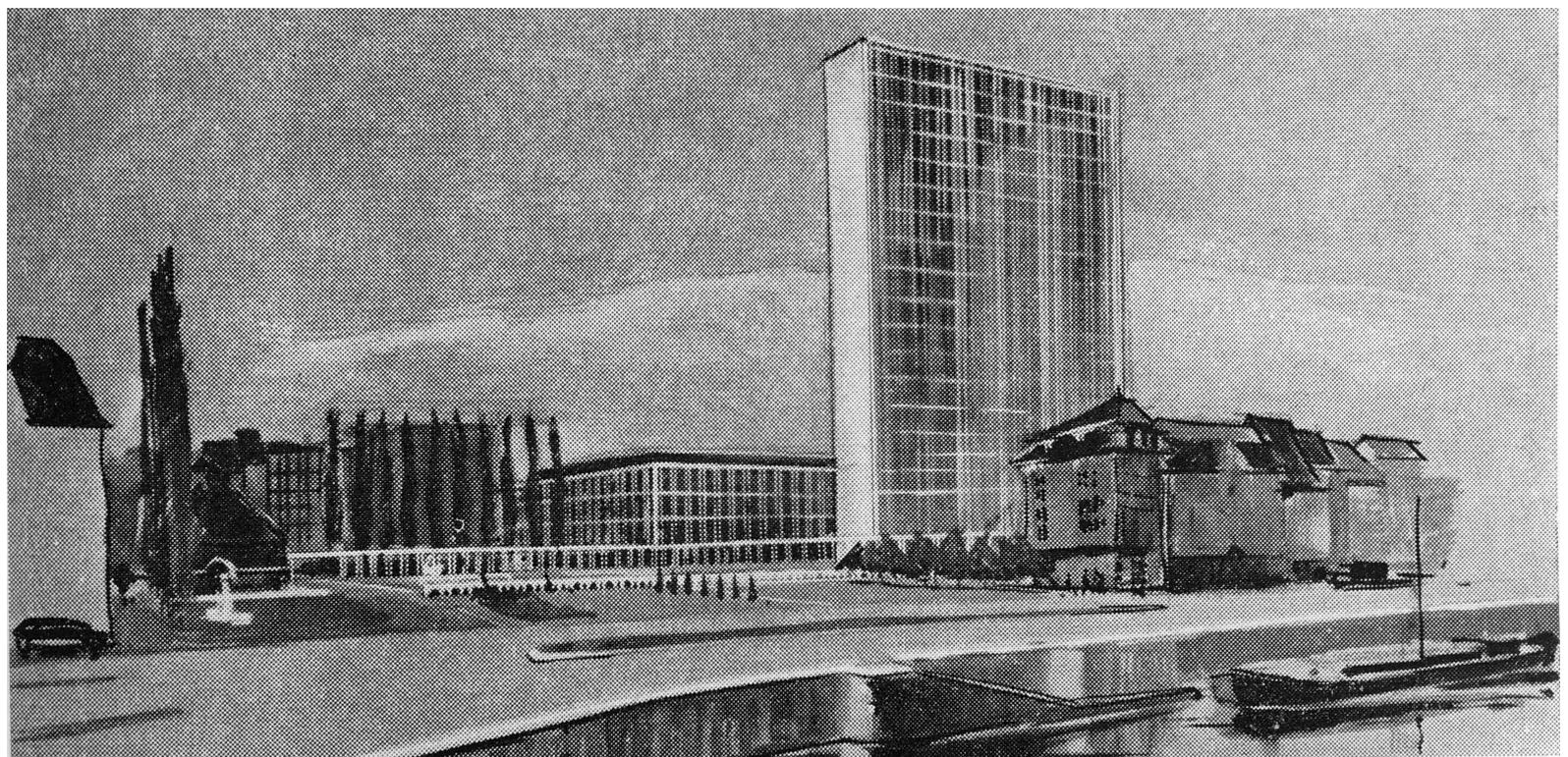


Figure 44 Cité administrative, magasin de l'Innovation et parking souterrain en Potierue. Croquis des architectes Jean Poskin et Henri Bonhomme.

Quant au projet de la Cité administrative, il est attendu par les autorités communales depuis 1907. Les 28 services administratifs sont, en effet, dispersés à travers la ville dans 18 bâtiments distincts, éloignés les uns des autres. Cette dispersion engendre de nombreux déplacements et une perte de qualité du travail administratif. La plupart des édifices sont vétustes ou peu adaptés aux bureaux qui ne cessent de se densifier. Un projet de centralisation est alors mis en place au fil des années. En 1954, Charles Bailly propose d'implanter une Cité administrative dans le quadrilatère compris entre les rues Féronstrée, Potiérue, Barbe d'or et Saint-Jean-Baptiste (fig.43). Cette implantation est stratégique, elle est proche de l'hôtel de ville, à l'entrée du quartier historique, et permet un assainissement radical du quartier qui se délabre depuis le XIX^e siècle. Bien que cette implantation soit validée par l'ensemble du collège, aucun projet concret n'est encore présenté.

Dès 1958, Jean Lejeune propose l'érection d'une tour qui « s'élèvera comme un beffroi »¹⁰⁰. Selon lui, la construction verticale est gage d'économie et d'hygiène (organisation et éclairage optimaux). Au rez-de-chaussée, il profite de l'espace libéré pour la création du parking de Potiérue pour créer une galerie en L qui assoit, d'une part, la tour et relie, d'autre part, la Halle aux viande à la maison Havart. Au parking de « surface », il substitue alors un parking souterrain et dégage ainsi une large esplanade face aux quais. (Fig.44)

La tour est dessinée par Jean Poskin et Henri Bonhomme comme un objet monolithique de 18 étages ; les façades sont rythmées par des travées verticales alors que les pignons sont aveugles.

¹⁰⁰ LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p42.



Figure 45 Construction de la Cité administrative, 1964. Vue depuis la tour du "Palais Curtius".



Figure 46 Vue de la Cité administrative depuis la passerelle, 1969. Dans le fond, on distingue parfaitement les deux tours de la Collégiale Saint-Barthélemy.

Pour mener à bien le projet, Jean Lejeune mêle financements publics et privés. La Société de parkings Depauw ainsi que la SA des Grands Magasins de l'Innovation investissent d'importants capitaux dans l'espace dévolu au projet. Les terrains de la rue Féronstrée sont ainsi cédés à l'Innovation et un large complexe commercial est alors intégré au projet de la Cité administrative, permettant à la SA des Grands Magasins d'étendre ses surfaces commerciales, initialement implantées place Saint-Lambert. Cette extension est reçue favorablement par les autorités, qui voient en elle la renaissance commerciale du quartier Féronstrée.

Le bâtiment est dessiné selon la même modulation que la tour. La galerie présente au pied de celle-ci se prolonge tout autour du complexe commercial afin de créer une promenade continue depuis la rue Féronstrée jusqu'au Quai de la Batte. Néanmoins, la colonnade qui forme la galerie initialement prévue par les architectes est remplacée par un porte-à-faux sur tout le périmètre du complexe (fig.47) ; le directeur général de l'Innovation est soucieux de la visibilité des vitrines de ses magasins installés au rez-de-chaussée.



Figure 47 Vue actuelle de la rue Potiérue. On peut observer le porte-à-faux du bâtiment de l'Innovation et la colonnade interrompue de la galerie.

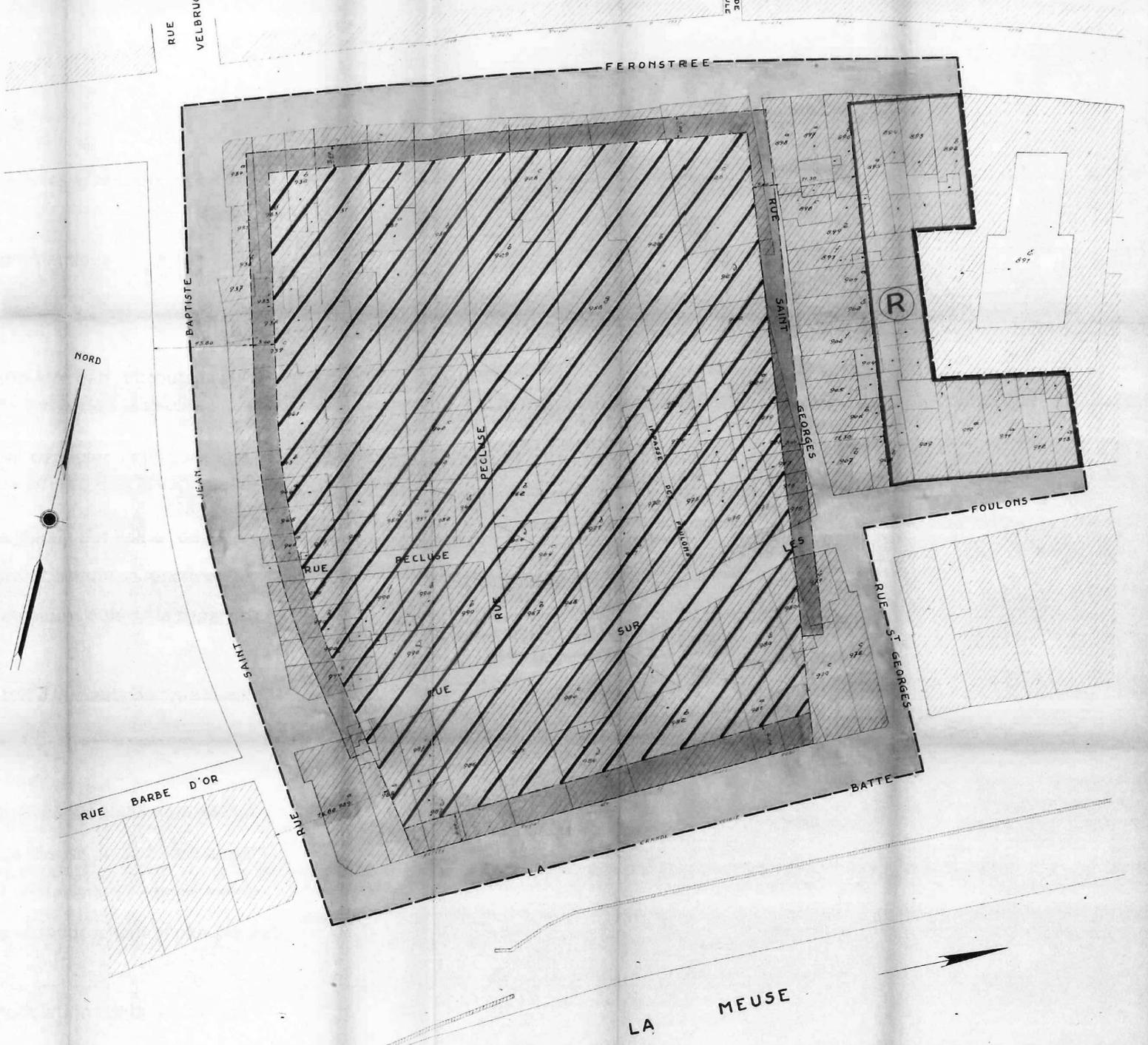


Figure 48 Plan Particulier n°70 pour l'aménagement de l'îlot Saint-Georges, 1965. (Voir Annexes)



Figure 49 Maquette des deux complexes modernes, 1965.

b) Le complexe Saint-Georges, 1975

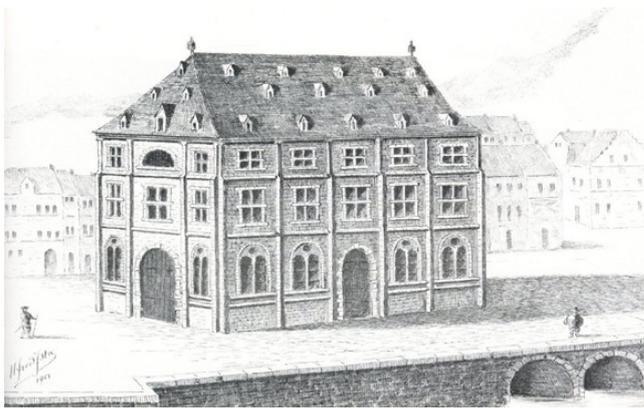
L'idée d'un nouveau complexe moderne est envisagé peu de temps après le début des travaux de la Cité administrative. En effet, le complexe de Potiérue étend les potentialités économiques et commerciales dans le quartier est du centre-ville. Le second projet est donc vu comme l'extension du premier : d'une part, le nouveau complexe permet de centraliser les derniers services administratifs qui n'ont pas pu être intégrés à la Cité ; d'autre part, il achève l'assainissement du quartier par la suppression des derniers taudis présents dans l'îlot de l'ancienne église Saint-Georges¹⁰¹ compris entre les rues Saint-Georges, Féronstrée, Saint-Jean-Baptiste et le Quai de la Batte. Jean Lejeune soumet le Plan Particulier n°70 dès 1965 au Collège communal, qui le reçoit avec enthousiasme (fig.48). Il propose également d'adopter la même stratégie financière qu'en Potiérue, en intégrant au complexe des surfaces commerciales accessibles depuis Féronstrée ainsi qu'un parking.

Par sa proximité avec le premier complexe, le nouvel édifice est envisagé comme un élément de transition entre le modernisme de la Cité et le quartier ancien comprenant la zone protégée du Quai de Maestricht, l'ensemble des musées ainsi que le site de la collégiale. En plus d'en faire un espace administratif et commercial, l'échevin propose donc d'intégrer le complexe au parcours muséal du quartier Hors-Château – Féronstrée, en y installant un vaste Musée d'Art wallon. Les architectes Jean Poskin et Henri Bonhomme sont de nouveau appelés pour réaliser les plans de l'édifice.

¹⁰¹ L'ancienne église paroissiale Saint-Georges est désacralisée, puis vendue lors de la révolution du XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle, le bâtiment sert de magasin à un marchand de métaux.



Figure 50 Complexe Saint-Georges. Croquis des architectes Jean Poskin et Henri Bonhomme.



Dans leur recherche formelle et typologique, les deux architectes s'inspirent de la Maison du Poids Public, édifiée au XVI^e siècle sur le Quai de la Batte, dont on retrouve la gravure ci-contre réalisée par Alfred Ista en 1770.

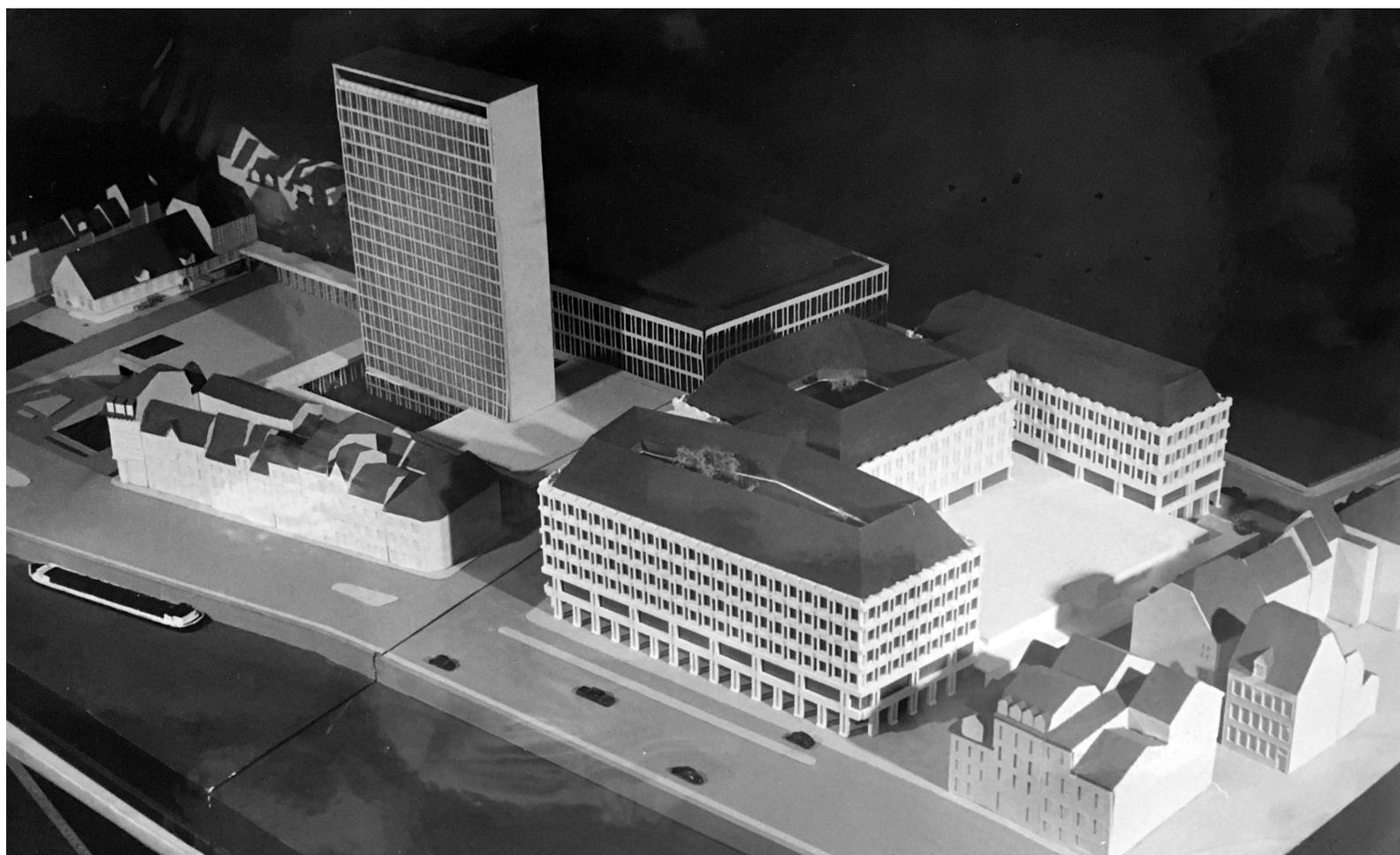


Figure 51 Maquette du projet finalisé du complexe Saint-Georges.

Le projet initial (fig.49-50) présente une architecture classique avec l'édification de quatre corps de bâti, pourvus de toitures à la Mansart, disposés en carré autour d'une grande cour sous laquelle s'étend un parking. Néanmoins, le projet doit être revu, car les financements alloués ne suffisent pas. En effet, Jean Lejeune prévoit, en plus de l'édification du complexe, la reconstruction de certaines façades dignes d'intérêt, sauvées parmi les taudis de l'îlot Saint-Georges, juste en face de ce dernier. Pour des raisons budgétaires, le projet d'ensemble est donc étudié et modifié pendant presque dix ans avant d'être concrétisé. Lors de son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture du chantier, Jean Lejeune confie : « Ce n'est pas une esquisse et un plan directeur qui leur furent demandés, mais une dizaine au moins, qui toujours, devaient s'inscrire dans les limites du PPA autorisé et tenir compte des contraintes financières contractuelles. Vraiment, le projet actuel fut [...] le résultat d'une longue patience. »¹⁰² (Fig.51)

Le complexe est construit sur une « piazzetta » surélevée par rapport à la rue. Sous celle-ci, au rez-de-chaussée, s'étendent les surfaces commerciales. Au-dessus, trois bâtiments bruts en U encadrent la place. Les ailes latérales sont étirées et réservées aux bureaux, tandis qu'au centre, le bâtiment s'érige comme un pavillon carré au sommet duquel s'ouvre un patio, sous lequel prend place le musée envisagé par l'échevin. À l'intérieur, la promenade muséale s'assimile à une circulation continue de haut en bas, à l'image du Guggenheim construit à New York par Frank Lloyd Wright en 1939¹⁰³.

¹⁰² LEJEUNE, Jean. *Ville de Liège : échevinat des travaux publics et des musées*. Liège, 29 avril 1975, p7.

¹⁰³ A la différence du Guggenheim, qui présente une longue rampe d'exposition légèrement inclinée, le Musée d'Art wallon est structuré par une succession de plateaux descendants.



Figure 52 Vue des habitations construites face au Quai de la Goffe et qui sont démontées en vue d'une reconstruction ultérieure. Derrière, on peut apercevoir une partie du pignon de la Halle aux viandes, qui est actuellement totalement dégagé.

Les façades sont démontées pierre par pierre et entreposées. Bien que l'intérêt de les conserver soit d'ordre « archéologique », terme utilisé par Charles Bailly et Jean Lejeune, on peut remarquer que les projets de reconstruction se permettent une certaine reconfiguration des élévations pour correspondre à des besoins esthétiques. Dans l'esquisse ci-dessous, par exemple, chaque façade est amputée d'un niveau entier et l'ordre dans lequel elles se présentaient n'est pas respecté.



Figure 53 Projet de reconstruction rue Mère-Dieu des habitations situées initialement Quai de la Goffe.

c) Les îlots archéologiques, 1965-1981

La réalisation des deux complexes modernes nécessite la destruction de nombreux édifices anciens. Parmi les taudis, quelques façades jugées intéressantes d'un point de vue culturel et historique sont démontées dans le but d'être reconstruites ailleurs dans la ville.

Pour la réalisation du dégagement autour de la Halle aux viandes, par exemple, l'échevin Bailly propose de conserver quatre façades des maisons qui donnent sur le Quai de la Goffe (fig.52). Deux implantations nécessitant une restauration d'urgence sont retenues : la place du Marché et l'ensemble de la cour des Mineurs. Les dégâts en Hors-Château sont tels qu'il est rapidement décidé de reconstruire les façades à cet endroit. L'idée de Bailly est de les remonter dans la rue Mère-Dieu afin de refermer et d'architecturer la cour des Mineurs (fig.53). Lorsque les travaux en Potiérue sont repris par Jean Lejeune, le projet est abandonné. Néanmoins, d'autres édifices issus de l'îlot détruit pour la construction de la Cité administrative sont conservés. Lejeune les fait remonter par Jean Francotte de l'autre côté de la rue Mère-Dieu, entre la Maison Chamart et la ferme Samuel, bâtiment déplacé depuis Angleur par Camille Bourgault en 1950 (fig.54).

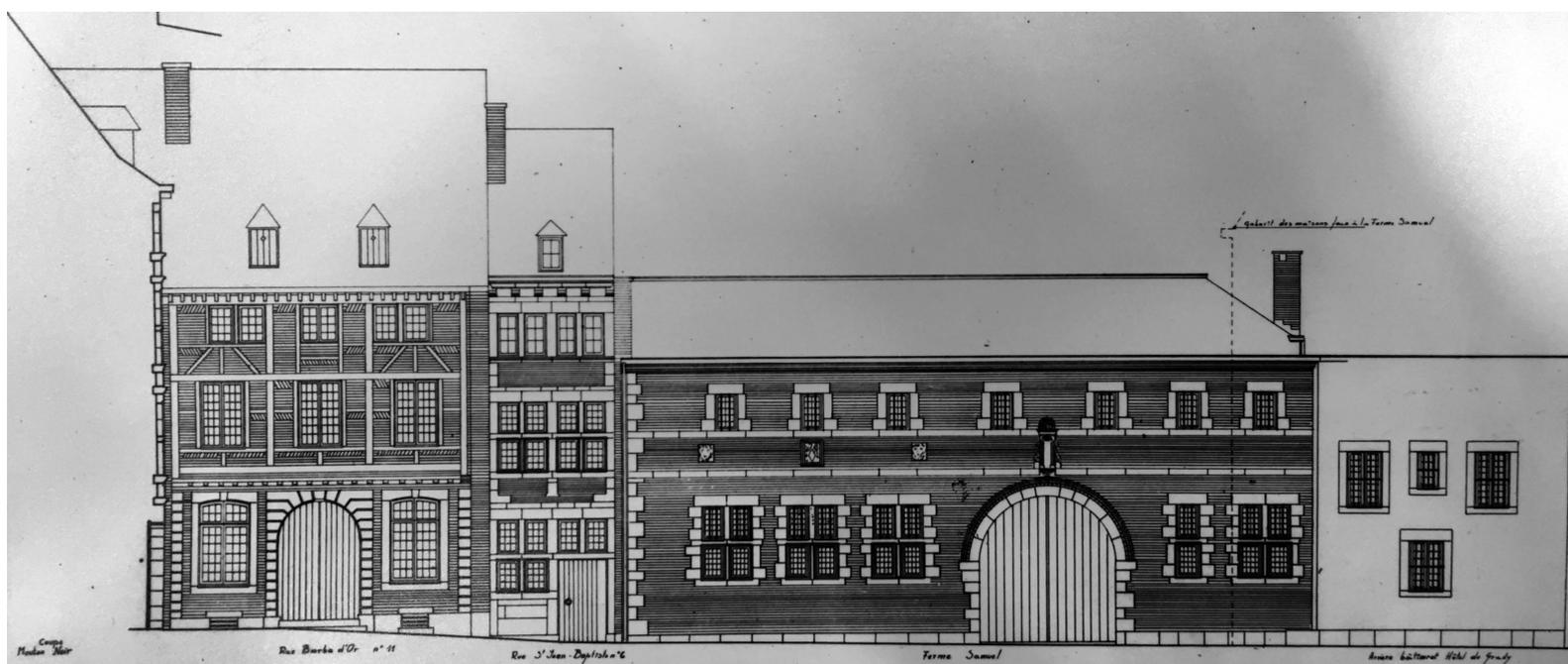


Figure 54 Projet de reconstruction rue Mère-Dieu de deux édifices à côté de la ferme Samuel. Le premier vient de la rue Barbe d'or, le deuxième de la rue Saint-Jean Baptiste.



Figure 55 Stockage des façades démontées.



Figure 56 Reconstruction des façades pierre par pierre. On peut voir une numérotation sur chaque élément.

Lors de l'établissement du Plan Particulier d'Aménagement de l'espace Saint-Georges, l'échevin sélectionne également les façades qui méritent, selon lui, d'être restaurées au sein de l'îlot en état de délabrement avant sa démolition. Il charge Jean Francotte de répertorier et de numérotéer chaque élément en vue de leur reconstruction rue Saint-Georges, dans l'espace prévu par le PPA n°70 en face du complexe. À côté de l'Hôtel Somzé, qui doit accueillir le Service des Travaux, les façades reconstruites forment un ensemble dit « archéologique » qui permet de mettre en lumière des bâtiments témoignant du savoir-faire liégeois. Cet ensemble parfait ainsi la promenade muséale envisagée par Jean Lejeune au sein du quartier.

En tout, dix façades sont numérotées, démontées et entreposées pierre par pierre (fig.55). Jean Francotte est chargé de les replacer de manière à créer un ensemble harmonieux. Il soumet diverses variantes (fig.57-58), en dessin et en maquette, de ce que donneront les élévations futures. Sept façades sont donc finalement reconstruites rue Saint-Georges (fig.56) et les trois autres, dont celle de l'ancien relais de poste de la ville, sont déplacées près du béguinage du Saint-Esprit dans l'impasse des Ursulines, qui se situe à l'arrière de la rue Mère-Dieu.¹⁰⁴ (Fig. 59-60) Le choix de cette deuxième implantation n'est pas un hasard. Depuis 1968, le béguinage de style mosan est en cours de restauration pour lui permettre d'accueillir les collections du Musée de l'Architecture, stockées jusqu'alors dans l'Hôtel Brahy¹⁰⁵. Le relais de poste, construit en pans de bois, permet ainsi d'enrichir le Musée.

¹⁰⁴ LEJEUNE, Jean. *Ville de Liège : échevinat des travaux publics et des musées*. Liège, 17 décembre 1974, p7.

¹⁰⁵ MERLAND, Monique. *Il était une fois... les vicissitudes du Musée d'Architecture du Pays de Liège*. Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles.

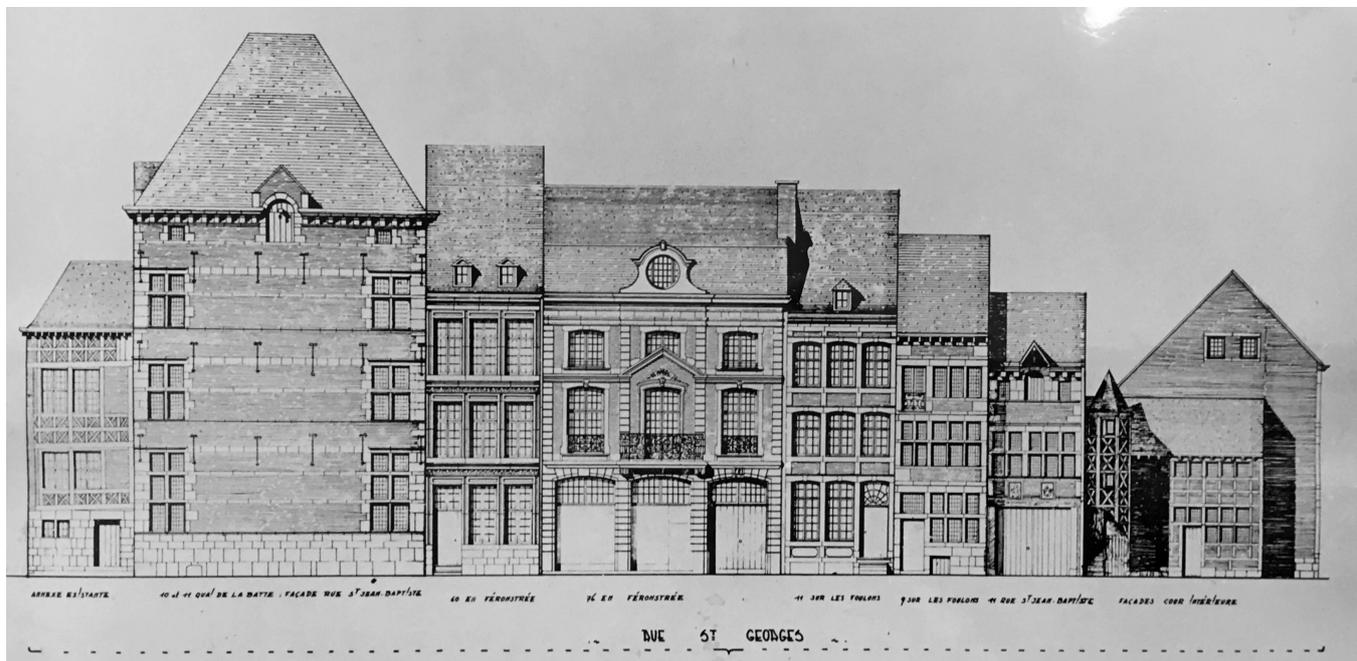


Figure 57 Variantes de projet pour la création de l'îlot "archéologique" Saint-Georges.

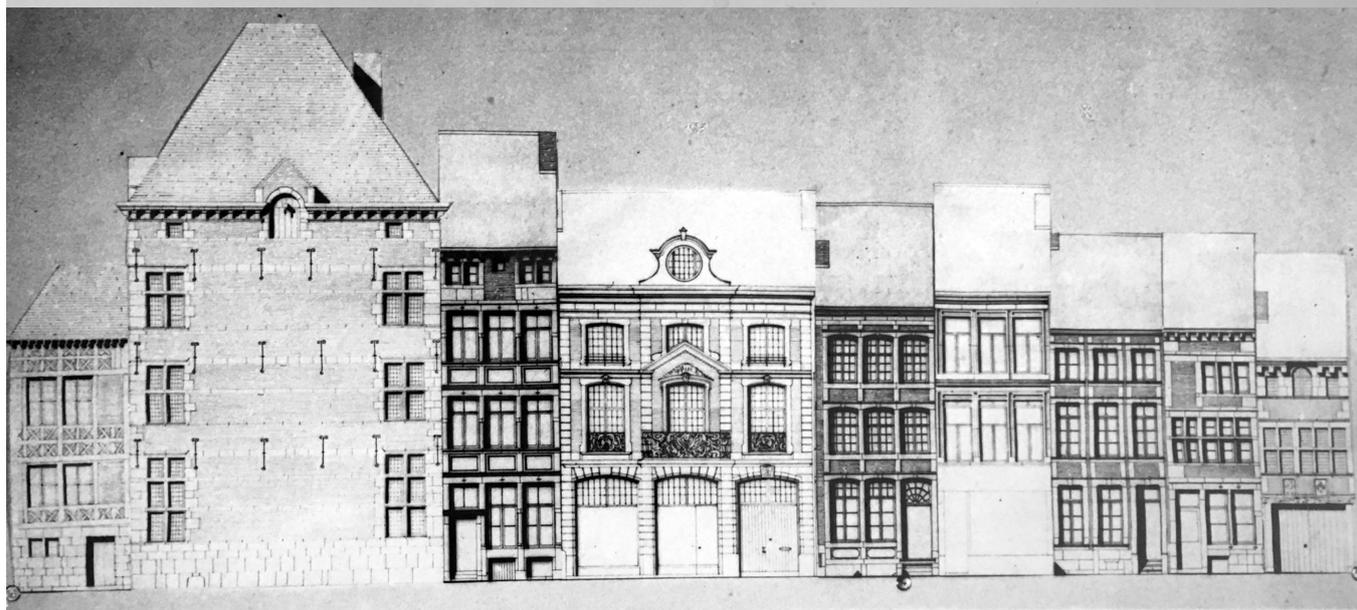


Figure 58 Projet de reconstruction pour l'îlot "archéologique" Saint-Georges.

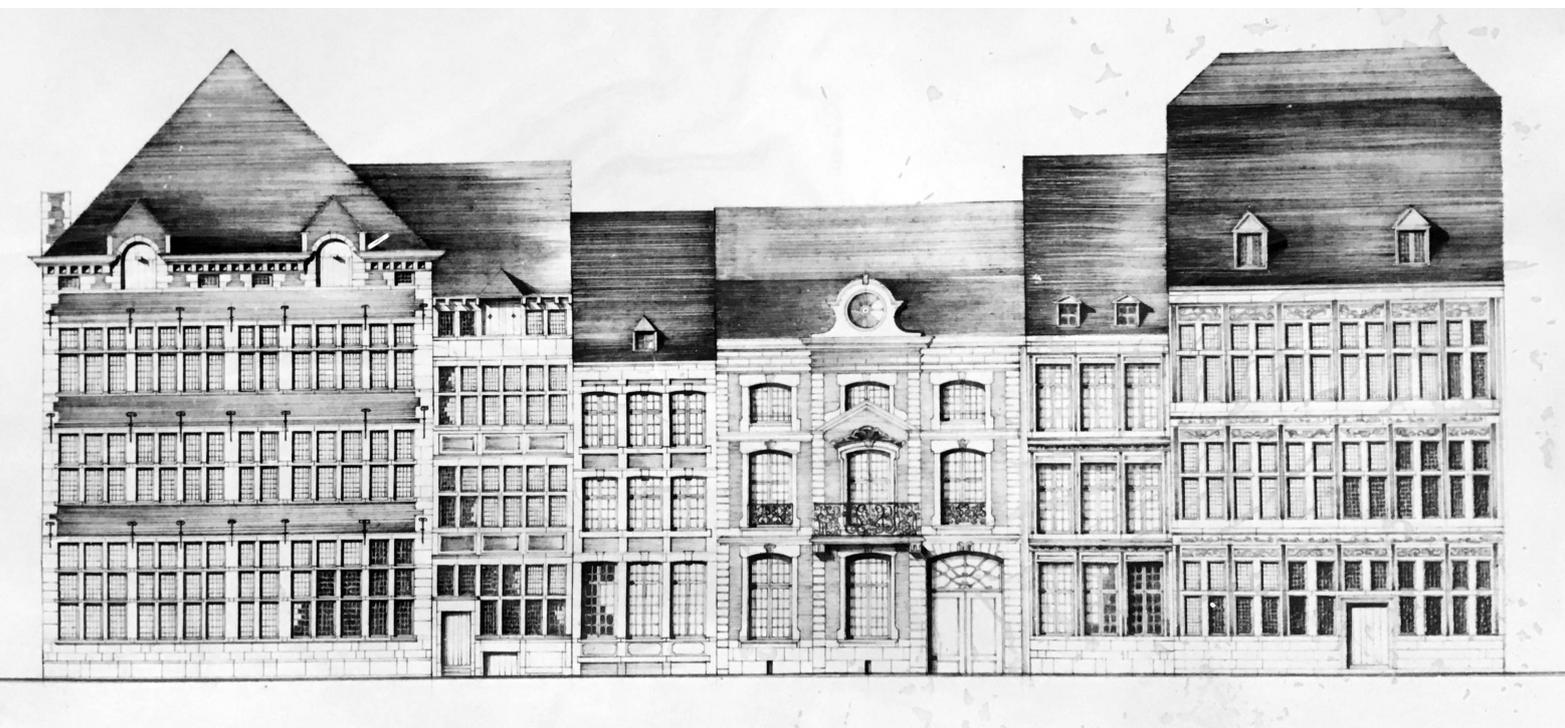




Figure 59 Ancien relais de poste de la ville de Liège. Avant/après reconstruction.



Figure 60 Maquette du projet de reconstruction des immeubles rue Mère-Dieu et impasse des Ursulines. A l'avant, la rue Mère-Dieu avec la ferme Samuel. A l'arrière-plan, le béguinage du Saint-Esprit.

CONCLUSION

La politique urbanistique des années 1950-1970 a indéniablement changé le visage de la ville de Liège de manière radicale. Dès les années 80, et encore aujourd'hui, les Liégeois manifestent leurs regrets face à de grands travaux qui semblent privilégier la voiture en défigurant le paysage de la vieille cité. Ils visent notamment les pénétrantes autoroutières ainsi que la transformation des quais de Meuse en voies rapides qui amènent le trafic automobile jusqu'au cœur de la ville, la place Saint-Lambert, qui n'a pas su trouver d'aménagement cohérent et satisfaisant. Est également regrettée l'insertion d'immeubles en bord de Meuse ou le long des boulevards au côté des magnifiques maisons de maîtres qu'ils dénaturent. Les complexes modernes tels que la Cité administrative, le complexe Saint-Georges, la bibliothèque des Chiroux ou encore le complexe moderne du Vertbois, par leur position, créent d'importantes ruptures d'échelles avec le bâti existant auxquelles il est difficile de remédier.

Inévitablement, l'échevin des Travaux publics de cette époque est montré du doigt comme responsable de ces bouleversements. Mais Jean Lejeune est loin d'être l'unique protagoniste de cet état de faits ; de nombreux acteurs et/ou facteurs inhérents au contexte de l'époque interviennent dans la modernisation de la ville. Ce travail de rétrospective nous a ainsi permis d'entrevoir avec plus de précision le contexte dans lequel émergent les réflexions urbanistiques pour l'avenir de Liège.

Dès le début du XX^e siècle, la ville exprime son besoin de changement. La révolution industrielle crée un élan vers la nouveauté et la modernité. L'effervescence soulevée par les diverses expositions accueillies à travers le pays amène les autorités publiques à se questionner sur l'image de Liège, « capitale industrielle ». À la suite des travaux entrepris par Guillaume-Hubert Blondin au XIX^e siècle, des plans sont de nouveau élaborés afin d'assainir la cité et de lui donner l'image qu'une grande ville mérite.

Au même moment, le mouvement moderne se déploie pour proposer une architecture en quête de progrès. Dès les années 1930, face au problème de l'habitat social, les cités-jardins laissent place à des immeubles en hauteur, plus rentables. Cette nouvelle manière de vivre et de construire est rendue possible grâce aux avancées techniques du siècle précédent. Dès lors, le modernisme prospère et est rapidement diffusé dans le monde entier au travers d'expositions et de colloques tels que les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM). Les théories de Le Corbusier sur le développement de la ville fonctionnelle se présentent alors comme l'aboutissement des réflexions urbanistiques sur lesquelles se penchent les autorités depuis le début du siècle. Regroupées dans la charte d'Athènes, qui prend officiellement forme pendant la Seconde Guerre mondiale, ces théories sont véhiculées jusque dans les années 1950 et touchent particulièrement les techniciens qui font face au problème de la reconstruction. Des associations comme l'Équerre se portent ainsi garantes de ces principes modernes en continuant leur diffusion et en les appliquant dans leurs propres travaux.

Lorsque la ville de Liège fait face à son déclin d'après-guerre, elle doit trouver des solutions pour redresser l'ensemble de ses infrastructures économiques et commerciales, qui ne correspondent plus aux besoins en cours. Avec le soutien de l'ASBL Le Grand Liège, les autorités se tournent alors vers le réseau d'autoroutes projeté par l'État, qui permet de connecter Liège à un réseau économique international. C'est pourquoi le programme de redressement de la cité, concrétisé en bonne partie par Jean Lejeune, se concentre essentiellement sur une modernisation des infrastructures routières. Néanmoins, on remarque que cette politique du « tout à la voiture », aujourd'hui regrettée, constitue déjà une nuisance à l'époque. De nombreuses mesures, telles que l'augmentation de parkings et de transports en commun, l'élargissement de voiries ou encore la création de piétonniers, sont prises dans le but de limiter l'impact de la progression non évitable de l'automobile dans le centre urbain. Le groupe l'Équerre, porteur des théories corbuséennes, est alors fortement sollicité pour développer des plans d'aménagements qui intègrent au mieux les besoins manifestés. L'architecture moderne s'impose donc à travers la ville et lui apporte le renouveau institutionnel et culturel dont elle a besoin pour se relever.

Lorsque Jean Lejeune est élu échevin, à la fois des Travaux publics et des Musées, il s'insère dans cette dynamique de modernisation déjà bien présente. Affilié d'une part à l'ASBL Le Grand Liège, qui promeut la grandeur de Liège, et au Parti pour la Liberté et le Progrès d'autre part, il est soucieux de proposer un programme de modernisation approprié à la cité en développement, tout en répondant aux attentes du proche avenir. Les plans d'aménagements qu'il soumet régulièrement au Collège communal sont, la plupart du temps, réalisés en étroite collaboration avec le Groupe l'Equerre, gage, pour lui, de modernité et d'efficacité.

Apparaît néanmoins chez lui une certaine dualité, plusieurs fois évoquée, entre son envie de prospérité pour la cité de Liège et son attachement à une riche culture liégeoise. Cette dualité est manifeste dans son travail puisqu'il régit de front le service des Travaux publics et celui des Musées. Les ensembles qu'il fait construire, tels que la Cité administrative et le Complexe Saint-Georges en Féronstrée, répondent à des besoins inhérents au développement des institutions administratives, culturelles et résidentielles à cette époque. Leur localisation est justifiée par la nécessité d'un assainissement qui transforme la ville depuis le début du siècle. Les nouvelles constructions prennent forme sous l'égide d'une architecture moderne, propre aux attentes du XX^e siècle, alors que le travail d'ensemble concernant le rassemblement, la hiérarchisation et la restauration des musées en Hors-Château et Féronstrée, qui enrichissent le patrimoine culturel liégeois, relève d'une sensibilité propre à sa formation d'historien. Mais le résultat global laisse la population perplexe en raison de ces ruptures d'échelles qui « noircissent » le quartier historique de la ville.

De manière générale, le travail que Jean Lejeune a effectué à Liège est souvent incompris. Bien qu'empreint d'objectifs louables, il n'a malheureusement pas su mesurer les effets à long terme de certains de ses travaux. De nombreux éléments de son programme ont d'ailleurs été très vite entravés, comme ses projets de pénétrantes autoroutières ou d'aménagement de la place Saint-Lambert, élaborés avec l'Équerre. Mais la politique urbanistique dont il fait preuve pendant trois mandats consécutifs ne peut être dissociée de son contexte historique pour être comprises, car elle s'imprègne sensiblement de la mouvance moderne de son époque dont elle reflète, encore aujourd'hui, les ambitions.

SOURCES

OUVRAGES

- Bureau d'Architecture et d'Urbanisme L'EQUERRE. *Le plan d'aménagement de la région liégeoise. Première partie : l'enquête*. Bruxelles, Presses de M. Weissenbruch, 1958.
- BRÜCK, Laurent (auteur de l'introduction). *Les mutations du cœur de Liège, exposition de photos d'archives du Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège au Grand Curtius*. Catalogues d'accompagnement de l'exposition n°1 à 8, Liège, 2014.
- CHARLIER, Sébastien. MOOR, Thomas (dir.). *Guide de l'architecture moderne et contemporaine 1895-2014 Liège*. Bruxelles, Editions Mardaga & Cellule Architecture de la FWB, 2014.
- CLERDENT, Pierre. *L'heure de l'épreuve*. Liège, Georges Thone, 1965.
- CLOSE, Edouard. GOLDINNE Georges. *Inauguration de l'îlot Saint-Georges : le vendredi 7 octobre 1977*. Liège, 1977.
- COLLINS, Peter. *L'architecture moderne, principe et mutations 1750-1950*. Marseille, Editions Parenthèses, Coll. Euphalinos série architecture et urbanisme, 2009.
- COLMAN, Pierre. *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*. Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1986.
- DELHALLE, Nancy. DUBOIS, Jacques. KLINKENBERG, Jean-Marie. *Le tournant des années 1970. Liège en effervescence*. Bruxelles, Les impressions nouvelles, 2010.

- DEWEZ, Léon. *La cour des Mineurs à Liège*. Liège, Editions du Musée de la Vie Wallonne, 1968.
- Echevinat des Travaux publics et des Musées de la ville de Liège. *Réponse au mémorandum sur le plan particulier d'aménagement de la place Saint-Lambert et de ses abords*. Liège, mars 1969.
- FRANKIGNOULLE, Pierre. « L'urbanisme à Liège au XIX^e siècle ». Dans *Visages urbains de Liège depuis 1830*. Bruxelles, Crédit Communal, 1984, p39-69.
- HAYET, Marie France. PIREAUX, Véronique. *Hors-château : bilan 77*. Document R.O.C. n°2, 1977.
- LECORBUSIER. *La charte d'Athènes*. Paris, éditions de Minuit, 1957.
- La JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE de Liège. *Demain nos villes ... Liège en l'an 2000. Colloque organisé par la jeune chambre économique de Liège les 6 et 7 novembre 1964*. Liège, éditions Desoer, 1965.
- La JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE de Liège. *Mémorandum sur le plan particulier d'aménagement de la place Saint-Lambert et de ses abords*. Liège, Angèle Williot, 1969.
- LEJEUNE, Jean. *Aménagement de la place Saint-Lambert et de ses abords. Discours au Conseil communal du 2 décembre 1968*. Liège, 1968.
- LEJEUNE, Jean. *Discours prononcé le 24 septembre 1970 lors de l'inauguration officielle des locaux définitifs du Musée de la Vie Wallonne*. Liège, 1970.
- LEJEUNE, Jean. *La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI^e siècle*. Liège, Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1939.
- LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964.
- LEJEUNE, Jean. *Liège et l'occident*. Liège, éditions de l'ASBL Le Grand Liège, 1958.
- LEJEUNE, Jean. *Liège : de la principauté à la métropole*. Anvers, éditions Mercator, 1967.

- LEJEUNE, Jean. *Liège : du passé à l'avenir*. Liège, Jean Lejeune, 1970.
- LEJEUNE, Jean (auteur de l'introduction). *Liège...demain : travaux et projets*. Liège, échevinat des travaux publics et des musées, 1970.
- LEJEUNE, Jean. *Ville de Liège : échevinat des travaux publics et des musées*. Liège, 17 décembre 1974.
- LEJEUNE, Jean. *Ville de Liège : échevinat des travaux publics et des musées*. Liège, 29 avril 1975.
- *Liège : le quartier Hors-Château – Féronstrée*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1978.
- PANERAI, Philippe. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre* (préface). Marseille, éditions Parenthèses, 1997.
- RENARDY, Christine. *Liège et l'Exposition universelle de 1905*. Bruxelles, La Renaissance du Livre : Fonds Mercator, 2005.
- ROCMANS, CH. SPORCK-PELLETIER, S. *Urbanisme et grands travaux : Liège, du passé à l'avenir*. Catalogue de l'exposition du Musée de l'Art Wallon, Liège, 1976.
- SPORCK, J.-A. *Liège prépare son avenir*. Liège, Eugène Wahle, 1980.
- SPORCK, J.-A. *Liège aujourd'hui et demain*. Liège, Eugène Wahle, 1986.

REVUES

- BRÜCK, Laurent. « Le patrimoine classé à Liège ». Dans *Les cahiers nouveaux*, n°86 (septembre 2013), p33-39.
- CHARLIER, Sébastien. FRANKIGNOULLE, Pierre. « Vers une architecture verticale, le cas de Liège ». Dans *Les cahiers nouveaux*, n°81 (mars 2012), p41-46.
- CHARLIER, Sébastien. FRANKIGNOULLE, Pierre. « Architecture et urbanisme : les grandes tendances des années 1980 ». Dans *Art&Fact*, n°31 (2012), p31-37.
- DEJONC, Philippe. « Maisons voyageuses ». Dans *La Chronique de la Société Royale du Vieux-Liège ASBL*, Tome VI, n°369 (juillet-septembre 2016), p509-512.
- DEMETER, Stéphane. « L'administration belge pendant la seconde guerre mondiale. L'exemple de la gestion du patrimoine culturel immobilier, en particulier à Bruxelles ». Dans *Pyramides*, n°8 (2004), p155-186.
- DE NEUVILLE, L. « Rénovation de l'îlot « en Potiérue » à Liège ». Dans *La Technique des Travaux*, n°1-2, 45^e année (janvier-février 1969), p27-37.
- FLOUQUET, Pierre-Louis. « L'avenir de Liège ». Dans *La Maison*, n°2, 23^e année (février 1967), p40-48.
- FRANKIGNOULLE, Pierre. « Liège, une modernité fragmentaire ? ». Dans *Art&Fact*, n°29 (2010), p91-100.
- FRANKIGNOULLE, Pierre. « Urbanisme et architecture à Liège en 1960-1970 ». Dans *Les cahiers de l'urbanisme*, n°73 (septembre 2009), p38-45.
- GOLDINNE, Georges. FAUCONNIER, J-M. « 10 ans d'urbanisme ». Dans *A+*, n°67 (novembre-décembre 1980), p53-55.
- HARSIN, Paul. « In memoriam : Jean Lejeune ». Dans *l'Annuaire d'histoire liégeoise*, Tome XX, n°44 (année 1979), p1-11.
- *La vie liégeoise*. Périodique mensuel. Liège, Echevinat du Commerce, des classes moyennes et du Tourisme de la Ville de Liège, en collaboration avec

- l'ASBL « Les manifestations liégeoises », n°3-mars 1971, n°12-décembre 1977, n°5-mai 1978, n°11-novembre 1978, n°4-avril 1979, numéro spécial 1982.
- LE GRAND LIEGE. *Le bulletin du Grand Liège*, n°13 (mars 1954), n°52 (avril 1964), n°53 (juin 1964), n°61 (s.d.), n°68 (mai 1968), n°70-71 (avril-mai 1969).
 - LE GRAND LIEGE. « Mutation d'une métropole. Les grands travaux et la rénovation urbaine. ». Dans *Le bulletin du Grand Liège*, n°74-75 (août-septembre 1970).
 - LE GRAND LIEGE. « 60 ans du Grand Liège, 60 ans de vie liégeoise : album-souvenir de l'exposition organisée à l'occasion du 60e anniversaire de l'association Le Grand Liège ». Dans *Le bulletin du grand Liège*, livraison spéciale, n°133 (1997).
 - LEJEUNE, Jean. « L'architecture au service de Liège ». Dans *La maison*, n° 11, 22^e année (novembre 1966), p356-357.
 - LEJEUNE, Jean (édition par Bruno DEMOULIN). « Belges et Liégeois aux origines d'une historiographie nationale ». Dans *l'Annuaire d'histoire liégeoise*, Tome XXI, n°45 (années 1980-1981), p49-114.
 - LEJEUNE, Jean. « Visage et destin de Liège ». Dans *La Maison*, n°4, 7^e année (avril 1951), p103-110.
 - *Liège, notre cité*. Revue trimestrielle d'information de la ville. Liège, Service de l'Information de la Ville de Liège, n°2-juin 1977 et n°1-mars 1979.
 - MAIRLOT, Madeleine. « Jean Francotte, une mémoire de Liège s'en est allée ». Dans *Dérivations*, n°2 (mars 2016), p18.
 - SPORCK, J.-A. « L'organisation de l'espace dans la métropole liégeoise ». Dans *Profil de Liège, revue bimestrielle de la société d'étude et d'expansion*, numéro spécial-n°251 (août 1972), p355-384.
 - TULIPPE, O. « Liège et sa région ». Dans *La Maison*, n°4, 7^e année (avril 1951), p111-135.

MEMOIRES

- Houbart Claudine. *Raymond M. Lemaire (1921-1997) et la conservation de la ville ancienne. Approche historique et critique de ses projets belges dans une perspective internationale*. Thèse de Doctorat, KU Leuven, janvier 2015.
- Straet Tommy. *Un aspect de l'urbanisme des années 1950-1970 à Liège : étude du quartier André Dumont-Bertholet et l'avenue M. Destenay*. Université de Liège, année académique 2015-2016.
- Volant Séverine. *Un aspect de la modernisation des quartiers anciens dans les années 60 : La cité administrative de Liège. 1963-1967, Jean Poskin et Henri Bonhomme*. Université de Liège, année académique 2013-2014.

MONOGRAPHIES

- *MONOGRAPHIques, L'îlot Saint-Georges, Jean Poskin & Henri Bonhomme*. Faculté d'architecture ULiège, arch.1801 Monographiques : atelier de recherche appliquée, LANTAIR Georges, 2016-2017.
- *MONOGRAPHIques, Le complexe des Chiroux, Jean Poskin & Henri Bonhomme*. Faculté d'architecture ULiège, arch.1801 Monographiques : atelier de recherche appliquée, LANTAIR Georges, 2016-2017.

ARCHIVES

- Dossier photos de la Cour des Mineurs. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Dossier photos de l'église Saint-Barthélemy. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Dossier photos du Musée d'Ansembourg. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Dossier photos du Musée de l'architecture. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Dossier photos de la Rue Mère-Dieu. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Réunions du Conseil communal de la ville de Liège. Dans *Bulletins administratifs de la ville de Liège*, 1953, 1955, de 1958 à 1967. (Services des archives de la ville de Liège).

CONFERENCES

- MELON, Marc-Emmanuel. *La responsabilité de la Ville de Liège dans la destruction de son patrimoine architectural, 1794-2017*. Liège, ULiège, 23 novembre 2017.
- HAUTECLER, Paul-C. *De la ville religieuse à la ville bourgeoise : organisation sociale et urbaine*. Liège, Cycle de conférence Histoire de Liège, 29 mars 2018.

VIDEOS

- Miroir de Wallonie. *Le Palais des Congrès de Liège*. Reportage de Paul Danblon, diffusé sur la RTBF, le 17 janvier 1957, 16 minutes.
- Bulletin d'information. *Liège, son potentiel économique*. Diffusé sur la RTBF, 11 novembre 1963, 5 minutes.
- Ce pays est à vous. *Aménagement de la place Saint-Lambert à Liège*. Reportage de Jean Nergal, diffusé sur la RTBF, 14 janvier 1969, 37 minutes.
- Bulletin d'information. *Liège : les dernières heures du Grand Bazar*. Reportage de Dolly Damoiseau et Lucie Halkin, diffusé sur la RTBF, 25 juin 1977, 4 minutes.
- GAR Archidoc #2. *Les utopies de Jean Englebert*. Reportage de Manuela Simonne et Christopher, diffusé à l'Université de Liège, le 5 octobre 2017.

ENTREVUES

- Entretien avec Jean ENGLEBERT, ingénieur civil architecte et urbaniste et professeur Emérite à l'Université de Liège, le 13 février 2018.
- Entretien avec Joseph DELHAXHE, président de la Société Royale Le Vieux-Liège, et Madeleine MAIROLT, présidente de SOS Mémoire de Liège, le 23 mars 2018.

CARTOGRAPHIE

- *Cahier des charges du projet du complexe Saint-Georges* : avant-projets. (Service de l'urbanisme de la ville de Liège).
- *Projet d'élargissement de la rue des Airs et de redressement de la rue des Mineurs, 1861*. Plans d'alignement du département d'urbanisme de la ville de Liège.
- *Plan d'alignement pour l'aménagement du quartier de la Halle, 1934*. Plans d'alignement du département d'urbanisme de la ville de Liège.
- *Plan particulier d'aménagement n°29 pour la construction de la Cité administrative*. Plans de destination et d'expropriation. (Service de l'urbanisme de la ville de Liège).
- *Plan particulier d'aménagement n°44 pour l'aménagement de la rue André Dumont et des abords*. Plans de destination et d'expropriation. (Service de l'urbanisme de la ville de Liège).
- *Plan particulier d'aménagement n°47 pour l'aménagement d'un parking en Potiérue*. Plans de destination et d'expropriation. (Service de l'urbanisme de la ville de Liège).
- *Plan particulier d'aménagement n°59 pour la protection des abords de l'église Sainte-Croix*. Plans de destination et des prescriptions urbanistiques. (Service de l'urbanisme de la ville de Liège).
- *Plan particulier d'aménagement n°67 pour l'aménagement des abords de l'église Saint-Barthélémy*. Plans de destination et des prescriptions urbanistiques. (Service de l'urbanisme de la ville de Liège).
- *Plan particulier d'aménagement n°70 pour l'aménagement de l'îlot Saint Georges*. Plans de destination et des prescriptions urbanistiques. (Service de l'urbanisme de la ville de Liège).

ARTICLES DE PRESSE

- DELAUNOIS, A. *L'équerre et l'architecture moderne à Liège*. RTBF.be, rubrique info, février 2013, https://www.rtbf.be/info/regions/detail_l-equerre-et-l-architecture-moderne-a-liege?id=7935703#, consulté le 11 août 2017.
- HUBIN, Michel. *Le béguinage du Saint-Esprit toujours à l'abandon depuis maintenant 6 ans, échec de la ville de Liège face aux Chinois qui...* LeSoir.be, [http://www.lesoir.be/archive/recup/%25252Fle-beguinage-du-st-esprit-toujours-a-l-abandon-depuis-m t-19960928-Z0CNW6.html](http://www.lesoir.be/archive/recup/%25252Fle-beguinage-du-st-esprit-toujours-a-l-abandon-depuis-m-t-19960928-Z0CNW6.html), consulté le 16 octobre 2017.
- OTTE, Marcel. *Mais que se passe-t-il à Liège ?*. Le Vif l'Express, rubrique web : Carte Blanche, avril 2017, www.m.levif.be, consulté le 30 avril 2017.

SITES INTERNET

- http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/lejeune-jean#.WJhPxBF7Q_U, consulté le 6 février 2017.
- <http://www.chokier.com>, consulté le 27 février 2017.
- DEHOUSSE Jean-Maurice. RIMBAUD, Guillaume. *Le Grand Liège : une association au service de la région liégeoise*, <http://ilhs.be/publications/analyses/le-grand-liege-une-association-au-service-de-la-promotion-de-la-region-liegeoise>, consulté le 11 août 2017.
- PAHAUT, Cindy. *Du devenir du patrimoine architectural moderne à Liège, un débat en chantier*, Le Chaînon manquant (ancêtre de la revue Dérivation), http://lechainonmanquant.be/analyses/patrimoine_moderne_liege.html, consulté le 11 août 2017.

- FRANKIGNOULLE, Pierre. *Liège années 60 (exposition virtuelle)*, Homme et ville, <http://homme-et-ville.net>, consulté le 6 octobre 2017.
- MERLAND, Monique. *Il était une fois... les vicissitudes du Musée d'Architecture du Pays de Liège*. Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles, <http://www.crmsf.be/fr/actualite/il-était-une-fois-les-vicissitudes-du-musée-d'architecture-du-pays-de-liège>, consulté le 16 octobre 2017.
- <http://www.legrandliege.be/0125/fr/Historique>, consulté le 3 février 2018.
- <http://jeunechambreliège.be/>, consulté le 18 février 2018.
- <https://alphas.be/grand-liege/>, consulté le 19 mars 2018.
- <http://www.unite-europe.eu/communaute-europeenne-du-charbon-et-de-lacier-CECA/>, consulté le 10 juin 2018.
- Voir <http://www.montdepiete.be>, consulté le 7 juillet 2018.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

Couverture : *Liège : le quartier Hors-Château – Féronstrée*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1978, np.

Fig. 1 : RENARDY, Christine. *Liège et l'Exposition universelle de 1905*. Bruxelles, La Renaissance du Livre : Fonds Mercator, 2005.

Fig. 2 : Cours de COHEN, Maurizio. *Histoire de l'architecture belge, moderne et contemporaine 2*. Université de Liège, faculté d'Architecture, 2017-2018.

Fig. 3 : Photo de l'article "Liège à la veille de grands travaux". Dans *La Meuse*, samedi 11 août 1945.

Fig. 4 : http://www.wbarchitectures.be/fr/publications/L_Equerre_-_Reedition_complete/156/

Fig. 5 : Cours de COHEN, Maurizio. *Histoire de l'architecture belge, moderne et contemporaine 2*. Université de Liège, faculté d'Architecture, 2017-2018.

Fig. 6 : Cours de COHEN, Maurizio. *Histoire de l'architecture belge, moderne et contemporaine 2*. Université de Liège, faculté d'Architecture, 2017-2018.

Fig. 7 : Bulletin du Grand Liège n°74-75 (août-septembre 1970), p3.

Fig. 8 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges (Centre d'archives et de documentations de la CRMSF).

Fig. 9 : Cours de COHEN, Maurizio. *Histoire de l'architecture belge, moderne et contemporaine 2*. Université de Liège, faculté d'Architecture, 2017-2018.

Fig. 10 : Cours de COHEN, Maurizio. *Histoire de l'architecture belge, moderne et contemporaine 2*. Université de Liège, faculté d'Architecture, 2017-2018.

Fig. 11 : Bulletin du Grand Liège n°13 (mars 1954), p12.

Fig. 12 : Bulletin du Grand Liège n°61 (s.d.), p24.

- Fig. 13 : BRÜCK, Laurent (auteur de l'introduction). *Les mutations du cœur de Liège, exposition de photos d'archives du Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège au Grand Curtius*. Catalogues d'accompagnement de l'exposition n°4, Les impasses en Hors-Château, 2014, p14-15.
- Fig. 14 : Bulletin du Grand Liège n°68 (mai 1968) p11.
- Fig. 15 : Montage personnel d'une vue aérienne de Liège, Google Earth.
- Fig. 16 : LEJEUNE, Jean. *L'avenir de Liège et les travaux publics*. Liège, Georges Thone, 1964, p19.
- Fig. 17 : Photo actuelle du Marché matinal de Droixhe, 2017.
- Fig. 18 : Cours de COHEN, Maurizio. *Histoire de l'architecture belge, moderne et contemporaine 2*. Université de Liège, faculté d'Architecture, 2017-2018.
- Fig. 19 : <https://alphas.be/grand-liege/>
- Fig. 20 : Montage personnel d'une vue aérienne de Liège, Google Earth.
- Fig. 21 : POLAIN, Eugène Polain. « La formation territoriale de la cité de Liège ». Dans *La revue du Nord*, n° 71 (août 1932).
- Fig. 22 : POLAIN, Eugène Polain. « La formation territoriale de la cité de Liège ». Dans *La revue du Nord*, n° 71 (août 1932).
- Fig. 23 : POLAIN, Eugène Polain. « La formation territoriale de la cité de Liège ». Dans *La revue du Nord*, n° 71 (août 1932).
- Fig. 24 : Fond des plans d'alignement du département d'urbanisme de la ville de Liège.
- Fig. 25 : Gravure sur cuivre de Julius MILHEUSER publié par Johannes BLAEU dans *Novum ac magnum theatrum urbium Belgicae*, 1649.
- Fig. 26 : Cellule cartographie du Service de l'urbanisme de la ville de Liège.
- Fig. 27 : Cellule cartographie du Service de l'urbanisme de la ville de Liège.

- Fig. 28 : Dossier photos de l'église Saint-Barthélemy. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 29 : <http://www.chokier.com/FILES/STBARTHELEMY/Plan-Bourgault.html>
- Fig. 30 : Cellule cartographie du Service de l'urbanisme de la ville de Liège.
- Fig. 31 : <http://lesmuseesdeliege.be/grand-curtius/>
- Fig. 32 : <http://balat.kikirpa.be/photo.php?path=B018872&objnr=10118560&lang=fr-FR>
- Fig. 33 : Dossier photos du Musée d'Ansembourg. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 34 : Photo actuelle de la cour de l'Hôtel Somzé prise par Benoît Meledina, agent de projet chez Culture Liège, mai 2017.
- Fig. 35 : Photo actuelle de l'église Saint-André, vue depuis la place Saint-Lambert, 2018.
- Fig. 36 : Photo actuelle de l'église Saint-André, vue depuis la place du Marché, 2018.
- Fig. 37 : COLMAN, Pierre. *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*. Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Direction des Arts et Lettres, Administration du patrimoine culturel, 1986, p95.
- Fig. 38 : Dossier photos de la Cour des Mineurs. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 39 : Dossier photos de la Cour des Mineurs. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 40 : Montage personnel d'une vue aérienne de Liège, Google Earth.

- Fig. 41 : Fond des plans d'alignement du département d'urbanisme de la ville de Liège.
- Fig. 42 : Cellule cartographie du Service de l'urbanisme de la ville de Liège.
- Fig. 43 : Cellule cartographie du Service de l'urbanisme de la ville de Liège.
- Fig. 44 : LEJEUNE, Jean. L'avenir de Liège et les travaux publics. Liège, Georges Thone, 1964, p41.
- Fig. 45 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 46 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 47 : Photo actuelle de la rue Potiérue, 2018.
- Fig. 48 : Cellule cartographie du Service de l'urbanisme de la ville de Liège.
- Fig. 49 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 50 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 51 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 52 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 53 : Dossier photos de la Rue Mère-Dieu. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).

- Fig. 54 : Dossier photos de la Rue Mère-Dieu. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 55 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 56 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 57 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 58 : Dossier photos du Quartier Saint-Georges. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 59 : Dossier photos du Musée de l'architecture. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 60 : Dossier photos du Musée de l'architecture. (Centre d'archives et de documentations de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles).
- Fig. 61 : http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/lejeune-jean#.W3W1Jy2Eg_U

